

coiffure spécialisé pour Dames



Service rapide
Sans rendez-vous

Sion r. des Romperts 8 1er ét.
Martigny av. de la Gare 38 1er ét.

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 3 71 11 - Le No 30 et

choisissez



Choisissez



LA CROISÉE SION

LA SUISSE PARTICIPERA A L'EXPOSITION UNIVERSELLE D'OSAKA EN 1970

BERNE. — La commission du conseil des Etats chargée d'examiner le mes- du Conseil fédéral concernant la participation de la Suisse à l'exposition universelle et internationale d'Osaka 1970 s'est réunie à Berne sous la présidence de M. Clerc, député au conseil des Etats. M. H. Buehler, sous-directeur auprès de la division du commerce, a renseigné la commission sur les raisons de ladite participation et a notamment dressé un tableau de l'état des relations économiques entre la Suisse et le Japon. Les travaux préliminaires et le projet retenu pour être exécuté ont fait l'objet d'exposés de MM. Montandon, directeur de l'office suisse d'expansion commerciale et Walter, architecte.

Après une discussion approfondie, la commission a décidé, à l'unanimité des voix, de recommander au conseil

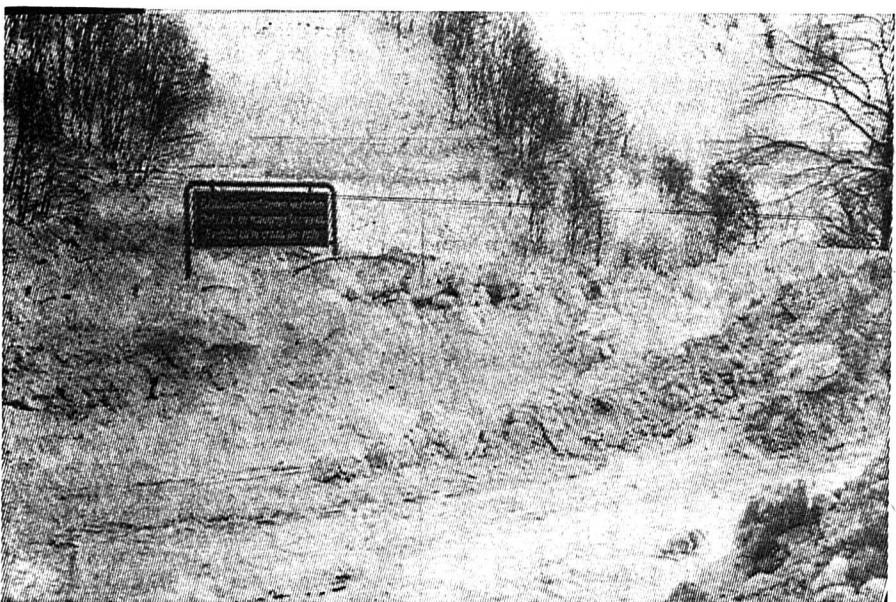
des Etats d'approuver la participation de la Suisse à l'exposition universelle et internationale d'Osaka. Elle a chargé le Conseil fédéral de faire mettre au point le projet arrêté et de demander les crédits nécessaires à son exécution dans un message spécial. L'attitude positive de la commission est particulièrement due à la constatation qu'elle fit du développement réjouissant des échanges économiques et culturels qui se sont établis entre les deux pays. Etant donné cet état de fait, la commission peut difficilement comprendre l'attitude négative des autorités japonaises au sujet de la demande présentée depuis longtemps par la Suisse en vue d'un quatrième service aérien de Swissair vers l'Extrême-Orient. La commission espère que cette question recevra bientôt une solution affirmative.

Camille Bournissen à la Dent-Blanche



Dans la paroi, Camille Bournissen avance lentement et prudemment. Il ne semble pas y avoir beaucoup de neige, par contre des plaques de glace (voir en pages locales).

Elle n'a pas observé les ordres



GOPPENSTEIN — C'est ce que l'on pourrait prétendre en voyant la neige qui a envahi les voies de la ligne du Lotscheberg alors même qu'une affiche bien en vue indique qu'il est interdit de traverser les voies !

Cette photo montre que l'avalanche semble s'être divertie à passer où, justement, cela est interdit.

ludo.

CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE par M.-W. Suès

Que se passe-t-il en Amérique latine?

Avez-vous remarqué que l'actualité, en matière de politique internationale, est entièrement consacrée, depuis des mois, aux affaires d'Europe, du Moyen et de l'Extrême-Orient? Pourtant il est un autre secteur du monde qui, souvent, souleve l'inquiétude et qui passe présentement au second plan, pour ne pas dire davantage: l'Amérique latine. Beaucoup penseront que ce complexe concerne moins le monde que

les Etats-Unis. N'a-t-on cependant point vu, ces dernières années, des chefs d'Etat, comme le français et l'italien, des ministres des affaires étrangères, de l'économie, des finances et de la sociologie prendre le chemin de l'Amérique du Sud et nouer des contacts de toute nature qui prouvent précisément que bien d'autres gouvernements que celui de Washington attachent une importance capitale à ce secteur du globe? C'est que les Etats hispano-américains sont devenus, depuis l'instauration du « castrisme » un théâtre d'opération idéologique. Même si Fidel Castro n'est plus tout à fait d'accord avec Moscou et avec Pékin, sa conception du communisme, essentiellement populaire, l'incite à encourager, à soutenir les mouvements révolutionnaires où qu'ils se produisent. C'est précisément ce que craignent plusieurs gouvernements de l'Amérique centrale et du Sud et ce qu'appréhendent les Etats-Unis.

Ces gouvernements, tout en comprenant que les préoccupations majeures de celui de Washington se trouvent aujourd'hui en Extrême-Orient, s'étonnent et déplorent ce désintéressement. Ils en voient une preuve douloureuse dans le fait que le président Johnson n'a pas hésité à couvrir des milliers de kilomètres pour se rendre aux obsèques du premier ministre australien, alors qu'il n'est point allé, sur une distance beaucoup plus courte, à celles du président de l'Uruguay, M. Gestido. Plus! il n'y a pas délégué de représentant personnel. Or, les démonstrations spectaculaires d'amitié tiennent une place importante dans les réactions, autant sentimentales que politiques, des Sud-Américains.

RELACHEMENT DES AMITIES

Lorsque feu le président Kennedy lança l'idée de l'« Alliance pour le progrès » qui devait aider au relèvement de l'économie de la plupart des Etats hispano-américains, un grand espoir apparut à leurs dirigeants. Depuis lors, c'est beaucoup moins à l'aide officielle qu'aux investissements très intéressés de la haute finance yankee, qu'ils eurent affaire. Il y a une grande différence. Les peuples de ces Etats ont l'impression que l'aide privée sert sur-

tout à permettre aux juntes militaires et autres associations de très gros propriétaires fonciers, de se maintenir au pouvoir en rejetant à l'arrière-plan l'évolution, l'instruction et l'émancipation des masses populaires. Les Hispano-Américains estiment que les Etats-Unis recherchent avant tout la stabilité des pouvoirs actuels, à laquelle les grands et nobles principes énoncés, il y a quelques années, par la Maison-Blanche, sont sacrifiés. Ils constatent que les débuts de réformes sociales qui avaient été prometteurs, n'ont pas eu de suite durable.

Dans certaines de ces capitales on avait élaboré un plan de collaboration économique, une sorte de « marché commun » hispano-américain. Bien loin de l'encourager, les Etats-Unis, par l'action indirecte de leurs tentaculaires entreprises, y font échec. Ces déceptions ont inévitablement conduit à un relâchement de l'alliance politique, « l'Organisation des Etats américains » depuis la conférence plénière qui s'était tenue, le printemps dernier, à Punta del Este, en Uruguay, conférence à laquelle le président Johnson s'était rendu en coup de vent.

A tort ou à raison, les Latino-Américains se sentent abandonnés et en ressentent un vif désappointement. Cela d'autant plus qu'ils sont conscients qu'on ne peut plus rien attendre de Washington durant près de deux ans. En effet, les Etats-Unis sont entrés en période électorale. Le président en exercice, qui désormais doit penser, avant tout, à son parti et ensuite à sa propre candidature, ne saurait prendre une décision politique ou financière importante qui pourrait avoir des répercussions sur sa candidature. De plus, après l'élection, si un homme nouveau entre à la Maison-Blanche, il lui faudra une année au moins pour se mettre au courant, surtout s'il envisage une action d'envergure en faveur de l'Amérique latine.

Les choses en sont là. Cette déconvenue ne peut qu'être favorable à ceux qui, dans la clandestinité, œuvrent pour un vaste mouvement révolutionnaire. Faut-il s'étonner si dans les onze Etats où l'armée détient le pouvoir, les militaires montrent les dents?

Me Marcel-W. SUES.

LA SUISSE TRAIT SA VACHE...

... mais pas paisiblement! Le problème du lait est-il décidément insoluble? Quand le soussigné a commencé à s'occuper de politique fédérale, il y a bientôt trente ans, on en parlait déjà; et ce n'était pas nouveau!

Il ne se passe quasiment pas d'année sans que des difficultés surgissent, auxquelles ont remédié tant bien que mal, et plutôt mal que bien, semble-t-il, puisque c'est toujours à recommencer. Quoi qu'on fasse, ni le producteur ni le consommateur ne sont satisfaits, et la solution ne satisfait pas non plus les spécialistes.

La dernière mesure des autorités fédérales a été la « retenue », destinée à punir le paysan qui livre trop de lait. On en attendait un frein à la production. Mais le frein se révèle inefficace, et les excédents, transformés en beurre, forment une montagne de plus de 8 millions de kilos dont on ne sait que faire. Le fait que la situation est analogue, et parfois pire, dans d'autres pays européens, ne nous dispense évidemment pas de chercher un moyen d'en sortir.

Le profane s'étonne d'apprendre qu'une grande partie du lait suisse est produit à l'aide de fourrages concentrés importés de l'étranger qui représentent la fauche de 350 000 hectares, et se demande s'il n'y au-

rait pas quelque chose à modifier de ce côté-là.

Mais, pour l'instant, la division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique propose tout simplement de doubler la retenue (de 3 à 6 centimes), ce qui revient à développer un système qui n'a pas donné satisfaction...

Conformément à la procédure ordinaire de consultation, on a demandé leur avis aux grandes organisations économiques. L'Union suisse des paysans s'est élevée contre la mesure envisagée et propose de limiter les importations exagérées de fourrages concentrés et de succédanés du lait. Elle estime par ailleurs qu'il n'y aurait pas d'excédents si l'on s'en tenait strictement aux dispositions de la loi sur l'agriculture. L'Union syndicale, elle, demande une politique qui contraindrait le paysan à limiter la production selon les possibilités d'écoulement. Et elle se déclare adversaire du système des taxes et surtaxes à l'importation, par égard pour le consommateur.

D'autres solutions sont préconisées. Un ancien directeur de l'Union suisse des paysans, M. Jaggi, présentement directeur de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale, pense qu'une réglementation contractuelle serait bien préférable à des réglementations étatiques: à l'exem-

ple de contrats collectifs, ils suggère la conclusion entre la Confédération et les organisations laitières d'une part, entre ces dernières et les producteurs de lait d'autre part, d'une convention globale de production et d'écoulement. Chaque exploitation connaîtrait l'avance la quantité de lait à livrer l'année suivante, et s'engagerait envers son organisation à en respecter les limites.

D'autres spécialistes pensent qu'il faut adapter la production à la consommation, en produisant moins de lait et plus de viande, de sucre et de céréales. Si cette solution est compatible avec les intérêts des paysans de la montagne, elle est intéressante. Le coût de cette nouvelle orientation de la production, pour la caisse fédérale, serait en tout cas inférieur à ce que coûte la situation actuelle.

Quoi qu'il en soit, le temps des palliatifs est passé. Il faudrait une bonne fois sortir du provisoire et attaquer le problème au fond. A cet égard, la procédure de consultation ne mène à rien: chaque groupement économique défend ses intérêts particuliers et l'autorité s'en tire par un compromis qui ne résoud rien. Il serait bien préférable d'asseoir tout le monde à la même table et de susciter une franche discussion. On aurait plus de chances d'en voir jaillir la lumière.

C. Bodinier

DANS NOS CANTONS

A propos du canal transhelvétique : Opposition de l'association pour la protection de l'Aar

SOLEURE — L'Association pour la protection de l'Aar (ASA) a pris récemment position au sujet de l'étude faite par l'Institut Battelle, pour Transhelvética S.A. L'Association s'oppose aux conclusions de ce travail, dans un communiqué qu'elle vient de rendre public :

« Récemment l'Association pour la protection de l'Aar (ASA) s'est occupée d'une expertise de l'Institut Battelle commandée par la Transhelvética S.A. A l'aide de cette expertise, qui tente de prouver que la transformation de l'Aar en voie navigable aurait un "effet économique", on fait une fois de plus de la propagande pour un canal transhelvétique.

« L'ASA n'est nullement surprise du résultat du rapport de l'Institut Battelle. Les données livrées par la Transhelvética S.A. aux installations électroniques de l'Institut ainsi que les questions restreintes par de nombreuses clauses n'étaient pas à même de produire un autre résultat. Au surplus, l'expertise utilisant des notions telles que "rentabilité sociale" a perdu de sa valeur vu qu'entre-temps l'Institut Battelle a désavoué la méthode utilisée lors de l'expertise élaborée pour la Transhelvética S.A. au cours d'une autre enquête ayant trait aux transports. Même les auteurs de la préface ne semblent pas être persuadés d'une rentabilité d'un canal transhelvétique. Autrement, ils n'auraient pas souligné que ce projet doit être considéré non seulement sur un plan économique, mais aussi sur un plan politique.

« L'ASA constate que cette publication ne représente nullement une réfutation du rapport du Conseil fédéral de 1965 contestant l'utilité et la nécessité d'une navigation intérieure sur l'Aar. »

Bienne: gros détournement à la recette du district

BIENNE. — La préfecture du district de Bienne a publié jeudi matin un communiqué relatif à une affaire de détournement, dont la presse locale s'était faite l'écho. Le montant du vol est de 70 000 francs environ. Dans sa déclaration, la préfecture précise les points suivants :

« Il est exact qu'un fonctionnaire cantonal, en l'occurrence le substitut du préposé à la recette du district, a détourné un très gros montant. L'enquête est presque terminée, et l'employé fautif sera déferé au tribunal compétent. Le dommage est entièrement couvert. Le personnel de la préfecture de Bienne n'est en aucune manière concerné par cette affaire. »

Hausse du prix de la munition pour le tir hors service

BERNE. — Le Département militaire fédéral a modifié l'ordonnance concernant le tir hors service, avec effet au 1er janvier 1968.

Vu les vols répétés d'armes déposées dans les stands de tir, constatés ces dernières années, il est désormais interdit de laisser des armes d'ordon-

Près de 18 000 visiteurs à l'abbatiale de Payerne

LAUSANNE. — Depuis quelques années, le nombre des visiteurs de l'abbatiale de Payerne ne cesse d'augmenter. C'est ainsi qu'en 1967, on a enregistré 17 843 entrées, alors qu'en 1964 il n'y en avait eu que 13 818. L'association pour la restauration de l'abbatiale de Payerne poursuit ses efforts pour faire toujours mieux connaître, en Suisse comme à l'étranger, la grande église romane qui, rappelons-le, a bénéficié l'année dernière de l'appui du «Heimatschutz».

L'utilisation de la dîme de l'alcool

BERNE. — Le Conseil fédéral publie les rapports des cantons sur la façon dont ils ont utilisé pour lutter contre l'alcoolisme le dixième de leur part aux recettes de la régie fédérale des alcools, conformément à l'article 32 bis de la Constitution. Ces rapports concernent, il faut le préciser, l'exercice 1965-1966. Le bénéfice de la régie s'élevait à 107 millions de francs. La part des cantons se montant à 48,8 millions de francs qui a été utilisée, dont 1,1 million pour lutter contre la cause de l'alcoolisme et 2,9 millions pour lutter contre les effets de l'alcoolisme. Dans son commentaire, le Conseil fédéral relève que ce rapport devrait être modifié. Comme il l'a souligné dans une circulaire du 3 mars 1967, l'effort devrait se porter bien davantage sur la lutte que contre les causes de l'alcoolisme.

Signature d'une convention collective de travail dans la construction genevoise

GENEVE. — Une nouvelle convention collective de travail pour la maçonnerie et le génie civil du canton de Genève de la société suisse des entrepreneurs (SSE) et la section Genève bâtiment de la fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment (FOBB). Cet important accord, qui a également été approuvé par les organes centraux suisses des deux associations professionnelles intéressées, codifie les améliorations intervenues dans les conditions de travail depuis environ quatre ans et sert de base à une procédure qui permettra de traiter rapidement certaines revendications, tant patronales qu'ouvrières, demeurées en suspens.

Une brève cérémonie a réuni les principaux artisans de cette nouvelle charte de travail aussi bien du côté de la S.S.E. que de la FOBB.

nance en dépôt dans les stands. Les tireurs qui n'auraient pas observé cette prescription seront rendus responsables des pertes éventuelles.

Les directeurs de cours de jeunes tireurs qui ont fait un cours d'instruction et qui ne sont pas équipés du fusil d'assaut peuvent désormais l'obtenir en prêt aussi longtemps qu'ils assument leurs fonctions.

Pour permettre aux membres des sociétés de tir de s'entraîner à moindre frais, le prix de la cartouche de fusil a pu être maintenu depuis 1946 à 12 centimes, en dépit du coût de revient toujours plus élevé. Malheureusement, compte tenu de l'augmentation plus importante du matériel et des salaires, il n'est aujourd'hui plus possible d'éviter une majoration du prix des munitions vendues aux tireurs. Dès lors la cartouche de fusil coûtera 14 centimes. La Confédération continuera à prendre 10 centimes par cartouches à sa charge.

Décès d'un journaliste tessinois

LUGANO. — M. Piero Beretta est mort à l'âge de 78 ans à l'hôpital italien de Lugano, dans la nuit de mercredi. Bourgeois d'honneur de Lugano il fut rédacteur au «Corriere del Ticino» de 1915 à 1960, et s'occupa principalement des chroniques locales et sportives.

24 heures de la vie du monde

★ **M. BAIBAKOV REGAGNE MOSCOU** — M. Nikola Baibakov, vice-premier ministre de l'Union soviétique a quitté, jeudi, Tokio, à l'issue d'une visite officielle de 17 jours pour regagner Moscou. Pendant son séjour, M. Baibakov a visité de nombreuses entreprises industrielles et agricoles dans les environs de la capitale ainsi qu'au centre et dans la partie occidentale du Japon.

★ **M. GUNNAR JARRING EST ARRIVE EN ISRAEL** — L'envoyé spécial de l'ONU, M. Gunnar Jarring, est arrivé jeudi matin à l'aéroport international de Lod, près de Tel-Aviv, venant du Caire, dans son avion particulier. L'ambassadeur Jarring confère, en ce moment, avec le ministre des Affaires étrangères israélien, M. Abba Eban, à Jérusalem. Les conversations portent essentiellement sur la nouvelle crise qui a éclaté autour du problème du canal de Suez.

★ **INONDATIONS EN INDOONESIE** — De fortes pluies se sont abattues récemment sur le Java oriental et ont entraîné de nombreuses inondations. Selon l'agence indonésienne d'informations, 120 personnes sont mortes ou sont portées disparues; 100 villages de la région de Malang ont été détruits.

★ **INDEMNITE POUR LA CALLAS** — Maria Callas recevra une indemnité d'un million 850.000 lire (14.615 francs) du théâtre de l'opéra à la suite de l'interruption de la représentation qu'elle donnait le soir du 2 janvier 1958 en présence du président de la république. C'est ce qu'a décidé la cour d'appel de Rome qui a déclaré valable l'excuse donnée par la célèbre cantatrice, mais contestée par la direction du théâtre, d'une attaque de pharyngite. Le théâtre, qui peut recourir en cassation, devra payer en outre les intérêts de la somme et les frais du procès.

★ **GRAVE ACCIDENT DE LA CIRCULATION EN THAILANDE** — La police de Bangkok a annoncé, jeudi, que 13 personnes ont été tuées et 15 autres blessées au cours d'une collision qui s'est produite mercredi entre un autobus et un véhicule militaire américain, dans les environs de Bangkok.

★ **LE PREMIER MINISTRE FINLANDAIS AU MOIS DE MARS EN UNION SOVIETIQUE** — Le premier ministre de Finlande, M. Rafael Paasio se rendra au mois de mars en Union soviétique, sur invitation du parti communiste de ce pays. Il sera à la tête d'une délégation du parti social-démocrate finnois.

★ **FILLETTE DE 9 ANS ASSASSINEE** — Dans la nuit de mercredi à jeudi, la police de Darmstadt a retrouvé près de Hergershausen (Hesse), le corps de la petite Kmarienne Voelker, âgée de 9 ans. La malheureuse enfant, dont le cou avait été tranché, gisait dans un terrain vague. Elle avait disparu du domicile de ses parents depuis mercredi soir. Aussitôt alarmée, la police avait recherché fébrilement la fillette.

★ **LE ROI CONSTANTIN PART POUR LE DANEMARK** — Le roi Constantin de Grèce a quitté, jeudi, Rome à bord de son avion privé pour se rendre à Copenhague où il assistera au mariage de sa belle-sœur, la princesse Benedikt. Il est accompagné du prince Henri de Hesse et du général Leonidas Papagos.

Quels sont les cols fermés?

BERE. — L'ACS et le TCS ont publié un relevé de l'état des cols.

En Suisse romande, sont fermés les cols du Grand-Saint-Bernard, de Bellegarde (versant fribourgeois), du Pillon (versant bernois) et du Simplon. Les chaînes ou pneus à neige sont nécessaires pour le versant bernois, du col de Bellegarde, et pour le versant vaudois du Pillon. Les pneus à neige sont recommandés pour La Forclaz, les routes d'accès au tunnel du Grand-Saint-Bernard, le Pas-de-Morgins, le col des Mosses, ainsi que pour les routes Sierre-Montana-Crans, Stalden-St-Nicolas.

En Suisse alémanique, sont fermés les cols de l'Albula, de la Bernina (de 18 h. à 7 h.); de la Flüela, de La Furka, du Grimsel, du Klausen, du Lukmanier, de l'Oberalp, du San Bernardino, du Saint-Gothard, du Splügen, du Susten et de l'Umbrail, ainsi que les routes Gampel-Goppenstein.

La route Göschenen - Andermatt

n'est praticable qu'avec des chaînes. Les pneus à neige sont recommandés sur la route de Grafenort-Airolo. Thuisis-Hinterrein, Mesocco-San Bernardino, Aigle-Villars et Reichenau-Flims sont ouvertes et normalement praticables.

Adieux au vieux théâtre saint-gallois

SAINT-GALL. — Inauguré le 5 novembre 1857 par une représentation de «Don Juan» le vieux théâtre municipal de Saint-Gall a donné mercredi sa dernière représentation, avec le «Bettelstudent», de Milliccker.

Le nouveau théâtre, édifié dans le parc municipal, sera inauguré le 15 mars par une représentation de «Fidelio». Cette nouvelle scène saint-galloise a été construite sur des plans ultramodernes, et travaillera en collaboration avec le théâtre de Constanz. L'ancien bâtiment sera démolli.

Importante convention pour de nouveaux moyens de production par voie thermique et nucléaire

Les producteurs et distributeurs d'électricité unissent leurs efforts dans le cadre d'EOS

LAUSANNE. — Les principales sociétés productrices et distributrices d'électricité de Suisse romande viennent de ratifier à Lausanne, au cours d'une séance du conseil d'administration de la S.A. Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) une importante convention relative à la réalisation de nouveaux moyens de production d'énergie par voie thermique et notamment nucléaire.

REGARDS VERS D'AUTRES RESSOURCES

En effet, en raison de l'amenuisement des forces hydrauliques dont l'aménagement est encore rentable, les entreprises électriques doivent désormais se tourner, pour faire face aux besoins croissants de la consommation, vers des sources d'énergie d'origine thermique que celle-ci soit conventionnelle ou nucléaire.

UNE ETROITE COLLABORATION

Or, la réalisation de moyens de production d'énergie de cette nature, dont le seuil de rentabilité est relativement élevé, ne peut se situer que dans le cadre d'un marché assez vaste et suppose des investissements très importants. C'est pourquoi, soucieux d'éviter une dispersion des efforts préjudiciable aux intérêts de la commu-

nauté, les producteurs et distributeurs romands d'énergie électrique, réunis au sein d'EOS, étudiaient depuis quelque temps les modalités d'une collaboration aussi étroite que possible dans ce domaine. L'accord qui vient d'être ratifié par le conseil d'administration de l'Energie de l'Ouest-Suisse, où sont représentés la commune de Lausanne, les services industriels de Genève, la Compagnie vaudoise d'électricité, les Entreprises électriques fribourgeoises, la Société romande d'électricité, la Société financière neuchâtoise d'électricité — pour le compte des Forces motrices neuchâtoises — et les Forces motrices valaisannes constitue l'aboutissement de ces travaux.

UNE DUREE DE 40 ANS

Cette convention, qui est prévue pour une durée de 40 ans et valable dans toutes les zones desservies par ses signataires, se résume, pour l'essentiel aux points suivants :

① EOS sera chargée, en étroite collaboration avec ses partenaires, d'élaborer les projets, d'entreprendre la construction, de pourvoir au financement et d'assurer l'exploitation des futures centrales thermiques, notamment nucléaires.

② L'énergie produite sera mise à la disposition de toutes les sociétés signataires au prix de revient moyen de ces centrales, et cela quel que soit leur éloignement par rapport aux centres de production et de distribution.

③ EOS s'engage à assurer l'alimentation des réseaux de ses partenaires en cas de pannes des centrales visées par la convention ainsi qu'à placer

au mieux l'énergie supplémentaire qui serait éventuellement disponible.

FUTURES CENTRALES THERMIQUES

L'accord qui concrétise la volonté des producteurs et distributeurs d'énergie de Suisse romande de concentrer leurs intérêts pour maintenir le prix de l'électricité à un niveau aussi bas que possible, est suivi avec intérêt en Suisse alémanique où la coordination des projets de futures centrales thermiques se heurte encore à un certain nombre de difficultés.

Le trafic aérien bernois au mois de décembre

BERNE. — En décembre, l'aéroport de Berne-Belpmoos a enregistré un mouvement total de 2 768 vols (novembre 2 967). Ce chiffre comprend les vols et atterrissages du trafic de ligne de charters, d'appareils civils et militaires ainsi que d'avions-école et d'hélicoptères. Le nombre des passagers, y compris les passagers de transit, s'élève à 2 615 personnes (novembre 1965). Le poids total du fret transporté est de 25,6 tonnes (novembre 19,5 tonnes). Sur 240 vols prévus à l'horaire, 29 ont été annulés, ce qui correspond à une régularité de 87,9% (novembre 66,2 % avec 81 annulations).



Quelques précipitations Neige en plaine

★ SITUATION GENERALE

La zone de haute pression continentale se retire lentement vers le sud-est. La perturbation associée à la dépression de Scandinavie, s'approche des Alpes. Son activité sur nos régions devrait être faible et sporadique.

★ PREVISIONS JUSQU'A VENDREDI SOIR NORD DES ALPES, VALAIS, NORD ET CENTRE DES GRISONS

Le ciel sera nuageux, passagèrement très nuageux. Des précipitations éparpillées sont possibles, principalement le long du Jura et dans les Préalpes. La limite des chutes de neige se situant entre 900 et 1 200 mètres. Sur le Plateau, quelques bancs de brouillard persisteront jusqu'à ce matin. La température, en plaine, comprise entre moins 3 et plus 2 degrés en fin de nuit, atteindra 3 à 8 degrés cet après-midi. Les vents, du secteur sud-ouest, seront modérés en montagne.

SUD DES ALPES ET ENGADINE

Le ciel sera généralement très nuageux. Quelques précipitations sont possibles. Aujourd'hui, en fin de journée, de nouvelles éclaircies sont probables. La température sera comprise entre moins 3 et plus 3 degrés la nuit, et entre 5 et 10 degrés vendredi après-midi. En montagne il fera plus frais. Les vents du secteur sud-ouest, faibles en plaine, seront modérés en montagne.

★ EVOLUTION PROBABLE POUR SAMEDI ET DIMANCHE NORD DES ALPES

Le temps sera d'abord très nuageux à couvert, précipitations temporaires, parfois neige jusqu'en plaine. Plus tard, quelques éclaircies.

SUD DES ALPES

Nébulosité variable, partiellement ensoleillé.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

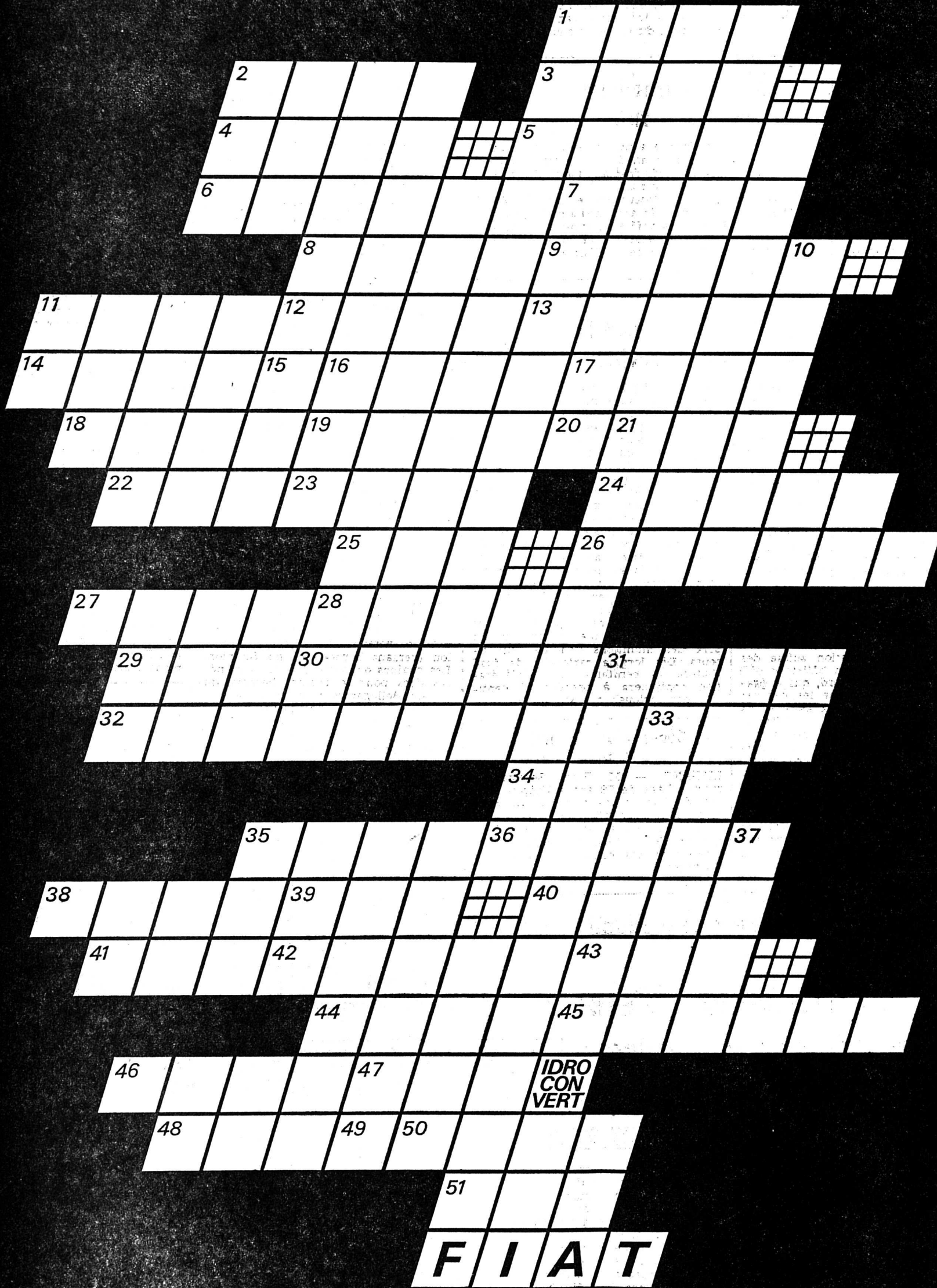
Valeur Rachat

A. L. L. growth fund.

\$ 11,36

Gagnez la reine de la ville!

La fameuse Fiat 500



1. Usine européenne avec plus de 145 000 salariés
2. Usine automobiles dont le siège principal est à Turin
3. Prénom masc., (ital.)
4. Nom d'une voiture de sport (ital.)
5. Adject. du verbe couper
6. Araignée (angl.)
7. Usine automobiles européenne fondée en 1899
8. Voir no 2
9. 11 heures du soir
10. Consonne
11. Voir no 7
12. Avant-dernière h. du jour
13. Voir no 5
14. 6 heures du soir
15. 2^e lettre de l'alphabet
16. Voir no 1
17. Grande marque d'automobiles ayant la gamme de modèles la plus vaste
18. Voir no 7
19. Siècle de la renaissance
20. Consonne
21. Une «voiture de l'année»
22. Dernier lancement Fiat
23. Voir no 17
24. Hobby
25. Voir no 21
26. Voir no 6
27. Fabrique d'automobiles fondée en 1899 par Giovanni Agnelli
28. Activité
29. Chiffre en-dessus de 120
30. Participe passé de couper
31. lux (lat.)
32. Qui concerne la famille
33. Voir no 25
34. Fabrique d'automobiles européenne avec plus de 6000 agences
35. Voir no 17
36. Douzième siècle
37. Consonne
38. Voir no 2
39. 2 fois 425
40. Voir no 34
41. 900 moins 50
42. Divisé
43. Voir no 39
44. Voir no 17
45. Voir no 6
46. Voir no 7
47. Chiffre en-dessous de 900
48. Chiffre en-dessus de 550
49. 4^{ème} lettre de l'alphabet
50. Voir no 34
51. Voiture anti-embouteillage

Coupon d'adresse

Nom, prénom

Rue

Numéro postal, lieu

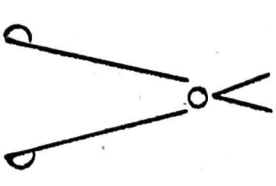
Règlement du concours

Envoyer la page entière avec mots croisés et coupon d'adresse dûment remplis dans enveloppe affranchie (dernier délai d'expédition: samedi 10 février 1968 à minuit, date du timbre postal faisant foi, à Concours Fiat Fiat (Suisse) SA 108, rue de Lyon 1211 Genève 13

Toutes les personnes faisant partie de l'organisation de ce constructeur sont exclues du concours. Le gagnant sera désigné par tirage au sort parmi les personnes ayant envoyé la solution exacte des mots croisés. Le tirage au sort sera exécuté sous contrôle de notaire.

Prix: la fameuse Fiat 500.

le chirurgien



de
saint-chad

par **theresa charles**

copyright
by opera mundi

68

— Ici Cascade 290...
— Allô ! C'est Béatrice ? Non, n'est-ce pas ?
— Non. Vous désirez parler à madame Elbure ?
— Non, pas spécialement. Qui est à l'appareil ? Est-ce... Inez ?
— Oui, répondit Inez, surprise.
— Je m'en doutais. (Il y eut un éclat de rire.) Excusez-moi, je ne connais pas votre autre nom.
— Raine. Inez Raine. Qui êtes-vous ?
— Evelyn. Dites, j'ai honte de vous avoir laissée vous débrouiller seule. Est-ce que ça va ?
— Oui. Merci.
Inez avait du mal à parler. Ce premier contact avec Evelyn l'avait surprise. Son poulx s'accéléra et sa gorge se serra. Evelyn avait pris des proportions si menaçantes dans son imagination, depuis qu'elle avait entendu Patrick prononcer son nom, que le choc était énorme.
— C'est désolant, d'autant plus que j'avais follement envie de vous voir, poursuivit la voix d'Evelyn, une voix jeune, aimable et attirante. Mais je ne voulais pas courir de risques. Veux-tu te tenir tranquille, espèce d'horreur ?
— Comment ?
— Je parlais à mon fils. Il essaie de grignoter le fil du téléphone. Est-ce que cela peut lui donner une secousse électrique ?
— Un léger choc, oui, je le crois.
— Jusqu'à présent, il a l'air à toute épreuve. Il n'est pratiquement jamais grignon ou malade. C'est pourquoi je me suis affolée quand il s'est mis à éternuer, à renifler et à refuser de manger.
— Comment va-t-il maintenant ?
— Oh, mieux, Dieu merci ! Sa température a baissé. S'il ne tousse pas, nous essaierons d'aller vous voir dans le courant de la semaine. Dites-le à Béatrice et à oncle Willoughby, voulez-vous ? Que mon oncle ne se fasse pas de souci...
— Entendu, madame Elbure...
— Oh, appelez-moi Evelyn. Vous êtes presque de la famille, n'est-ce pas ?
— C'est beaucoup dire.
— Patrick m'a appelée Inez deux fois en moins d'une heure la dernière fois que je l'ai vu. Cela m'a paru très significatif. C'est comme cela que j'ai vu votre nom, d'ailleurs.
— Oh, je vois.
— Ensuite mon mari m'a parlé de vous. Il avait été très impressionné. Non, brute ! (Autre éclat de rire). C'est Val. Il est venu me chatouiller. Il me met au défi de vous répéter sa description de vous... Alors je ferai bien de m'abstenir. Mon affection à tous. Au revoir...
— Merci d'avoir appelé et...
Le téléphone devint muet. Inez eut la vision de Val prenant le récepteur des mains d'Evelyn... et serrant sa femme dans ses bras. Comme ils devaient s'amuser ! L'amour, le mariage et la vie de famille étaient joie perpétuelle chez Val et Evelyn.
Inez se retourna... et aperçut Patrick qui l'observait du seuil du salon. Leurs regards se croisèrent, et Patrick s'avança vivement vers elle.
— J'ai entendu sonner, mais vous aviez pris la communication. Elle était pour vous ? questionna-t-il.
— En un sens, oui.
— Que voulez-vous dire ? Pourquoi avez-vous cet air-là ?
— Quel air ?
— Ce petit sourire satisfait. Je suppose que c'était votre Christophe ?
— Absolument pas. C'était votre... votre belle-sœur. Elle s'était retenue juste à temps de dire « votre Evelyn ».
— Evelyn ? Ah ! Qu'est-ce qu'elle voulait ?
— Prévenir que le petit allait mieux et qu'elle espérait pouvoir venir dans le courant de la semaine.
— Bon. Je me doutais que c'était beaucoup d'embarras pour rien. Elle aurait dû être ici pour vous montrer la maison. Mais ça, c'est typique d'Evelyn. On ne peut pas compter sur elle.
— Elle m'a paru absolument charmante. Non, ce n'est pas le mot juste. Elle avait l'air vivante et cordiale.
— C'est ce qu'elle est. Al-je jamais dit le contraire ?
Inez eut un haussement de sourcils étonné tant il avait un ton aigre, impatient.
— Pardon ! Mais je viens juste de me dire que rien n'empêche ce type de vous téléphoner aussi souvent qu'il lui plaira... ou même de venir ici pour vous voir.
— Quel type ? Chris ? Oh, ne soyez donc pas idiot ! Il est occupé... très occupé. Et, s'il ne l'était pas, il ne me poursuivrait quand même pas de ses assiduités.
— Vraiment ?
— Oui. Il sait que cela ne servirait à rien.
— Je voudrais en être aussi sûr que vous.
Elle sourit. Elle ne lui dit pas ce qu'elle pensait, mais elle ne put réprimer un petit mouvement d'inquiétude. Était-il jaloux d'elle... ou redoutait-il seulement une seconde défaite ? Il s'était vu prendre Evelyn. Sa crainte venait-elle de là ? N'était-ce pas au fond encore de la jalousie à cause d'Evelyn ?
Il y avait bien des questions qu'Inez ne pouvait pas poser. Il lui faudrait se tenir en alerte et n'avancer qu'à pas prudents. Tout serait peut-être plus facile quand elle aurait rencontré Evelyn... à moins que ce ne soit plus décourageant. Elle ne savait pas encore quels étaient les liens actuels entre Patrick et Evelyn.
— Je vais dire bonsoir à mon père. Puis il faudra que je parte... dit Patrick d'une voix tendue. Attendez-moi ici !
Quand il redescendit, sa valise à la main, il avait un regard joyeux, ardent. Il mit son bras autour des épaules d'Inez et l'entraîna d'un pas vif vers sa voiture.
— Vous avez fait la conquête de mon père. Il m'a proposé de but en blanc de vous donner les perles noires.
— Les perles noires ?
— Un héritage de ma mère. Elle les avait reçues de sa mère à elle. Elles sont très réputées. Papa dit que ma mère les avait de tout temps destinées à ma femme. Elles sont à la banque en ce moment. Je dois les en sortir et les apporter à mon prochain séjour ici.
Inez ne voulait pas amoindrir l'évidente joie qu'il ressentait devant le geste de son père, mais elle était un peu gênée. Elle n'était pas encore la femme de Patrick. Ils n'étaient même pas fiancés officiellement.

(A suivre)

SUPERMAN



Février
2

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen. tél. 5 10 29.
Hôpital d'arrondissement — Heures de visite, semaine et dimanche de 13 h 30 à 16 h 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h 30 à 16 h 30.
La Locanda. — Tous les soirs, Pierre Bongiorno et son quartet vocal, avec, en attraction, Mlle Macha.

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. (027) 2 32 42 Voir aux annonces
Cinéma Capitole. — Tél. (027) 2 20 45 Voir aux annonces
Cinéma Luz. — Tél. (027) 2 15 45 Voir aux annonces
Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital Tél. (027) 2 43 01
Hôpital régional — Heures de visite tous les jours de 13 h à 16 h
Pharmacie de service — Pharmacie de la Poste. tél. 2 15 79.
Ambulance — Michel Sierro tél. 2 59 59 et 2 54 63
Dépannage de service — Michel Sierro. tél. 2 59 59 ou 2 54 63
Dépôt de pompes funèbres — Michel Sierro. tél. 2 59 59 ou 2 54 63
Maternité de la Pouponnière — Visites autorisées tous les jours de 10 h à 12 h ; de 13 h à 16 h ; de 18 h à 20 h 30
Œuvre Sainte-Elisabeth — (Refuge pour mères célibataires) — Toujours à disposition
Samaritains — Dépôts d'objets sanitaires 8, chemin des Collines, 1950 Sion, tél. (027) 2 42 69 Ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; seul samedi et dimanche
Cabaret-dancing « La Matze », Sion. — La vedette des disques RCA Victor, le sensationnel TEDDY RAYE et son ensemble. Chaque soir show. Tous les dimanches dès 17 heures ; thé-dansant.
Le Gallon. — Ambiance créée par les V Latins et la danseuse hongroise Hety Tan.
O. J. du Ski-Club de Sion. — Sortie à Bruson (à skis) et non à Montana, pour grands et petits. Départ de la Planta à 8 h. Pique-nique obligatoire. En cas de mauvais temps, le No 11 renseignera dès 6 h. 30 le dimanche matin.
Patinoire. — Patinage public : 17 h. 30, Club de patinage ; 18 h. 30, HC Sion (I) ; 20 h. 30, patinage public.
Université populaire. — 2 février : Médecine, docteur Henri Pitteloud, Casino, 6 février, à 20 h. 15 : Cinéma, M. H. Pellegrini, professeur, école normale des garçons.
Aula du Collège. — Vendredi 2 février à 20 h. 30 : conférence Jean-Jacques Gautier. Critique théâtrale du « Figaro ». Prix Goncourt sur la Comédie française. Billet en vente à l'entrée.
PONT-DE-LA-MORGE. — Dimanche 4 février 1968, dès 16 h., aura lieu au café des Collines, à Pont-de-la-Morge, le lotto victualles en faveur de la chapelle de Châteauneuf. Jambons, fromages et nombreux lots vous attendent. Abonnements Invitation cordiale.
Chœur mixte du Sacré-Cœur. — Vendredi 2 février, à 20 h., messe de la Chandeleur, suivie de la répétition. Le dimanche 4 février, le Chœur chante la messe.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. (026) 2 21 54. Voir aux annonces.
Cinéma Corso. — Tél. (026) 2 26 22. Voir aux annonces
Pharmacie de service. — Pharmacie Vouilloz, tél. 2 21 79
Service de dépannage. — du 29 janvier au 5 février 1968, carrosserie Germano, tél. 2 25 40 Le service débute à 18 h. et se termine le lendemain matin à 7 h. Dépannage également le dimanche.
Patinoire. — 9 h. écoles et patinage ; 13 h. 30. écoles et patinage ; 18 h., entraînement des novices ; 19 h., entraînement HCM (1ère et juniors) ; 20 h. 30, patinage public.

SAINT-MAURICE

Cinéma Rozy. — Tél. (025) 3 64 17 Voir aux annonces.
Pharmacie de service — Pharmacie Galliard tél. 3 62 17
Samaritains — Dépôt de matériel sanitaire Mme M. Beytrison, rue du Collège Tél. 3 66 85
Ambulance — Le service est assuré par Bossuet et Favre, garage Casanova, tél. 3 63 00
C. A. S. Saint-Maurice. — 2 février : projections diapositives au Buffet CFF, à 20 h. ; 4 février : col des Chamols, 2.650 m., 4 h. 30 de Barboleusaz.

MONTHEY

Plaza — Tél. (025) 4 22 90 Voir aux annonces.
Monthéolo — Tél. (025) 4 22 60 Voir aux annonces
Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.

On cherche à Bienne

nurse diplômée pour enfants

à partir du 1er avril, pour environ six mois.
Offres à Mme Philippe Kind, rue Neuve 20, 2500 Bienne.
Tél. (032) 2 68 84.
P 20428 U

On cherche pour le 1er avril ou date à convenir,

jeune fille

de confiance, pour aider au ménage et au magasin.
Bon salaire, congé régulier, possibilité d'apprendre l'allemand.
Chs Lutz, épicerie-primeurs, rue Centrale 107, Bienne.
Tél. (032) 2 23 28.
P 20425 U

Fabrique de machines pour l'automatisation industrielle cherche

serrurier de construction tôliers Mécanicien

pour montage machines automatiques

Faire offres ou se présenter : Automatisation industrielle S. A., 15, rue de l'Union, 1800 Vevey.
Tél. (021) 51 00 44.
P 68 L

On cherche pour entrée tout de suite

filles de maison

Tél. (026) 7 13 25.

Famille suisse allemande, catholique, cherche

JEUNE FILLE

sérieuse pour faire le ménage de quatre personnes, pour le printemps ou date à convenir
Vie de famille, congés réguliers.
Possibilités d'apprendre l'allemand.
Faire offres à famille H. Kappeler-Wittmer, fromages en gros, 5000 Aarau. Tél. (064) 22 13 68 ; privé 22 56 77.

Sur nos ondes

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. — De 8.00 à 18.00 : Informations toutes les heures (sauf à 13 heures). — 9.05 Franz Schubert. 9.15 Emission radiocolaire. 9.45 et 10.05 Franz Schubert. 10.15 Emission radiocolaire. 11.05 Spécial-neige. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le memento sportif. 12.35 Dix - vingt - cinquante - cent ! 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton : La Chartreuse de Parme. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles ou presque : Poésie et chansons. 14.05 Chronique boursière. 14.15 Emission radiocolaire. 14.45 Pour les enfants sages ! 15.05 Concert chez soi : En clé de sol. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. Lecture : « Rebecca ». 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.05 Récital express. 18.20 Le micro dans la vie. 18.40 Chronique boursière. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants ! 19.40 Au clair de ma plume. 20.00 Magazine 68. 21.00 Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne. Direction : Victor Desarzens. 22.30 Informations. 22.35 Les chemins de la vie. 23.00 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

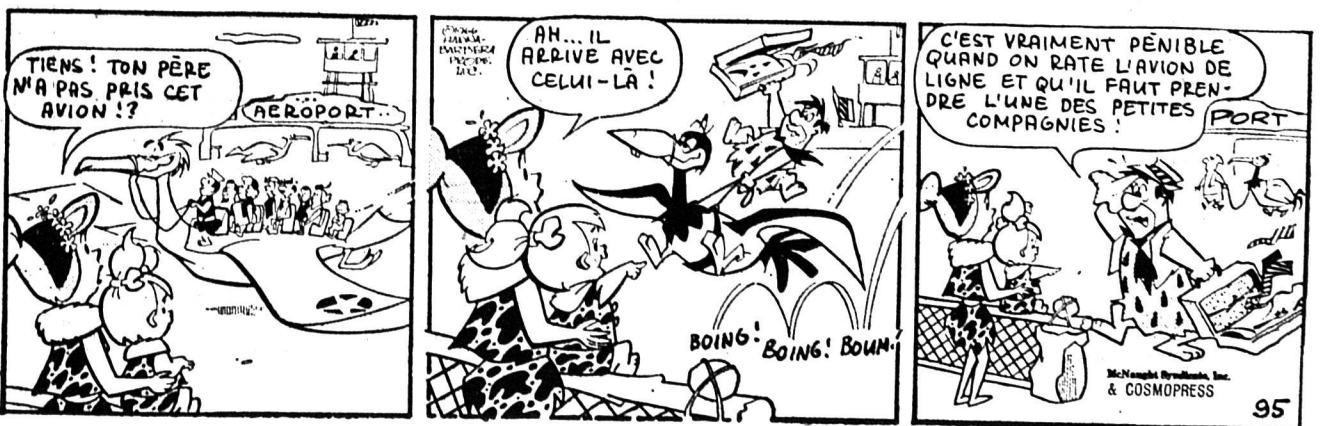
SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique, concert quotidien du 2e programme romand. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. Pour les travailleurs italiens en Suisse. 19.30 Musique sérieuse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Informations locales. 20.30 Bande à part. 21.10 Que sont-ils devenus ? Ce soir : André Claveau. 21.30 Carte blanche à la littérature. 22.30 Idoles du jazz. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Informations-flash à : 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00 et 23.25. — 6.10 Musique champêtre. 6.20 Mélodies populaires. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio, un programme récréatif. 8.30 Concert : Pages symphoniques. 9.00 Le pays et les gens : Quelques pensées concernant vie moderne. 10.05 Danses populaires suisses. 10.20 Radio scolaire. 10.50 Marches. 11.05 Emission d'ensemble : Orchestres célèbres. 12.00 Memento touristique pour les skieurs. 12.40 Rendez-vous de midi : Informations et musique. 14.00 La santé par une alimentation saine. 14.30 Orchestre W. Stech. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades. 16.05 Flowering Cherry, dans une version allemande. 17.30 Pour les enfants : Le ski aujourd'hui et autrefois. 18.00 Informations. Météo. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse : Quoi de neuf ? Le calendrier des manifestations. 18.55 Bonne nuit pour les petits. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. Chronique mondiale. 20.00 Mélodies de films. 20.35 Fritz Lang à Londres : interview du célèbre metteur en scène sur son voyage en Allemagne. 21.10 Cabaret, revue musicale sur le Berlin des années 30. 22.15 Informations. Commentaires. Revue de presse. 22.30-23.25 Spécialités et raretés sonores.

MONTE CENERI Informations-flash à : 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00 et 22.00. — 6.35 Réveil en chansons, avec A. Mattolatti. 7.00 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 11.05 Les heures de la musique. 11.24 Magazine féminin. 11.30 Profils d'artistes lyriques. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.05 Tangos. 13.10 Le feuilleton. 13.20 Orchestre Radiosa. 13.50 Petit concert. 14.10 Radio scolaire : Mosaïque. 14.55 Radio 2-4 : Mélange léger pour tous les âges. 16.05 Heure seraine. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Piano : Deux études - Ouverture, arioso et toccata. Casella. 18.30 Chansons du monde. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Fantaisie pour orchestre. 19.15 Informations, Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Panorama de l'actualité. 21.00 Interprètes sous la loupe. 21.00 Rythmes. 22.05 La semaine culturelle. 22.35 Chansons et ensembles modernes. 23.40 Informations. Actualités. 23.20-23.30 Prenons congé en musique.

TELEVISION 18.40 Présentation des programmes. 18.45 Bulletin de nouvelles du télé-journal. 18.55 Avant-première sportive : Avant Grenoble. Souvenirs olympiques. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Le feuilleton : Agence Interim. Ce soir : Week-end. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Avant-première interne. 20.40 Spectacle d'un soir présente : Topaze, de Marcel Pagnol, avec Jacques Ardouin, Michel Peyrelon, Rafael Minaert. 23.15 Télé-journal. 23.25 Bulletin d'enneigement communiqué par les CFF. 23.30 Fin.

Les Pierreafeu



95

**A louer printemps 68
à Martigny**

appartements

1, 2, 3, 3 1/2 pièces


BUREAUX EN REZ-DE-CHAUSSEE

dans immeuble tout confort en voie d'achèvement, à proximité de la gare

PRIX AVANTAGEUX

Pour visiter et traiter :
Raymond Métral, architecte, av. de la Gare, 50, Martigny. Tél. (026) 2 20 22.

**Quel plaisir pour le cuisinier
D'apporter, fumant, sur la table
Ce mets crémeux et délectable
Qu'il a lui-même préparé!
Car la meilleure, c'est quand-même
Toujours celle qu'on fait soi-même!**



La fondue crée la bonne humeur!

ST.LUC STATION D'HIVER
1650-2640 m
à 22 km de SIERRE
sur route excellente

Belles pistes
soigneusement entretenues
par autochenille RATRAC

1 télésiège **3 téléskis**



fonctionnent quotidiennement pour vous faire apprécier 19 km de pistes variées.

Abonnements divers.
Abonnement 10 jours non consécutifs 90 fr.
Carte libre parcours + car (aller et retour) 16 fr.

Chaque dimanche :
Course postale spéciale - Départ de Sierre à 07 h. 15.

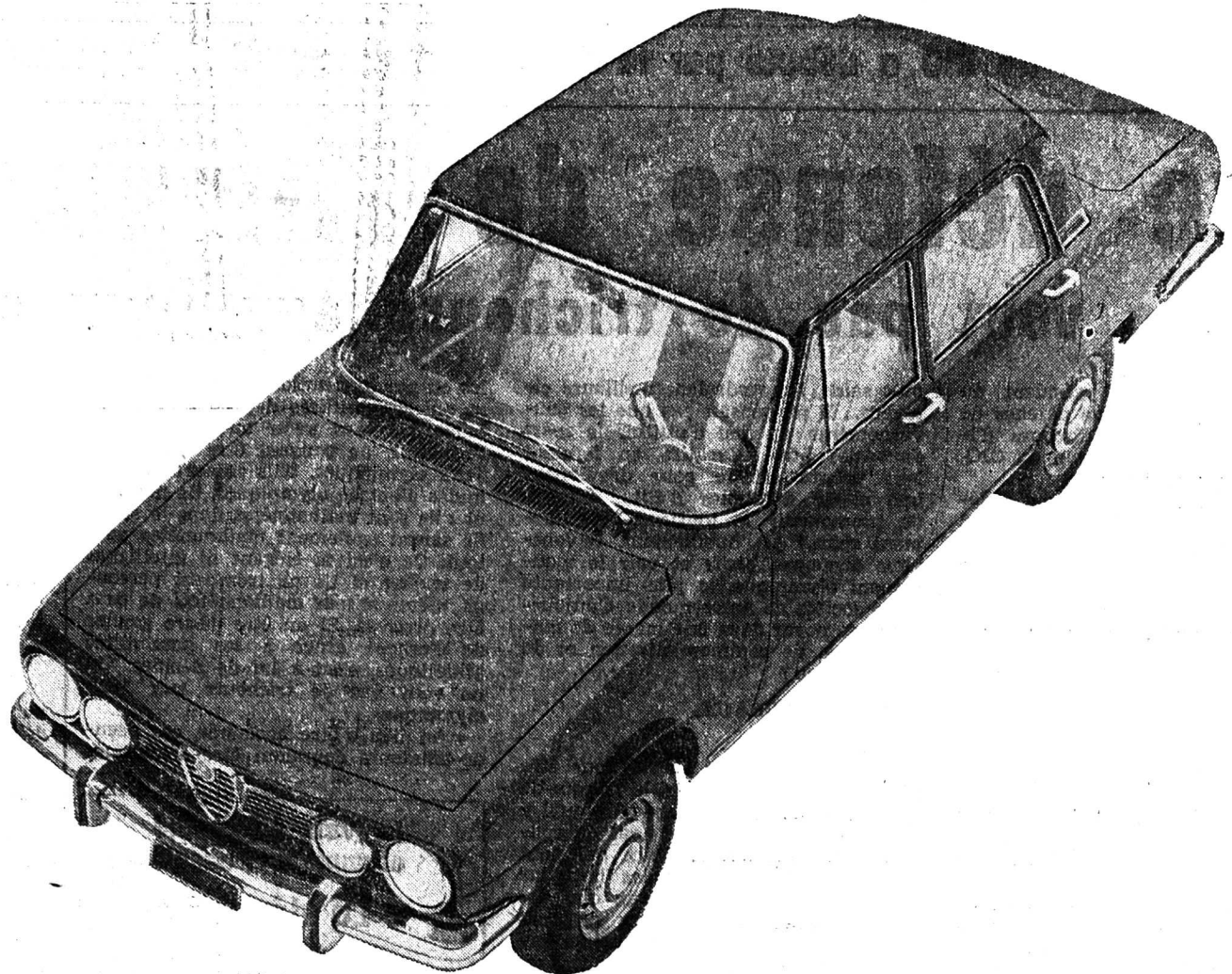
❄️ ❄️ ❄️ ❄️ ❄️ ❄️ ❄️ ❄️ ❄️ ❄️

Vite et bien
Nettoyage chimique
SAXON



Tél. (026) 6 25 28.
Dépôts dans toute la région.
Cherche et livre à domicile.
Envois postaux dans tout le Valais.

Service au kg. **4 kg. 8 fr.** compris repassage pantalons



1750

LA GLORIEUSE 1750 DONNE SON NOM AUX NOUVELLES ALFA ROMEO

La voici! Beaucoup de chic, de charme et de confort. Ceci pour l'extérieur. Et l'intérieur? De la classe, mais toujours sport. Par exemple, le tableau de bord: hormis le compteur de vitesse et le compte-tours, tous les instruments et les commandes se trouvent sur la console médiane. Le tout plaqué bois véritable. Ce qui ne se trouve en général que sur les voitures d'un prix beaucoup plus élevé. De la place pour 5 personnes. Des sièges-couchettes. Un moteur de 1800 cc avec vilebrequin à cinq paliers et double arbre à cames en tête, développant une puissance de 132 CV SAE. Sa vitesse est d'environ 180 km/h. La 1750 possède également cinq vitesses synchronisées et une marche AR. Cela la rend souple et nerveuse (1 km départ arrêté: 32,8 sec.). Quatre (servo) freins à disques. La 1750 d'Alfa Romeo est une «Européenne» de classe. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui avec le représentant Alfa Romeo le plus proche.



Voici la gamme de la nouvelle 1750:

1750 Spider Veloce plus de 190 km/h 5 vitesses synchronisées + marche AR Fr. 15 900.-	1750 GT Veloce plus de 190 km/h 5 vitesses synchronisées + marche AR Fr. 16 900.-	1750 Berlina plus de 180 km/h 5 vitesses synchronisées + marche AR Fr. 13 900.-
--	--	--

Alfa Romeo (Suisse) S.A. - 170 Concessionnaires et Agents officiels dans toute la Suisse.

- | | | |
|-------------|---|---------------|
| Sierre : | R. Pellanda, Garage Elite, route du Simplon | (027) 5 17 77 |
| Glis-Brig : | Garage de la Matze S.A. | (028) 3 36 55 |
| Martigny : | Garage Imperia S.A., rue du Léman | (026) 2 18 97 |
| Monthey : | G. Moret, Garage du Stand | (025) 4 21 60 |
| Sion : | Garage de la Matze S.A. | (027) 2 62 62 |



PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000

Discrètement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!

BANQUE ABRI BERNER
Monbijoustr. 29
Tél. 031-25 74 33

LOTÉRIE ROMANDE

demain...

à Gland (VD)

LISEZ ET FAITES LIRE LE NOUVELLISTE

La 66e session du CIO a débuté par le discours d'inauguration du président M. Brundage

Vive défense de l'amateurisme

« On ne veut pas de tricheurs aux Jeux olympiques »

M. Avery Brundage, président du CIO, s'est livré à une vive défense de l'amateurisme dans son discours d'inauguration de la 66e session du CIO. Il a notamment déclaré :

« Ceux qui affirment qu'il n'y a désormais plus d'amateurs et qui, d'un geste négligent de la main, souhaitent faire disparaître la distinction entre les amateurs et les professionnels, prouvent seulement leur ignorance. Il est vrai que l'amateurisme est une affaire de conscience et qu'il est difficile à définir, mais c'est une chose précieuse comme l'amitié, l'amour, la charité.

UNE AFFAIRE POLITIQUE ET COMMERCIALE

« Les Jeux d'hiver sont devenus une énorme affaire et, étant devenus une affaire, ils ont attiré l'attention politique et commerciale. Coubertin espérait que le renouveau des Jeux olympiques convaincrerait les gouvernements et les éducateurs que l'entraînement physique et le sport de compétition feraient des garçons et des filles forts et

plus sains, les rendraient meilleurs citoyens... Il ne pensait pas que les gouvernements, au lieu d'utiliser le sport dans des buts éducatifs, en feraient leur propre affaire pour développer une classe d'athlètes d'élite, chargée de promouvoir le tourisme, l'équipement sportif et l'habillement. Devons-nous demeurer oisifs et voir le mouvement olympique, la plus importante force sociale de notre monde d'aujourd'hui, se noyer dans une marée de matérialisme, de commercialisation et de nationalisme ?

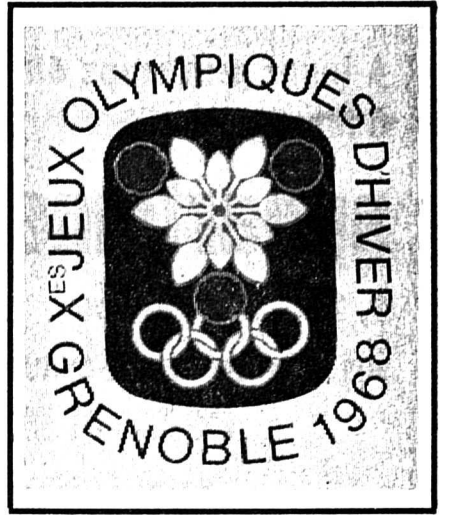
PHOTOS, CADEAUX, OU AUTRES ?

« Quand un skieur insiste pour être photographié en montrant la marque de ses skis, nous pouvons être sûrs qu'il y a là une raison, même si nous ne pouvons pas le prouver. Ceux qui sont inscrits secrètement sur les bulletins de paye des fabricants, ceux qui, subrepticement, acceptent des présents de valeur, ce qui revient au même que d'accepter de l'argent, ceux qui sont payés par des institutions commercia-

les ou par des stations de sport d'hiver et qui sont utilisés dans des buts publicitaires sans avoir aucun travail à accomplir, ne peuvent être admis aux Jeux olympiques. S'ils signent les formules d'entrée olympiques, ils mentent et s'ils sont malhonnêtes dans le sport, ils seront également malhonnêtes partout. Ce n'est ni élégant ni intelligent de tricher et ils ne trompent personne, même si leur malhonnêteté ne peut être prouvée. Si un être désire gagner de l'argent grâce à ses possibilités athlétiques, c'est à lui de décider. On ne veut pas de tricheurs aux Jeux olympiques.

« Au lieu d'être acclamés, ces pseudo-amateurs devraient être démasqués

afin de laisser de la place dans le mouvement olympique aux millions de jeunes qui pratiquent le sport par amour du sport, pour le plaisir qu'il procure et non comme des manœuvres. »



Le redoux inquiète sérieusement les responsables des épreuves de luge

Le brusque redoux intervenu dans la nuit de mercredi à jeudi — alors qu'au début de la soirée de mercredi il faisait encore —10 degrés — ne va pas sans inquiéter les organisateurs des épreuves olympiques de luge à Villars de Lans. M. Guichard, chef de la piste et son « maître d'œuvre » étaient désespérés. « Le vent chaud venant du Sud risque de tout compromettre, voire d'annuler tous les efforts que nous avons faits depuis décembre. Ce serait une catastrophe. » M. Guichard, qui est originaire de Villars de Lans et connaît bien les conditions climatiques locales, a ajouté : « Seul le mauvais temps peut ramener le vent du Nord

et le froid. Je préférerais avoir à balayer la neige sur la piste que de la voir se liquéfier au soleil. »

Des précautions ont donc été prises et, sur plusieurs centaines de mètres du parcours long de 1000 mètres, les passages les plus exposés ont été « mis à l'ombre » par de grands rideaux de plastic blanc.

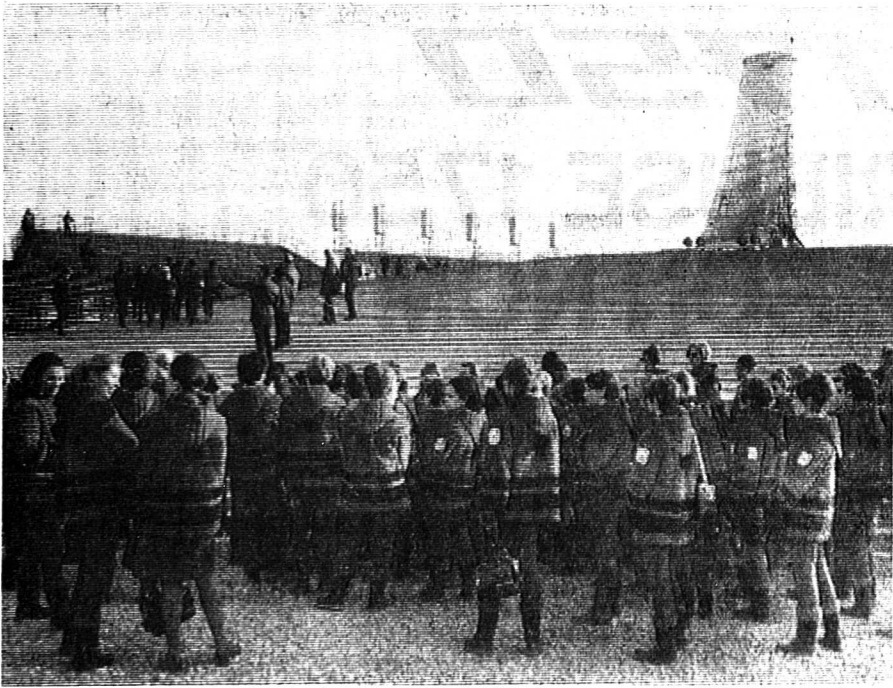
Pour l'instant, sur les 17 équipes engagées pour les épreuves de luge, six (Allemagne de l'Est, Argentine, Japon, Norvège, Pologne et Italie) sont arrivées à Villars de Lans. Si les conditions ne bouleversent pas le programme, cinq séances d'entraînement sont prévues du 2 au 6 février.

La voix du comité olympique français « La dépouille de Coubertin transférée au Panthéon ? »

Le comte Jean de Beaumont, président du Comité olympique français, a, pour sa part, exprimé le vœu, au nom de cet organisme, que la dépouille mortelle du baron Pierre de Coubertin soit transférée au Panthéon. Il a notamment déclaré :

« Le Comité olympique français a l'intention de demander au gouvernement que Pierre de Coubertin repose désormais au Panthéon où, depuis des siècles, dorment en paix les serviteurs les plus illustres du pays. Nous aimerions que cette cérémonie revête un caractère d'exceptionnel grandeur et pouvoir y inviter les médaillés d'or olympiques de tous les pays du monde pour faire une haie d'honneur à l'homme qu'aujourd'hui le monde admire, témoignant ainsi par leur présence, leur fidélité, tout comme la nôtre, à une idée qui lui était chère. »

On sait que le novateur des Jeux olympiques a été, selon ses vœux, inhumé à Lausanne et que son cœur est scellé dans une stèle, à l'entrée du stade antique d'Olympie.



La cérémonie d'ouverture sera suivie par des millions de spectateurs et téléspectateurs, aussi tout doit être réglé dans les moindres détails. Ici un groupe d'hôtesse répétant sous les ordres de J. Valentin.

Nouveau record de la piste en bobsleigh

Le record de la piste olympique de bobsleigh, officieusement détenu par les Suisses Wicki-Candrian, a été amélioré encore à trois reprises au cours de la troisième séance d'entraînement. Les Italiens Eugenio Monti et Luciano De Paolis l'ont finalement porté à l'1'12"12.

Les Américains Paul Lamey - Hasher avaient tout d'abord fait mieux que Wicki - Candrian (1'12"36) puis les Suisses firent eux aussi mieux que leur record (1'12"55) mais sans pouvoir améliorer la performance des Américains. Enfin, Monti - De Paolis pulvérisèrent les précédents records en 1'12"12. Le quatrième meilleur temps de cette troisième séance d'entraînement a été réussi par les Autrichiens Thaler - Durnthaler, champions du monde la saison dernière, en 1'12"86.

44 descentes ont été effectuées au cours de cette troisième séance, par une température de moins cinq degrés.

36 SUISSES A GRENOBLE

Ils mettront tout leur coeur à l'ouvrage

36 sportifs suisses (31 dans les compétitions masculines, 5 dans les compétitions féminines), participeront aux Jeux olympiques d'hiver à Grenoble. Il y a quatre ans à Innsbruck, la Suisse avait été représentée par le chiffre record de 77 concurrentes et concurrents, ce qui ne l'avait pas empêchée, pour la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques d'hiver, d'en revenir sans aucune médaille. Cet échec a eu pour conséquence que, pour Grenoble, la qualité a passé avant la quantité. C'est ainsi que le hockey sur glace, la luge et le biathlon n'ont pas été

jugés d'un niveau suffisant en Suisse pour prendre part à une représentation dans la capitale du Dauphiné.

Le «vétéran» de la sélection helvétique sera le patineur Franz Krienbuehl (38 ans) alors que la cadette sera la patineuse artistique Charlotte Walter, qui a fêté son 16e anniversaire le 8 octobre dernier. Sélectionnée de dernière heure après les championnats d'Europe de Vaesteras, Charlotte Walter a remplacé la skieuse alpine Edith Hiltbrand qui, blessée, a dû déclarer forfait.

Voici les membres de la sélection suisse

BOBSLEIGH : DERNIERE MEDAILLE EN 1956

Après les skieurs, les bobeurs sont les sportifs qui ont rapporté le plus de médailles olympiques à la Suisse avec des victoires en bob à quatre en 1924 (Scherrer), 1936 (Musy) et 1956 (Kapus) et en bob à deux en 1948 (Endrich). A ces trois médailles d'or il faut ajouter quatre médailles d'argent et trois de bronze. Ceux qui défendront les couleurs suisses à l'Alpe d'Huez sont :

Jean Wicki (Regensdorf), né le 18 juin 1933. — Hans Candrian (Flims), né le 6 mars 1938. — Willi Hofmann (Zurich), né le 27 décembre 1940. — Walter Graf (Klingnau), né le 3 mars 1937. — René Stadler (Zurich), né le 19 mai 1940. — Hansruedi Mueller (Effretikon), né le 8 novembre 1940. — Ernst Schmid (Wuerenlos), né le 13 août 1942. — Max Forster (Wohlen), né le 3 novembre 1934. — Hans Kleinpeter (Lucerne), né le 1er février 1936. — Robert Zimmermann (Dietikon), né le 6 septembre 1934.

● PATINAGE DE VITESSE : DES LIMITES DIFFICILES
Des limites de qualification très difficiles avaient été imposées aux patineurs de vitesse. Trois d'entre eux les ont atteintes. Ils devraient obtenir à Grenoble les meilleurs résultats jamais enregistrés par la Suisse dans cette discipline, sans toutefois pouvoir prétendre rivaliser avec les meilleurs. Les trois sélectionnés sont :

neurs de vitesse. Trois d'entre eux les ont atteintes. Ils devraient obtenir à Grenoble les meilleurs résultats jamais enregistrés par la Suisse dans cette discipline, sans toutefois pouvoir prétendre rivaliser avec les meilleurs. Les trois sélectionnés sont :

Franz Krienbuehl (Zurich), né le 24 mars 1929. — Ruedi Uster (Zurich), né le 4 septembre 1941. — Hansruedi Widmer (Bâle), né le 4 avril 1944.

● PATINAGE ARTISTIQUE : UNE SEULE REPRESENTANTE

En patinage artistique, la Suisse est toujours à la recherche de successeurs pour Gerda et Ruedi Johner qui, à Innsbruck en 1964, avaient pris la sixième place. Charlotte Walter sera la seule patineuse artistique suisse présente à Grenoble. Elle est de Brugg et elle est née le 8 octobre 1951.

● SKI ALPIN : UNE REVANCHE A PRENDRE

Les dernières victoires suisses en ski alpin remontent à 1960 où, à Squaw Valley, Yvonne Ruegg et Roger Staub s'étaient imposés en slalom géant, portant ainsi le bilan général des «alpins» helvétiques à 12 médailles (6 d'or, 4 d'argent et 2 de bronze). A Innsbruck, Willy Favre et Jos Minsch avaient ra-

té une médaille de peu. Ils seront là pour la revanche, en compagnie des vainqueurs de la saison préolympique, Edmund Bruggmann, Dumeng Giovanoli et Fernande Bochatay. Les sélectionnés sont :

Edmund Bruggmann (Flums), né le 15 avril 1943. — Jean-Daniel Daetwyler (Villars), né le 2 avril 1945. — Willy Favre (Les Diablerets), né le 24 septembre 1943. — Peter Frei (Davos), né le 6 août 1946. — Dumeng Giovanoli (Sils), né le 23 janvier 1941. — Stefan Kaelin (Einsiedeln), né le 29 septembre 1942. — Joos Minsch (Klosters), né le 23 juin 1941. — Andreas Sprecher (Davos), né le 8 novembre 1944. — Fernande Bochatay (Les Marécottes), née le 23 janvier 1946. — Vreni Inaebnit (Grindelwald), née le 31 mars 1948. — Madeleine Wuilloud (Thyon), née le 5 avril 1946. — Anneroesli Zryd (Adelboden), née le 3 mai 1949.

● SKI NORDIQUE : LA PREMIERE MEDAILLE ?

Les skieurs nordiques n'ont encore jamais ramené de médaille des Jeux olympiques. Cette fois, il peut en aller différemment grâce à Alois Kaelin qui part indiscutablement parmi les favoris du combiné nordique. Les sélectionnés sont :

Alois Kaelin (Einsiedeln), né le 13 avril 1939. — Josef Zehnder (Einsiedeln), né le 23 mars 1944. — Albert Giger (Saint-Moritz), né le 7 octobre 1946. — Joseph Haas (Marbach), né le 3 août 1937. — Franz Kaelin (Einsiedeln), né le 24 février 1939. — Hanspeter Kasper (Saint-Moritz), né le 11 avril 1945. — Flury Koch (Saint-Moritz), né le 5 mai 1945. — Denis Mast (Les Verrières), né le 4 mars 1941. — Fritz Stuessi (Riedern), né le 15 mars 1945.

Konrad Hischer en sera à ses troisièmes Jeux olympiques alors que 21 des sélectionnés sont des néophytes des Jeux.

Premières impressions

Depuis jeudi à 14 h 50, la Suisse est officiellement présente à Grenoble. En effet, en début d'après-midi, la délégation helvétique, composée des skieurs alpins (les bobeurs sont déjà sur place à l'Alpe d'Huez depuis dimanche et les skieurs nordiques n'arriveront que samedi) a assisté au lever de la bannière à croix blanche dans la cour d'honneur du village olympique de Grenoble. La délégation, forte d'une vingtaine de personnes et dirigée par M. Jean Weymann, secrétaire général du comité olympique suisse, est arrivée à 13 h 23 en gare de Grenoble, après un voyage sans histoire mais qui aurait pu être plus confortable.

LE QUATRIEME DRAPEAU

Les skieurs alpins suisses ont été immédiatement pris en charge par une hôtesse qui les dirigea vers le village olympique. Après un rapide repas, ce fut le lever des couleurs. Le drapeau suisse est le quatrième à être hissé dans la cour d'honneur. Il devait d'ailleurs être suivi peu après par le drapeau italien.

Aussitôt cette brève cérémonie achevée, Dumeng Giovanoli et ses camarades ont pris la route de Chamrousse.

FERNANDE : « ICI JE NE POURRAIS PAS DORMIR »

Pour le journaliste arrivé le jour même à Grenoble, il paraît certain que tout sera prêt à l'heure prévue. Tout est en effet achevé ou sur le point de l'être. Ici et là, des ouvriers s'activent encore mais, dans la majorité des cas, pour des points de détail — ultime révision d'un ascenseur, ce qui oblige le journaliste à gravir deux fois sept étages à pied, nivellement d'un tas de terre — ce qui fit dire à Fernande Bochatay : « Vivement que nous soyons arrivés à Chamrousse. Ici je ne pourrais pas dormir ».

IMPORTANT NOMBRE DE VOITURES

Ce qui frappe le plus, c'est le nombre de voitures officielles qui vont et viennent, toutes conduites par des gendarmes. Ceux-ci, comme leurs collègues CRS, sont présents partout. Avec amabilité ils répondent à vos questions et vous dirigent sans erreur. Il en est de même pour les hôtesse. C'est ainsi que pour le journaliste normalement accrédité, il ne faut qu'un peu plus d'un quart d'heure pour toucher sa carte de légitimation, ses bons de logement et ses bons de repas. Peu après, il lui est possible de prendre possession de sa chambre, dont les murs ont été ornés de dessins d'aux écoliers de la ville.

ACTIVITE REDUITE AU CENTRE DE PRESSE

A moins de six jours de l'ouverture des Jeux, l'activité est encore réduite dans le centre de presse. Par contre, elle l'est moins dans les restaurants où il est plus facile actuellement de rencontrer un collègue.

PEU D'ATHLETES

Sur le plan sportif, les jeux semblent encore éloignés. Les athlètes sont peu nombreux, du moins à Grenoble. Au village olympique, quelques Asiatiques, armés de caméras, se promènent sans but et quelques athlètes soviétiques en survêtements bleus ont assisté, de loin, au lever des couleurs suisses.

Les concurrents logés à Grenoble doivent sans doute envier leurs camarades hôtes des différentes stations olympiques où l'atmosphère doit être nettement plus calme.

Annonces diverses

A vendre une

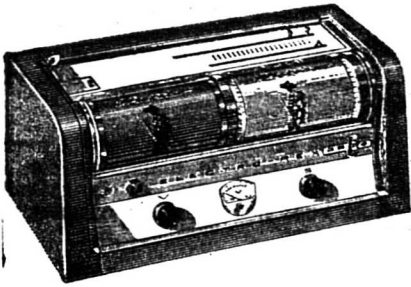
Installation d'arrosage

comprenant: un tracteur MF Ferguson 35 CV, une pompe à haute pression, tuyaux Perrot, arroseurs, etc. Vente en bloc ou tracteur et installation seulement.

Faire offres écrites sous chiffre PA 53743 à Publicitas, 1951 Sion.

ELECTRO-REX

ouvre des possibilités nouvelles grâce à l'électronique. Des imprimés sans frais de mise en page et de cliché.



Maison Duplival S. A., 1950 Sion

BON pour l'envoi gratuit du manuel « Comment façonner un original? »

Nom: _____

Adresse: _____

Sion, place du Midi,

A VENDRE

locaux commerciaux

de toutes grandeurs, bureaux et appartements, dans immeuble à construire. Disponibles pour 1970.

Pour traiter, s'adresser à M. R. Comina, Elysée 19, 1950 Sion.

P 20840 S

Si, par hasard, vous avez besoin

d'argent

...parce qu'un imprévu vous force à agir

L'expérience le démontre: Avec de l'argent liquide on peut défendre ses intérêts! L'action rapide est décisive. Le Prêt-Rohner permet aux gens capables de profiter sans retard de toutes les bonnes occasions. Vous aussi, vous pouvez en obtenir un. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner-Cie S.A.

8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 233922 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom: _____ 478

Rue: _____

Localité: _____ IV

Ouverture toutes serrures - clés en tous genres - pose de serrures et ferme-porte.

Coffres-forts-cylindres - combinaison.



TEL. 2 44 66

SION Grand-Pont 14



L'annonce reflet vivant du marché

Revolution

dans les moyennes cylindrées

Vous le voyez au premier coup d'œil: Vauxhall a résolument rompu avec la tradition. En effet, les nouveautés et améliorations que l'on peut apporter à une voiture, vous les retrouvez sur la nouvelle Vauxhall Victor:

Nouvelle ligne: Le dynamisme de la Vauxhall Victor s'affirme déjà dans sa silhouette. Regardez-la sous tous les angles: vous en serez emballé!

Nouvelles performances: 105 CV se trouvent concentrés dans son nouveau moteur avec arbre à cames en tête et 2 litres de cylindrée. Quelle somme de puissance, de tempérament, de sécurité dans les dépassements! Ce moteur, le plus perfectionné de l'industrie automobile anglaise, a passé brillamment toutes les épreuves d'une série de tests sans pitié.

Nouvelle sécurité: Toute la conception de la nouvelle Vauxhall Victor repose sur le principe de la sécurité maximum. Aussi trouvez-vous dans l'équipement standard: colonne de direction de sécurité; tableau de bord rembourré; servo-freins (à disque à l'avant); instruments abrités sous verres antireflets.

Nouveau confort: Assis au poste de commande d'une Vauxhall Victor, vous faites corps avec la voiture. Sièges individuels à l'avant, changement de vitesse par levier sport au plancher, instruments de contrôle directement sous les yeux - toute une ambiance qui éveille en vous un nouveau plaisir de rouler. Grâce au chauffage raffiné (dégivreur sur toute la largeur du pare-brise) et à la ventilation parfaite, vous avez le climat idéal en toute saison.

La Victor vous attend pour un essai chez votre distributeur Vauxhall.

Vauxhall Victor, moteur 1,6 l, 8,14/84 CV (SAE), banquette, freins à tambour. Vauxhall Victor 2000, moteur 2 l, 10,05/105 CV (SAE), sièges individuels à l'avant, freins à disque à l'avant. Vauxhall Victor, depuis Fr. 9425.-*.



Une marque de confiance General Motors

Nouvelle qualité routière:

Question tenue de route, la Vauxhall Victor n'a rien à envier à une voiture de sport. C'est le résultat d'une nouvelle suspension et d'une voie particulièrement large. Vous pouvez ainsi adopter un style de conduite sportif. Donc la mener tambour battant... mais, en vrai sportif, raisonnablement et avec les égards nécessaires pour les autres usagers de la route!

La nouvelle Vauxhall Victor



VIN 131/68 S *Prix indicatif B+C

Cause liquidation de la firme

secrétaire

trilingue (all., fr., ital.) cherche place stable. Expériences dans les branches: médecine, science technique ou commerciale. Permis A. Libre début mars.

Offres: A. S. case 22, Sion-Nord. P 17127 S

Sommelière

est demandée pour le

Café «Clair de lune» aux Marécottes

Entrée le 15 février ou date à convenir. Tél. (026) 8 13 40.

P 21317 S

Mécanicien

est demandé tout de suite ou à convenir. Semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Faire offres avec prétentions de salaire et références: atelier, mécanique R. de Siebenthal, 1880, Bex.

Cherche jeune fille comme

DEBUTANTE FEMME DE CHAMBRE

Entrée immédiate.

Tél. (025) 3 22 78

P 31120 L



CAFE BRAMIL moulu vacuum, 2 pq. de 250 g.

3.40

avec esc.

au lieu de 4.-

POTAGES KNORR 3 sachets pour 2 - 1 sachet

-.40

avec esc.

au lieu de -.60

CHIANTI MARRI fiasque de 2 litres

5.20

avec esc.

2 tablettes de chocolat Cailler au lait et lait-noisette

1.95

avec esc.

au lieu de 2.30

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

La composition des groupes du tour préliminaire de la coupe du monde

LA SUISSE RETROUVE LA ROUMANIE ET LE PORTUGAL

La F.I.F.A. a constitué, à Casablanca, les groupes du tour préliminaire de la Coupe du Monde 1970, dont le tour final aura lieu au Mexique. En ce qui concerne les 30 pays européens inscrits, ils ont été répartis en huit groupes dont le vainqueur sera qualifié pour la phase finale. L'Angleterre, détentrice du trophée, et le Mexique, pays organisateur du tour final, sont qualifiés d'office.

Ballabio choisit deux nouveaux collaborateurs

Le département technique de l'ASF communique que les instructeurs Bernard Gehri (Montreux) et Roger Quinche (Allschwil) ont été désignés comme collaborateurs techniques du secteur « équipe nationale » du département technique, dont le chef est Erwin Ballabio.

D'autre part, la liste des seize joueurs retenus pour les matches internationaux contre Israël et Chypre sera établie lundi prochain, dans le courant de la soirée.

● FOOTBALL. — L'équipe brésilienne du FC Santos a remporté une nouvelle victoire dans le cadre du tournoi octogonal de Santiago. Le FC Santos a en effet triomphé par 2-1 du Racing Buenos Aires. Par ailleurs, la sélection de Tchécoslovaquie a inscrit son deuxième succès en battant par 2-0 (1-0) l'Universidad, champion du Chili.

Voici la composition des groupes :

- Groupe 1 : Portugal, SUISSE, Roumanie, Grèce
 Groupe 2 : Hongrie, Tchécoslovaquie, Eire, Danemark
 Groupe 3 : Italie, Allemagne de l'Est, Pays de Galles
 Groupe 4 : URSS, Irlande du Nord, Turquie
 Groupe 5 : France, Suède, Norvège
 Groupe 6 : Espagne, Yougoslavie, Belgique, Finlande
 Groupe 7 : Allemagne de l'Ouest, Ecosse, Autriche, Chypre
 Groupe 8 : Bulgarie, Hollande, Pologne, Luxembourg

AMERIQUE DU SUD (trois qualifiés : le vainqueur de chacun des trois groupes) :
 Groupe 10 : Argentine, Pérou, Bolivie
 Groupe 11 : Brésil, Vénézuéla, Colombie, Paraguay
 Groupe 12 : Uruguay, Chili, Equateur

AMERIQUE DU NORD et CENTRALE (un seul qualifié plus le Mexique, qualifié d'office) :
 Groupe 13 (quatre sous-groupes)

- Sous-groupe 1 : Costa Rica, Honduras, Jamaïque
 Sous-groupe 2 : Guatemala, Trinidad, Haïti
 Sous-groupe 3 : Salvador, Surinam, Antilles néerlandaises
 Sous-groupe 4 : Etats-Unis, Bermudes, Canada

Les vainqueurs des sous-groupes 1 et 3 se rencontreront ensuite, ainsi que ceux des sous-groupes 2 et 4. Les deux vainqueurs de ces matches s'affrontent en une finale qui désignera le qualifié pour Mexico.

ASIE-OCEANIE (un seul qualifié).
 Groupe 15 A : Japon, Corée du Sud, Rhodésie, Australie

Groupe 15 B : Corée du Nord, Israël, Nouvelle-Zélande

Les vainqueurs de ces deux sous-groupes se rencontreront en une finale qualificative pour Mexico.

AFRIQUE (un seul qualifié).

Groupe 16 (six sous-groupes) :
 Sous-groupe 1 : Algérie, Tunisie
 Sous-groupe 2 : Maroc, Sénégal
 Sous-groupe 3 : Ethiopie, Libye
 Sous-groupe 4 : Soudan, Zambie
 Sous-groupe 5 : Cameroun, Nigéria
 Sous-groupe 6 : Ghana

Les six vainqueurs devront être connus avant le 30 juin 1969.

Le vainqueur du sous-groupe 1 rencontrera le vainqueur 2, le vainqueur 3 rencontrera le vainqueur 4 et le vainqueur 5 rencontrera le Ghana.

Une poule à trois réunira les trois pays victorieux et le vainqueur sera qualifié définitivement pour le Mexique.

Le groupe 9 a été attribué à l'Angleterre et le groupe 14 au Mexique.

Tous les matches devront être joués avant le 31 décembre 1969.

Automobilisme : avant le rallye des Neiges Plus de 100 équipages au départ

Organisé par le Groupement vaudois des écuries automobiles en collaboration avec la section vaudoise de l'ACS, le 7e rallye des Neiges aura lieu samedi dans la région de Vevey. Cette compétition nationale se déroulera sur une boucle de 162 kilomètres à parcourir deux fois, une fois dans un sens une



Le SC Salentin, Evionnaz, fête cette année son 25e anniversaire. En attendant la grande sortie traditionnelle qui marquera l'événement, une petite cérémonie s'est déroulée au café des Amis Le président, M. Max, salua les 66 membres présents et parmi eux les membres fondateurs encore en pleine activité, MM. Laurent et Rapy Veuthey, Armand et Henri Moret, Ferdinand et Bruno Mottet, qui reçurent un magnifique diplôme pour leur fidélité exemplaire au club et leur dévouement.

Le révérend curé Maillat, M. Robert Lugon, Armand Moret prirent tour à tour la parole pour remercier le comité actuel de son excellent travail, soulignant la vitalité du club et les joies qu'il procure à la jeunesse du village.

NOTRE PHOTO : cinq des six membres fondateurs, le manquant est M. Henri Moret, retenu par la maladie auquel vont nos vœux de complet rétablissement.

Réunion du comité national du sport d'élite

Un nouveau collaborateur technique

Le comité national pour le sport d'élite a nommé un nouveau collaborateur technique en la personne de Rolf Weber (Zurich), ancien spécialiste du pentathlon (il avait fait partie de l'équipe suisse aux Jeux olympiques de Rome en 1960). Rolf Weber entrera en fonctions le 1er mai 1968. Né le 22 septembre 1934, à Berne, il était, depuis 1961, collaborateur scientifique à l'Office de gymnastique et de sport de la ville de Zurich.

Le CNSE a en outre examiné une deuxième série de demandes pour l'obtention de cartes de légitimation pour athlètes d'élite. Il a décidé d'attribuer 23 cartes supplémentaires. Ainsi, le total des cartes d'élite 1968 pour les disciplines estivaux se monte à 84. La liste des nouveaux détenteurs est la suivante :

Aviron (12) : Melchior Burgin, Martin Studach, Peter Bolliger, Walter Weiersmueller, Alfred Meister, Jakob Grob, Hugo Waser, Alfred Ruessli, Werner Zwimpfer, Roland Altenburger, Nicolas Gobet et Hans Ruckstuhl.

Canoë (1) : Hans Hunziker.

Hippisme (7) : Monica Bachmann, Frank Lombard, Arthur Blickenstorfer et Paul Weier en concours. Henri Chammartin, Hansruedi Thomi et Marianne Gossweiler en dressage.

Gymnastique (1) : Ernst Lengweiler (à la place de Urs Illi).

Yachting (2) : Jean Degaudenzi, Luc Argang.

Hockey sur glace : Il manque deux points à Sierre II pour être finaliste

A la fin de cette semaine, le champion du groupe Bas-Valais-Vaud de deuxième ligue sera certainement connu et, à moins d'un miracle, ce sera Sierre II qui sera couronné, encore qu'un difficile déplacement l'attende, samedi soir à Lausanne.

Le classement du groupe est en effet le suivant : 1. Sierre II, 8 matches, 14 points ; 2. Lausanne III, 6-7 ; 3. Monthey et Salvan, 6-6 ; 4. Villars-Champéry II, 8-5 ; 5. Payerne, 4-0. De toute façon, précisons que Lausanne III ne peut disputer les finales ce qui fait que Sierre jouera pour la promotion.

Quant au programme de cette fin de semaine, il est le suivant : hier soir à eu lieu le match Salvan-Lausanne III ; ce soir vendredi, à 20 h 30, Villars-Champéry II reçoit Monthey en une revanche qui sera disputée, les Montheysans n'ayant gagné que par un but d'écart, en match aller (2-1) ; samedi, Salvan accueille Payerne et part favori ; enfin, dimanche soir à 20 heures, Lausanne III accueille Sierre II.

● Vingt-quatre heures après avoir été battu par 2-1 à Prague, le Canada a pris sa revanche et a battu la Tchécoslovaquie par 4-2 (1-2 3-0 0-0). Les buts canadiens ont été marqués par Dineen (2), Pinder et Monteith, ceux des Tchécoslovaques par Jiri Holik et Hejma.

● A Fuessen, pour son dernier match d'entraînement avant le tournoi de Grenoble, l'Allemagne de l'Ouest s'est inclinée devant la Suède par 1-4 (0-0 0-3 1-1). Les buts des Suédois, qui alignaient leur seconde garniture, ont été marqués par Selinder (2), Lindberg et Hammerstrom. Les Allemands ont sauvé l'honneur par Koepf.

Charrat-Villars-Champéry 3-9

(1-4 2-2 0-3)

Villars-Champéry : Ayer (Kuhn) ; Heiz, Gallaz ; Bonson, Caco Gex-Collet, Riedi ; Bruneau, Gay ; Love, B. Luisier, Liechti ; Trombert, Bovay, Berthoud.

Charrat : Volluz ; Terrettaz R., Biollaz ; Lonfat J.-M., Meunier, Gaillard ; Bruchez, Nanchen, Abbet ; Rosset, Cretton, Luisier ; Pointet, Gaillard.

Pénalités. — Premier tiers : Liechti, Love ; deuxième tiers : Gallaz, Nanchen, Bruneau ; troisième tiers : Heiz.

Buts. — Premier tiers : Heiz sur passe de Gex-Collet (30e seconde) ; Luisier assisté de Bruneau (3e) ; Nanchen sur passe de Cretton (11e) ; Bonson sur passe de Gex-Collet (11e) ; Heiz sur passe de B. Luisier (19e). — Deuxième tiers : Liechti sur passe de Love (30e seconde) ; Bruchez assisté de Nanchen (6e) ; Nanchen (15e) ; Gex-Collet sur passe de Bonson (18e). — Troisième tiers : Bovay sur passe de Berthoud (4e) ; B. Luisier sur passe de Love (11e) ; Riedi sur passe de Gex-Collet (14e).

Cette rencontre a été disputée sur la

patinoire de Martigny devant un public enthousiaste qui a applaudi aux exploits des Charratins. Ceux-ci ont fait preuve d'une belle combativité et ne se sont jamais laissés impressionner par la renommée de leurs adversaires. On a assisté, notamment au premier et au troisième tiers, à un jeu très ouvert où le gardien Volluz a fait preuve de réelles qualités. Du côté des visiteurs, on doit reconnaître une classe supérieure mais un peu trop de laisser-aller, notamment chez les arrières qui ne couvrent pas assez leur gardien. Par contre, les avants font preuve de technique, bien épaulée par un physique qui fait l'envie de bien des équipes de cette première ligue. Mais cela ne veut pas dire pour autant que Villars-Champéry est déjà promu en LNB. Il y a encore les rencontres contre Montana, Zermatt et Forward-Morges avant de participer à la poule finale des 17 et 24 février. D'ici là, Villars-Champéry doit encore parfaire sa technique et son jeu d'équipe pour prétendre battre les champions des groupes IV et V.

Cg

Première défaite helvétique

A Lucerne, devant 2500 spectateurs, la Suisse a perdu le premier des deux matches qu'elle doit disputer contre la Hongrie. Elle s'est inclinée par 3-4 (0-2 1-0 2-2). C'est la première fois que la sélection helvétique s'incline contre cet adversaire.

Les équipes :

SUISSE : Abegglen ; Rufert, Juerg Lott ; Henzen, Conne ; Walter Frei, Altorfer ; Ueli Luethi, Urs Lott, Peter Luethi ; Pargaetz, Flury, Eggersjorfer, Schlaeppli, Dubi, Rey.

HONGRIE : Losonczy ; Enyidi, Palotas ; Koutny, Zieogler ; Horvath, Bikar, Bela Zsitva ; Menyhart, Poth, Schwalm ; Szeles, Kling, Victor Zsitva. Marqueurs : Menyhart (2e 0-1) ; Zieogler (6e 0-2) ; Rey (23e 1-2) ;

Dubi (48e 2-2) ; Kling (52e 2-3) ; Ueli Luethi (53e 3-3) ; Victor Zsitva (54e 3-4).

Arbitres : Rommerskirchen-Kreis (Al).

● Autres matches internationaux : Tchécoslovaquie-Canada 2-4 ; Allemagne de l'Ouest-Suède 1-4.

Salvan-Lausanne III 7-3

(3-1 2-2 2-0)

Arbitres : MM. Motta et Desponus, de Morges.

Nette victoire de Salvan sur une équipe lausannoise qui ne sut pas résister aux assauts de la formation locale. Partie jouée avec une grande correction qui enthousiasma le public.

Ski : nouvelle victoire norvégienne à Klosters

Comme ils l'avaient fait la veille dans le relais, les sélectionnés olympiques norvégiens ont dominé l'épreuve de fond 30 km, organisée au cours de la seconde journée des épreuves nordiques de Klosters. Ils ont pris les sept premières places.

Parmi les Suisses, Flury Koch a une fois encore été le meilleur mais, onzième, il a tout de même concédé plus de quatre minutes à Martinsen.

Voici le classement :

1. Odd Martinsen (No) 1 h. 33'38"1 ; 2. Lorms Skjinstad (No) 1 h. 34'24"7 ; 3. Gjermund Eggen (No) 1 h. 34'42"8. — Puis : 11. Flury Koch (S) 1 h. 37'45"8 ; 12. Josef Haas (S) 1 h. 38'29"4 ; 14. Dennis Mast (S) 1 h. 39'06"4. Ont abandonné : Franz Kaelin (S) et Helmut Unger (All. E).

Fond féminin (8 km.) : 1. Berit Moerdre (No) 29'26"6 ; 2. Inger Aulies (No) 29'28"7 ; 3. Renate Koehler (All. E.) 29'50"7.

Cassius Clay veut reprendre son titre

Cassius Clay remontera sur le ring, quelle que sera la décision que prendra, le 19 février, la Cour d'appel de Houston. S'il est reconnu objecteur de conscience — en tant que prédicateur musulman — et, ainsi, non coupable d'insoumission, il mettra immédiatement sa couronne en jeu contre le vainqueur du tournoi de la World Boxing Association, ou le gagnant du combat

Joe Frazier-Buster Mathis (championnat du monde version Etats de New-York et du Massachusetts). « Si je suis débouté par la Cour d'appel, je purgerai ma peine (cinq ans de prison) et je remettrai les gants après, si la nourriture du pénitencier n'a pas ruiné mon corps et ma santé », a déclaré Cassius Clay, âgé maintenant de 26 ans.

Spencer et Quarry s'affronteront pour la demi-finale du tournoi mondial

Le Noir Thad Spencer et le blond Jerry Quarry s'affronteront samedi à l'Arena d'Oakland dans un combat en douze reprises qui constituera la seconde demi-finale du tournoi mondial des poids lourds organisé par la World Boxing Association pour trouver un successeur à Cassius Clay. Le vainqueur rencontrera en finale, en mars ou

avril prochain à Houston, Jimmy Ellis, qui a éliminé l'Argentin Oscar Bonavena le 2 décembre dernier.

● Le combat qui devait opposer, le 9 février à Rome, l'Italien Carlo Duran, champion d'Europe des poids moyens, au Jamaïcain Mfio Calhoun, a été annulé. Duran est actuellement souffrant.

Offres et demandes d'emplois



Nous engagerions deux

collaborateurs administratifs

pour nos bureaux de Sion.

Exigences :

- Nationalité suisse
- Avoir accompli l'apprentissage complet de commerce ou diplôme de commerce d'une école reconnue officiellement.
- Bonnes connaissances de la langue allemande.
- Bonne instruction générale.
- Age : 20 à 30 ans.

Nous offrons :

- Bon salaire
- Service social exemplaire
- Semaine de cinq jours
- Retraite et sécurité de l'emploi.

INSCRIPTIONS : Les inscriptions manuscrites avec tous les certificats doivent nous parvenir jusqu'au 10 février 1968.

DIRECTION D'ARRONDISSEMENT DES TELEPHONES 1951 SION.

**Toutes vos annonces...
Publicitas (027) 3 71 11**

Nous cherchons

**Chauffeur
(catégorie D)**

pour la conduite de camions-citernes avec remorque pour livraison d'huile combustible depuis la raffinerie de Colombey.

Si vous possédez une pratique des poids lourds, vous trouverez une place stable et intéressante chez nous. Entrée dès que possible. Veuillez adresser votre offre ou téléphoner à



Esso Standard
(Switzerland)
Département du personnel
Case postale, 8021 Zurich
Tél. (051) 23 97 34, int. 280

Mise au concours

Les Services industriels de la commune de Sierre cherchent pour entrée immédiate ou à convenir, un

technicien-électricien

Conditions d'engagement :

- être de nationalité suisse
- être âgé de 35 ans au maximum.
- prendre domicile à Sierre.

Qualités requises :

- jouir d'une bonne santé (certificat médical)
- être en possession d'un diplôme de technicien dans la branche électricité en courant fort
- avoir de bonnes connaissances et de l'expérience dans la construction et l'exploitation de réseaux de distribution primaires et secondaires
- être capable de diriger des équipes de monteurs et d'organiser les programmes de travaux.

Traitement, prestations sociales et avantages :

- selon statut du personnel de la commune
- Semaine de 5 jours
- caisse de pension

Délai d'inscription :

23 février 1968.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae et références doivent être adressées au **Président de la Municipalité de Sierre** sous pli fermé, portant la mention « mise au concours technicien-électricien ».

Les renseignements peuvent être demandés auprès du directeur des Services industriels de Sierre.

Services industriels
de la commune de Sierre,
La direction.

Cherche

apprentie cuisinière

Entrée tout de suite.

Tél. (025) 3 22 78.

P 31121 L

Nous cherchons pour mi-avril

jeune fille

ayant quitté l'école pour aider au ménage et au magasin. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande.

Faire offres à Mme E. Keller, boulangerie et alimentation, 5503 Schafisheim, près Lenzburg (AG).

P 1900-5171 A

IMMEUBLES - COMMERCES - APPARTEMENTS

A louer SAINT-MAURICE

STUDIOS	dès Fr. 135.-
2 PIECES	dès Fr. 185.-
2 1/2 PIECES	dès Fr. 215.-
3 PIECES	dès Fr. 240.-

Charges en plus

Conciergerie - Ascenseur - Balcons - Cuisine agencée

**3 MOIS
GRATUIT**

de loyer pour bail de 3 ans.

Location : Rey-Mermet, Monthey, tél. (025) 4 25 91 - 4 26 05

**Immeubles
Commerces
Appartements**

URGENT

A remettre ou à louer tout de suite

**salon de coiffure
dames et messieurs**

seul dans grand village de plaine (région Sierre). Excellent rapport.

Ecrire sous chiffre PA 21302, à Publicitas, 1951 Sion.

P 21302 S

C R A N S

A louer :

**STUDIOS
meublé ou non**

A l'année ou pour saison.

S'adresser : SEFTI, immeuble Grenon-Lac, Montana.

Tél. (027) 7 42 85.

P 21259 S

Tabacs - Journaux - Sport-Toto

à remettre à LAUSANNE

coquet magasin dans quartier commercial. Arrêt trolleybus devant le magasin. Bail 10 ans. Chiffre d'affaires prouvé. Paiement comptant. Nécessaire pour traiter 65 000 fr.

Ecrire sous chiffre P.A. 21288, à Publicitas, 1951 Sion.

BELLE PARCELLE

de 2000 m2, à vendre en bordure de route, à l'est de Sierre.

Possibilité de construire blocs locatifs ou villas.

Faire offre écrite sous chiffre PA 17126 à Publicitas, 1951 SION.

«ROMANTICA» - l'ameublement-sensation de l'année!

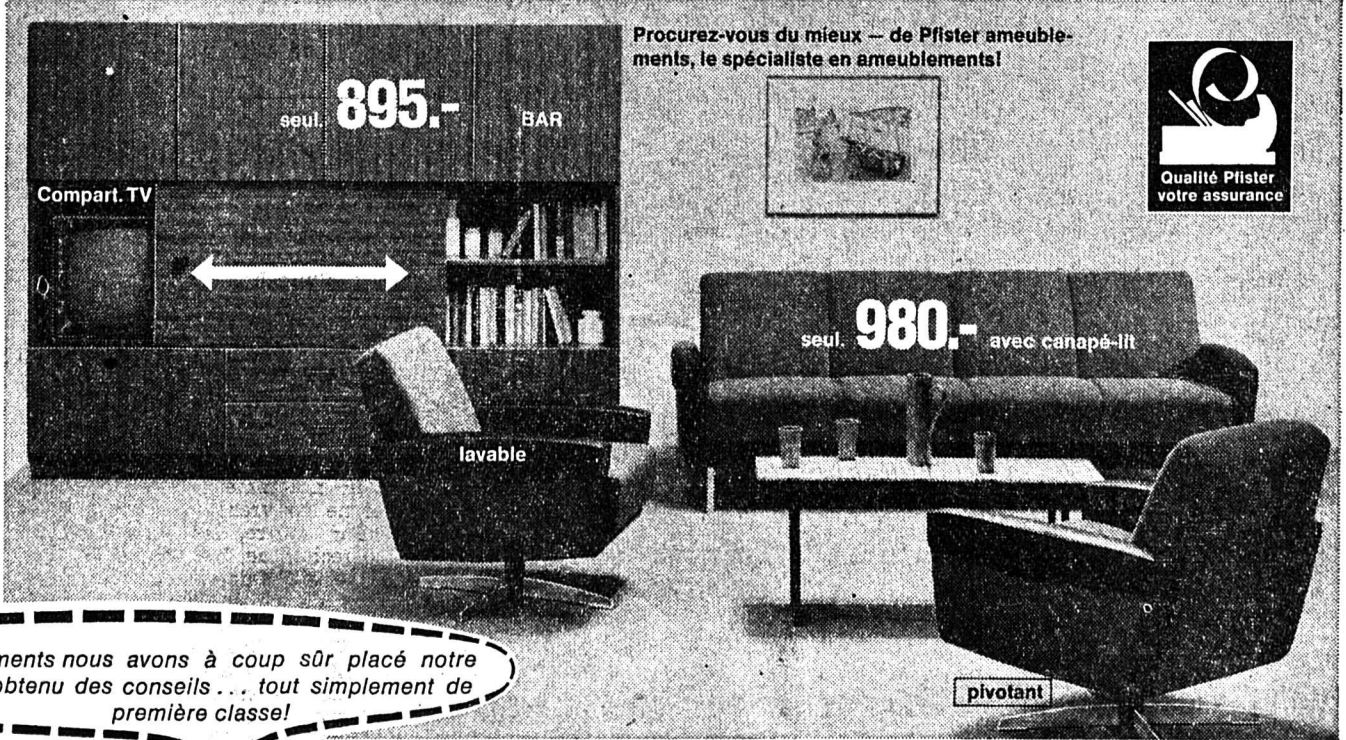
Pfister ameublements met à la disposition des fiancés ce que nulle part ailleurs ils ne peuvent trouver: la possibilité de choisir parmi **280 chambres à coucher différentes, 216 ensembles muraux, 542 meubles rembourrés, 374 modèles de tables et chaises, 588 lampes, 20 000 tapis**, ainsi que rideaux, cuisines, etc. Nos architectes d'intérieur vous aideront volontiers et gratuitement à établir votre plan d'ameublement, votre budget. Du monde entier, dans chaque style, le plus récent en exclusivité.

Cet élégant ameublement, avec garantie de qualité 10 ans, installé franco domicile, seul.

Pas de cadeaux - Pfister vous garantit l'économie la plus considérable!

3970.-

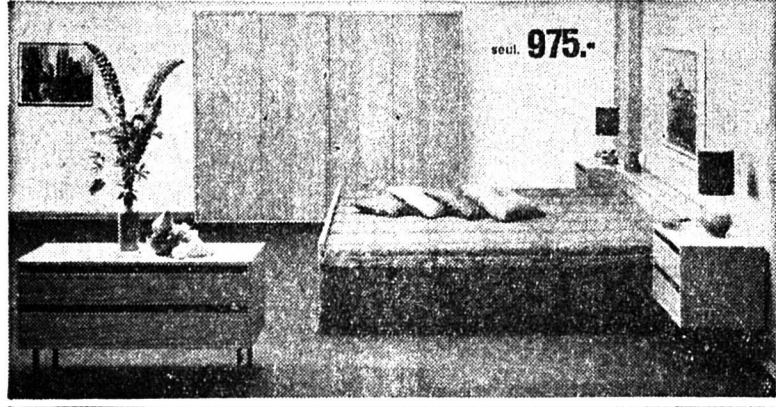
Y compris:
TV grand écran, multi-norme, avec garantie par maison spécialisée reconnue



Procurez-vous du mieux - de Pfister ameublements, le spécialiste en ameublements!



Chez Pfister ameublements nous avons à coup sûr placé notre argent au mieux. Et obtenu des conseils... tout simplement de première classe!



Fiancés

Economisez votre temps, économisez votre argent: votre prochain jour de congé ou samedi prochain directement chez Pfister ameublements - depuis des dizaines d'années la maison la plus avantageuse avec un choix 10 fois plus grand!

En vente dès maintenant!

Des milliers de combinaisons d'ameublements vous attendent dans la plus grande et la plus belle maison européenne d'ameublements, déjà dès 1290.- jusqu'à 20 000.- et plus. ● Pfister ameublements vous garantit dans chaque catégorie de prix la meilleure contre-valeur.

BON 1/14-9 Melle _____
pour très intéressants Mme _____
prospectus gratuits. M. _____
Je m'intéresse à l'achat de: Rue/No: _____
N° postal / Localité: _____
A envoyer sous enveloppe fermée à: Pfister ameublements, Service Clientèle, 5034 Suhr

Pfister ameublements sa LAUSANNE

MONTCHOISI 5 4000 m2
Tél. 021/26 06 66 devant et derrière l'immeuble

Fabrique-Exposition et Tapis-Centre SUHR
Essence gratuite/Billet CFF pour achat des Fr. 500.- 1000 également ouverte samedi et lundi



NOUVEAUTÉS

NOUVEAUTÉS

NOUVEAUTÉS...



Tailleur marine-blanc, en Shappblend (Crimplène et laine), lavable, sans repassage, poches et pattes appliquées. Mod. suisse Hanro.



...en attendant le Renouveau, jeu de mots qui revient à dire que le printemps n'est pas si éloigné, et qu'en élégantes ou coquettes prudentes, il est temps de voir venir !

Déjà nous savons, malgré la date fixée au 24 février par les grands couturiers parisiens, pour la publication des photos de leurs collections, que

— Feraud et Scherrer, par exemple, les champions de l'extravagance, sont devenus prudents, prônant mesure et bon goût,

— du mini ou du maxi, une hauteur raisonnable gagnera, en dépit de la mode anglaise qui rallonge, rallonge, après avoir tant dévoilé, de la mode italienne, qui s'enhardit à remonter ses ourlets, très haut, plus haut,

— les mouvements vaporeux, les écharpes flottantes en tissus arachnéens, les strass, les passepoils ont toutes les chances de plaire,

— prendra, prendra pas, le bleu lancé par certaines revues françaises l'an dernier, acheté avec prudence par les détaillants cet hiver, adopté enfin pour l'année olympique, pour le printemps et l'été,

— les robes chemisier, parapluie, mini sur des bermudas, autant de tendances à suivre, qui laisseront vrai-

semblablement leur empreinte sur cette mode 1968 plus sage, plus sobre, d'une élégance plus traditionnelle, qui permettra aux femmes de plus de trente ans de redevenir l'âge élégant.

— La broderie et les guipures de Saint-Gall tournent à l'abstrait chez de nombreux couturiers, pendant que les semis de marguerites sur la plupart des robes d'été, de cocktail, du soir, laissent à penser qu'elles deviendront l'emblème de la mode de cet été, à bon entendre, brodeurs suisses...

— Il y a bien Esterel, le farfêlé, qui a présenté une collection sous le signe d'un Mexique à fleurs et à sombrero, un véritable carnaval à Rio, mais Balmain rallonge, Jacques Heim et même Molyneux, pour ne pas citer tous les autres, restent en-dessus du genou.

— Enfin, les corselets de pierrerie, les larges ceintures étrangent les tailles.

Nous y reviendrons, le jour J et dans notre supplément de mode du printemps. Pour l'heure, rapportons que les vitrines de Zurich, ville de mode par excellence, puisque c'est dans ses murs que se tiennent les Semaines suisses d'exportations de l'habillement, que vont nos confectionneurs et tricoteurs, pour y présenter leurs collections aux acheteurs indigènes, mais aussi à ceux venus du monde entier ; les couleurs sont le marine et le blanc, suivis de près par le bleu olympique et un certain rouge tomate, les tissus laissent une large place aux mailles dont la vogue va grandissant, à Paris comme à Rome.

Quant aux tailleurs, aux chapeaux, certains prennent le chemin qui fait face au romantisme, à la féminité retrouvée, en devenant carrément masculins, on ne peut plus. Relevons encore les vestes de tailleurs sans manches ce qui revient à dire que la blouse opère sa rentrée.

En voilà assez, je pense, pour mettre un baume de nouveautés sur les plaies dont souffrent chaque saison, nos garde-robes qui ne contiennent, c'est bien connu, jamais ce qu'il faut ! Pour délier les langues des coquettes et leur fournir des armes nouvelles de séduction !

Simone Volet.



Hippy-Look. Twiggy-style, robe en jersey mousseline ban-lon, à col roulé ou chemisier, par le jeu d'un zip. Mod. suisse Weko.



LA MODE ITALIENNE. — Le couturier FORQUET, à Rome, a également montré sa collection printemps-été 1968. Voici, à gauche, robe-manteau en lin blanc brodé de brun avec écharpe en lin brun.

échos du valais

LES PROBLÈMES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES VAUDOISES

(VOIR « NR » DES 13, 16-17, 21, 29-XII-67 ET 4-I-68)

Le comité d'études juridiques des catholiques vaudois a, en 1959, édité un petit fascicule d'une portée très instructive sur la situation juridique des catholiques vaudois, rappelant que le statut civil actuellement en vigueur pour les catholiques vaudois date, dans ses grandes lignes, du 29 mai 1805 pour les paroisses du district d'Echallens et du 2 juin 1810 pour celles des autres districts vaudois. C'est donc remarquer qu'il devient de plus en plus urgent de revoir la situation faite aux catholiques vaudois en fonction des modifications démographiques intervenues depuis 160 ans.

MANQUE D'ÉGALITÉ JURIDIQUE

Nos amis Vaudois qui se targuent volontiers d'être souvent à l'avant-garde devraient se rendre compte qu'il y a un manque flagrant d'égalité de traitement, notamment financier et fiscal entre citoyens vaudois appartenant à diverses confessions religieuses.

Une enquête Cg

C'est la source d'un vrai malaise pour le maintien de la paix confessionnelle. Les motifs de ce malaise sont ignorés de la grande masse, mais ne peuvent échapper ni aux responsables de l'Etat de Vaud ni à ceux de l'Eglise catholique, ni aux citoyens quelque peu avertis des réalités.

C'est ainsi que le statut de 1810 par suite du jeu des circonstances, fait supporter à la population catholique des charges financières et fiscales injustes, car il a été conçu à une époque où il n'y avait guère de catholiques en dehors du district d'Echallens, met-

tant à la charge de tous les contribuables, dont des catholiques aussi — et cela sans réciprocité — la quasi totalité des frais de l'Eglise réformée vaudoise.

QUESTIONS SCOLAIRES

Nous nous attardons tout spécialement aux écoles. L'Eglise catholique a toujours et partout considéré l'école d'inspiration catholique comme un complément naturel de son action, comme un instrument des plus souhaitables de son apostolat auprès de la jeunesse.

L'Eglise catholique considère le droit des parents de choisir, du point de vue religieux, l'école de leur choix pour leurs enfants, comme un droit intimement lié à la liberté religieuse. Du moment qu'on entend, dans une législation civile reconnaissant la liberté religieuse de chacun, on ne peut établir arbitrairement, en dehors de cette Eglise, la notion de liberté religieuse.

Si donc l'Etat de Vaud, comme il le prétend, entend respecter la liberté religieuse, il doit, pour les parents qui le désirent pour leurs enfants, admettre l'école catholique, puisqu'il exige avec raison la fréquentation scolaire pour tous.

Ouverture d'une souscription

Etant donnée la situation créée à Aigle par suite du refus du Conseil communal d'accorder un subsides pour la construction d'un nouveau groupe scolaire permettant d'abriter les quelque 180 élèves catholiques désireux de suivre les écoles confessionnelles, les responsables de la communauté catholique aiglonnaise se sont vus dans l'obligation de faire appel à l'aide de leurs coreligionnaires. Ceux d'Aigle sont légion à répondre favorablement à cet appel, mais ils ne peuvent réunir, à eux seuls, les fonds nécessaires pour permettre le départ de l'œuvre.

Aussi, le « NR », désireux de soutenir au maximum les efforts entrepris par la communauté catholique d'Aigle, fait appel à ses lecteurs pour qu'ils apportent, dans la mesure de leurs moyens, une aide — petite ou grande — libre, généreuse, rapide, courageuse, audacieuse même et persévérante.

Cet aide peut être accordée de deux manières :

- verser UN DON qui sera inscrit au « Livre d'Or » ;
- PRETER DE L'ARGENT, sans intérêt, à la paroisse. Cette somme

sera normalement remboursée dans 20 ans, ce versement étant considéré comme part sociale.

Le « NR » publiera régulièrement la liste des donateurs sous une rubrique spécialement destinée aux écoles catholiques d'Aigle.

A cet effet, un CCP a été ouvert à l'entête de : Paroisse catholique d'Aigle, construction d'école, CCP 18-4701 - Aigle.

Pour clore, aujourd'hui, cet appel, nous reproduisons ce que dit Son Exc. Mgr Adam :

« Persuadé du caractère éminemment bienfaisant de l'enseignement catholique, nous approuvons et félicitons vivement tous ceux qui voudront bien contribuer de quelque manière à construire et à entretenir les écoles paroissiales de la Communauté catholique d'Aigle et demandons à Dieu de bénir et de récompenser tous les généreux donateurs. »

Notre cliché : Maquette du pavillon scolaire projeté, présenté par la Maison Zwahlen et Mayr, à Aigle, avec l'architecte Cahen, de Lausanne.

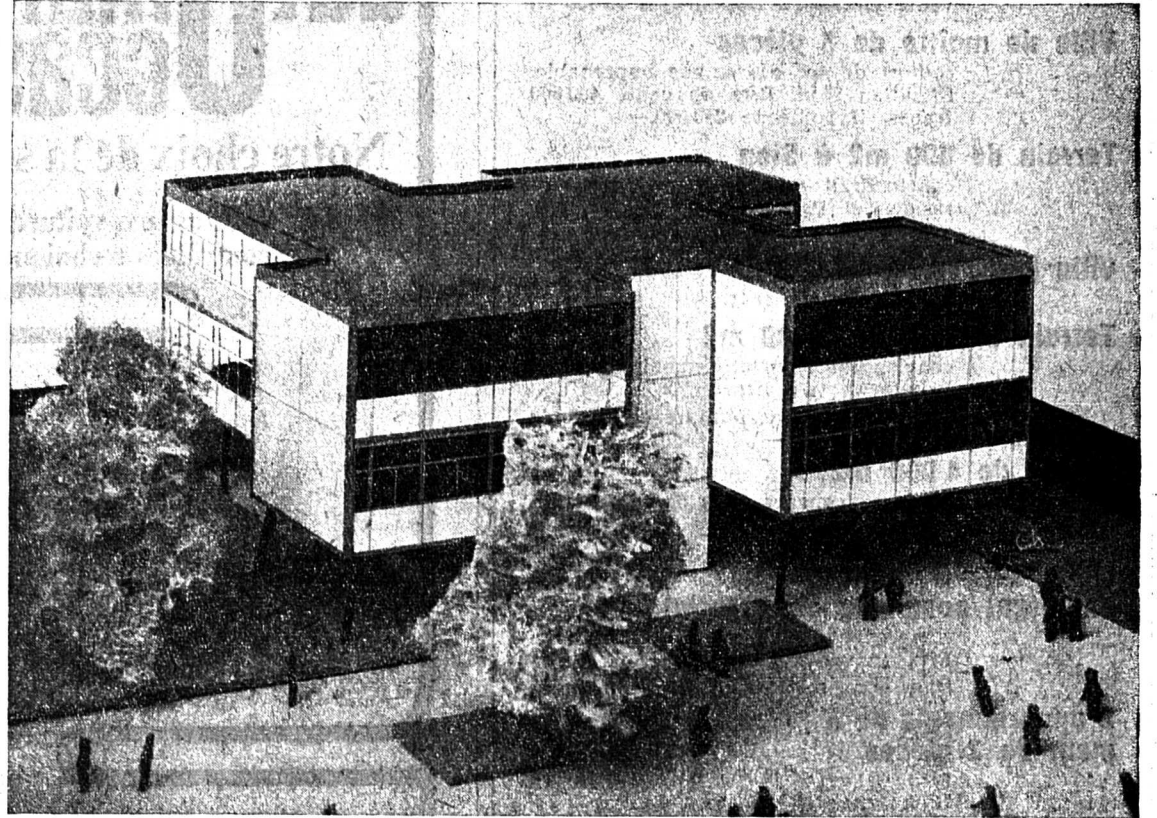
Autoroute du Léman : PAS DE RETARD

Le Département fédéral de l'intérieur a publié jeudi le communiqué de presse suivant :

« Dans le programme de construction des routes nationales qui vient d'être approuvé, il a été prévu une prolongation d'une à une année et demie du délai de construction de la section Vevey-Villeneuve-Rennaz de la route nationale 9, par rapport au premier programme, le temps de construction préalablement admis ayant été considéré comme trop court pour la réalisation d'un ouvrage aussi important. Or le canton de Vaud fait savoir qu'il croit pouvoir s'en tenir au délai fixé dans le programme antérieur. Comme il ne s'agit pas des travaux de l'année en cours mais de ceux des années 1969-

1970, le Département fédéral de l'intérieur est disposé à répondre au vœu exprimé par le canton de Vaud dans la mesure où celui-ci pourra respecter le court délai qu'il a prévu. »

Il s'agit donc, comme l'a indiqué au cours d'une conférence de presse M. Ruckli, chef du Service fédéral des routes, d'une espèce de malentendu. Les délais prévus paraissent extrêmement courts, le Département de l'intérieur a laissé une « marge », par mesure de précaution. Mais comme le canton de Vaud pense pouvoir achever les travaux à temps, le calendrier sera revu dans une année, lors de l'établissement du programme pluriannuel 1969-1971.



La rose d'or de Montreux 1968

La Société suisse de radiodiffusion et télévision et la ville de Montreux viennent de lancer leur invitation pour le 8e concours de télévision de la Rose d'or de Montreux qui aura lieu du 25 avril au 2 mai 1968.

Ce concours d'émissions de variétés à la télévision, patronné par l'Union européenne de radiodiffusion (UER) est ouvert, cette année, aussi bien aux émissions en noir et blanc qu'aux émissions en couleur. Les projections auront lieu simultanément en noir et blanc et en couleur.

Des émissions de variétés expérimentales des émissions de jazz et des émissions de variétés pour la jeunesse seront présentées hors concours.

Le jury sera présidé par M. Jacques-Bernard Dupont, directeur général de l'ORTF, Paris, M. Istvan Tömpe, président et directeur général de la radiotélévision hongroise, Budapest, et M. John F. White, président de la National Educational Television, New York, en ont accepté la vice-présidence.

Montreux : 37e conférence internationale de la laine représentant 25 nations

MONTREUX. — La 37e conférence internationale sur la laine aura lieu cette année du 27 au 31 mars à Montreux. Les délégués de 25 nations de tous les continents participeront à cette réunion. Cette conférence a déjà eu lieu en Suisse, plus précisément à Zurich, en 1956. On estime que quelque 600 personnes prendront part à cette manifestation.

Quatre cambrioleurs arrêtés

SAINT-MAURICE — L'entrepôt de la Coopérative de Bex a été littéralement mis à sac récemment par des voleurs. Le lendemain, la police vaudoise et la police valaisanne arrêtaient quatre jeunes gens de Saint-Maurice, qui ont reconnu être les auteurs de ce vol et aussi les auteurs de cinq vols commis en 1967 dans le Bas-Valais et dans la plaine de Rhône. Ils ont été incarcérés.

contre la toux

un bon remède vaut
bien une grimace

Le sirop Famel est fameux par son goût (qui est mauvais!) et par son action rapide et bienfaisante. Le sirop Famel a conservé intact le goût d'origine des vrais remèdes contre la toux, la trachéite et la bronchite.

SIROP FAMEL

L'ampleur du carnaval monthey-san

MONTHEY — Les responsables qui entourent le Prince Carnaval 1968 tiennent régulièrement conseil pour faire le point de la situation des préparatifs carnavalesques.

Au programme du samedi 24 février, la Société de développement de Monthey-Les Giettes a prévu un grand Carnaval à ski. C'est dire que les skieurs auront la possibilité de profiter qu'ils savent aussi être fantaisistes et humoristes.

Le concours de masques du samedi soir, qui se déroulera à la salle de la Gare, sera enrobé dans le grand bal masqué officiel qui a été prévu à la salle de la Gare et à celle du Cerf. Un service de bus assurera gratuitement le transport entre ces deux pôles d'attractions de toutes les personnes qui le désireront.

Le journal satirique « Jusqu'au bout... rions » sortira en deux éditions, la première pour la journée de la presse du samedi 17 février, la seconde pour le dimanche matin 25 février. Une nouvelle formule a été adoptée, le lecteur y trouvera son compte, aussi bien que la « tête de turc » choisie par les événements.

Quant au cortège, il dépassera en ampleur tout ce qui a été vu jusqu'à ce jour. Les organisateurs ont vu grand, très grand même, en ce qui concerne



la construction des chars. On nous annonce des sujets d'une brûlante actualité, traités avec autant d'humour que de désinvolture.

Les enfants sont toujours acceptés en travestis pour participer au cortège et peuvent s'inscrire auprès de M. André Cottet, responsable de ce groupe qui, cette année, aura une certaine ampleur.

Les sociétés locales sont à la tâche et, chaque soir, une équipe est en action pour construire « son » char. Il y a lieu de s'en féliciter et de les remercier pour l'excellent esprit qui les anime.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

L'Alaska, terre sauvage, grâce à Cinédoc



MARTIGNY — Mardi prochain 6 février, au cinéma Etoile, Cinédoc nous présente terre sauvage aux confins du genre Schumacher : « Alaska, terre sauvage aux confins du monde » qui partout rencontre la faveur du public.

En 1867, le tsar de toutes les Russies a vendu cet immense pays aux Américains pour 7,2 millions de dollars seulement. L'Alaska est aujourd'hui le 49e Etat des Etats-Unis d'Amérique. Bien que ce pays soit 7 fois aussi grand que l'Allemagne fédérale, il ne compte guère que 250.000 habitants. Si l'Alaska est situé aux confins du monde, il serait faux de croire que sa plus grande partie est couverte de glace et de neige. Au contraire, et dans ce film précisément, nous pouvons admirer la beauté de cette contrée, sa faune et sa flore. Sur les 2.500 km de cette route vers le nord, nous rencontrons des animaux rares dans une nature

encore vierge : élans, rennes, castors et ours grizzly. Eugène Schumacher a réussi des vues en couleurs d'une valeur remarquable en fixant pour nous la pêche au saumon pratiquée par les plus grands ours du monde. Non moins impressionnants sont les vues de la rupture d'énormes glaciers, phénomène qui, normalement, ne peut se produire que quelques jours par année. Du plus haut intérêt est aussi la prise de contact avec les habitants de l'Alaska qui résident surtout dans les trois villes de Fairbanks, de Juneau et d'Anchorage. Le film se termine par une visite aux Esquimaux du Grand-Nord, au bord de la mer de Beering. Ce film, de caractère très varié et très distrayant, ne peut qu'être chaleureusement recommandé à tous les amateurs de beaux films documentaires.

A VENDRE**Appartement de 4 pièces**

tout confort, centre de Sion. Prix de vente 115 000 fr. Hypothèque 55 000 fr.

Villa de maître de 8 pièces

confort de 1er ordre, vue imprenable. Situation Sion. Prix de vente 400 000 francs. Hypothèque 250 000.—

Terrain de 800 m2 à Sion

conviendrait pour villa ou immeuble résidentiel. Prix de vente à discuter. Sur la route de Bramois - Chippis

villa jumelle de 4 pièces

pour traiter 35 000 fr.

Terrain à Nax de 10 000 m2

conviendrait pour lotissement de chalets. Prix de vente à discuter. Pont-de-la-Morge, bordure de la route cantonale

terrain de 4 000 m2

Toute convenance. Prix de vente 45 fr. le m2. Sur la route cantonale Martigny - Bri-gue,

important complexe commercial

comprenant usine, dépôt terrain, etc. Prix de vente à discuter. Dans immeuble résidentiel à Chexbres :

2 appartements de 3 pièces et 1 appartement de 2 pièces

Prix de vente 95 000 fr. à 115 000 fr. Hypothèque 60 à 70 %. Sion, appartement tout confort au centre de la ville

1 appartement de 4 pièces et 1 appartement de 3 pièces

Prix de vente 130 000 et 150 000 fr. Hypothèque 70 %. Au centre du Valais et à Sion, appartement de premier.

ON CHERCHE**Terrain de toute surface**

dans la région Villeneuve - Sion. Alt. max. 900 m. Faire offre par écrit

**Bureau
d'Etudes Foncières**
C.P. 7 PONT-DE-LA-MORGE

**automarché
Occasion****Notre choix de la semaine****Prix très avantageux, voitures en parfait état, contrôlées techniquement.**

**Garage
de la Matze S.A.**
Route de Lausanne
Sion
Tél. 262 62

**Schiessanzeige - Avis de tir**

Es werden folgende Schiessübungen mit Kampfmunition durchgeführt :

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit : Nr. 10/68 Schiessen mit Infanteriewaffen - Tirs avec armes d'infanterie (Karte - Carte 1 : 50 000 Montana).

Truppe - Troupe : Rgt. Inf. mont. 6.

Schiessen mit Handgranaten - Tirs avec grenades à main.

Samstag 10-2-68 0800-1200

Stellungen : Handgranatenstand Pfinwald. - Position : stand de grenades de Finges.

Gefährdete Zone : Pfinwald (Handgranatenstand, W Kiesgrube Salgesch. - Zone dangereuse : bois de Finges (stand de grenades, W gravière de Salquenen.

Blindgängersprengstelle : Zeughaus Sitten, Tel. (027) 2 10 02.

Poste de destruction de ratés : arsenal de Sion, tél. (027) 2 10 02.

Das Kommando : Waffenplatz Sitten, Tel. (027) 2 29 12.

Le commandant : place d'armes de Sion, tél. (027) 2 29 12.

Sitten - Sion, den 19. Januar 1968.

MIEUX COMPRENDRE

avec nos appareils acoustiques modernes,

«tout dans l'oreille», derrière l'oreille, lunettes acoustiques et appareils de poche,

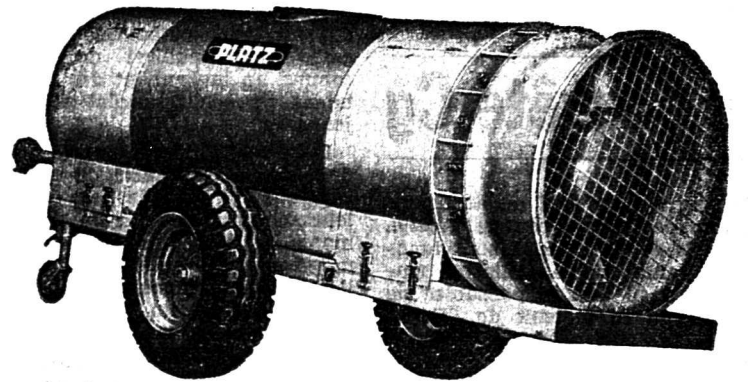
pour toutes surdités. Service après-vente, piles.

Tous renseignements et démarches concernant l'assurance-invalidité.

CONSULTATION AUDITIVE : SAMEDI 3 février

de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 heures,

PHARMACIE LOVEY MARTIGNY. Tél. 2 20 32, veuillez prendre rendez-vous.

PLATZ 100 ans d'expérience pour vos cultures fruitières**Turbo-diffuseur à arbre télescopique trainé et porté**

La machine de l'avenir !

La lutte rapide et efficace contre les parasites signifie

récolte assurée, rendement augmenté !

P. GILLIOZ - Machines agricoles - RIDDES

Tél. (027) 8 77 32

Envoyez, s.v.p. documentation et prix des Turbo-diffuseurs PLATZ,

Nom

Adresse

A vendre à Martigny

magnifique appartement de 5 pièces

Libre fin juin.

Faire offre sous chiffre PA 21099 à Publicitas S.A., 1951 Sion.

vos annonces au 3 71 11**OCCASIONS !**

- 1 poste de radio, meuble en bois, 2 longueurs d'ondes avec possibilité de brancher un tourne-disque, bon état de marche 39 fr.
- 1 poste de télévision «Bellavista», bon état de marche 215 fr.
- 1 longue-vue 30 x 30 avec trépied, étui en cuir 29 fr.
- 1 machine à coudre à pédale Singer en bon état de marche 35 fr.
- 1 machine à écrire portative avec valise «Corona» 95 fr.
- 1 machine à calculer électrique 4 opérations «Monroe» 195 fr.
- 1 aspirateur (modèle luge) 220 parfait état 55 fr.
- 1 paire de ski avec fixation 205 cm 24 fr.
- 1 paire de skis métalliques «Authier» 200 lg. fixation Kandahar 178 fr.
- 1 paire de skis «Fibrex» avec fixation de sécurité 205 cm lg. état de neuf 120 fr.
- 2 paires de patins de hockey avec souliers pour garçon No 35 et No 39, 19 fr. la paire.
- 1 paire de patins artistiques avec souliers pour jeune fille No 38, 19 fr.
- 1 paire de souliers de ski «Henke» double laçage No 42 parfait état 29 fr.
- 1 paire de souliers de ski No 37 et No 38, 12 fr. la paire.
- 1 manteau en fourrure de dame, noir, taille 42, 85 fr.
- 1 manteau de dame taille 40, peau de daim, brun foncé avec doublure mouton, parfait état 165 fr.
- 1 manteau d'hiver de dame, noir, imitation perse, taille 46 et deux jupes, la même taille, 45 fr.
- 1 guitare électrique de jazz, très bon état 125 fr.
- 1 accordéon chromatique «Hohner» 80 basses, 185 fr.
- 1 poussette «Wisa Gloria», en bon état, moderne 65 fr.
- 1 poussette de poupée, état de neuf 32 fr.
- 1 complet moderne pour homme, prince de galles gris, ceinture 82 cm, entrejambes 76 cm, et 1 manteau, 3 chemises, 1 pullover le tout 55 fr.
- 1 très jolli deux-pièces et 1 robe noire pour dame, taille 50 et 2 jupes neuves, le tout 38 fr.
- 3 vestons, 2 paires de pantalons, 1 manteau d'hiver, 1 manteau de pluie, 3 chemises, 1 paire de souliers pour homme, taille 46-48, le tout 35 fr.
- 2 manteaux d'hiver pour fillette, 10-12 ans, beige avec col de fourrure 75 cm lg. les deux 18 fr.
- 2 manteaux d'hiver pour fillette 8-10 ans, rouge, 65 cm lg., 20 fr. les deux.
- 2 manteaux d'hiver pour fillette 3-5 ans, 45 cm lg. 10 fr. les deux.
- 2 paires de bottes (peau de daim) noires, neuves No 37 et No 38, 15 fr. la paire.

ERNST FLUHMAN

Münstergasse 57, tél. (031) 22 29 11 Berne.

Fermé le lundi.

SAXON Dimanche 4 février dès 19 h.**GRAND LOTO**

organisé par le corps de musique en duplex au

café du Centre et à l'hôtel Suisse

Superbes lots : 18 jambons, 36 plaques de lard salaison paysanne, 18 fromages gras du pays.

Cartes forfaitaires 40 fr., valeur réelle 72 fr.

**Grichting & Valterio S.A., entreprises électriques à SION**

engagent

une secrétaire dactylo

Nous désirons :

- secrétaire bilingue, français-allemand
- possédant diplôme d'une école de commerce ou certificat d'employée de commerce.

Nous offrons :

- salaire selon connaissance
- travail agréable
- semaine de 5 jours
- caisse de prévoyance.

Veillez soumettre votre offre avec curriculum vitae, photo, certificats, références et prétentions de salaire à la direction de l'entreprise, chemin du Vieux-Canal 11, à SION.

C EST LA SAISON DES RHUMES FAITES LE PLEIN DE VITAMINE C AVEC LES BONBONS RAMONEUR DE GORGE DISCH

La vitamine C augmente votre résistance. Pour vous protéger... pour surmonter rapidement un refroidissement, prenez des Bonbons Ramoneur de gorge DISCH ou des Tablettes Ramoneur de gorge DISCH, riches en vitamine C.



échos du valais

SÉCURITÉ SUR LES PISTES DE SKI

BRUSON — L'équipement des skieurs s'est sensiblement modernisé et amélioré depuis un quart de siècle: skis

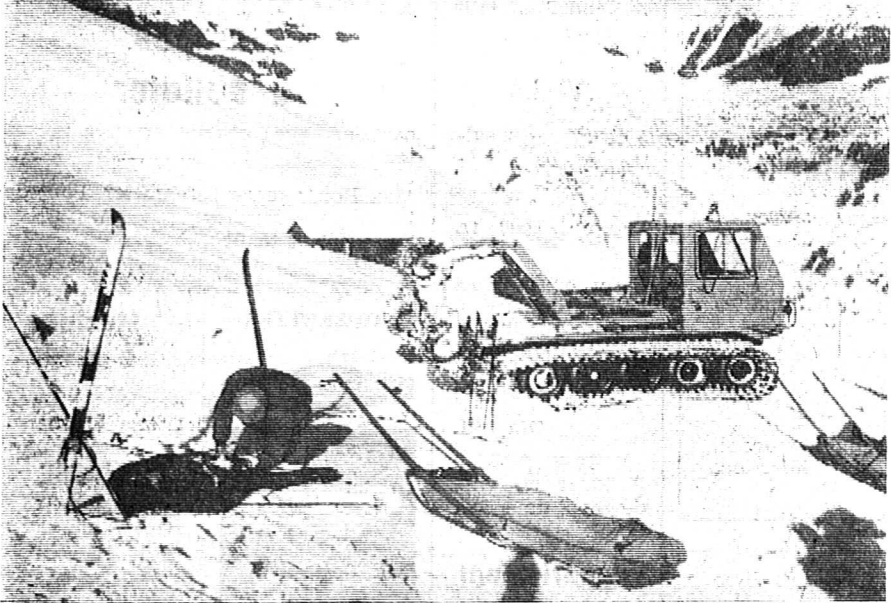
métalliques, souliers à boucles, fixations de sécurité. D'autre part les pistes sont constamment maintenues en

état au moyen d'engins mécaniques. Mais tout cela n'exclut pas le danger d'accidents.

Au cours de chaque week-end, les médecins ont fort à faire, à réduire des fractures de toutes sortes. La réussite de leur intervention dépend de la rapidité du transport du blessé du lieu de l'accident à la clinique ou à l'hôpital. Aussi toute station qui se respecte possède-t-elle une équipe de secouristes bien entraînée.

Nous avons vu l'autre jour celle de Bruson suivant un cours de sauvetage avec un matériel nouveau: luges canadiennes munies d'un matelas et d'un sac isolant le blessé de la neige; attelle extensible. M. Guy Marclay, directeur de la station, attache beaucoup d'importance à ce genre d'instruction et non seulement ses pisteurs mais encore le personnel chargé de l'entretien et de la mise en marche des installations de remontée sont capables de porter secours aux malheureux.

Juché sur le « Ratrak » nous sommes arrivés sur place en même temps que Jean-Claude Maret, responsable du sauvetage qui fit montre de ses connaissances de secouriste, de sa technique de skieur lorsqu'il s'agit de redescendre la luge et le blessé sur les pentes raides.



Après avoir mis ses skis en croix afin de protéger le blessé contre les autres skieurs, M. Maret fixe l'attelle extensible. Derrière lui, le « Ratrak », chenillette permettant un entretien parfait de toutes les pistes. Au fond, la station de Verbier et la Croix-de-Cœur.



Le blessé est ensuite placé sur la luge matelassée.



Descendre vite est le mot d'ordre afin que le blessé souffre le moins longtemps possible. Ses souffrances sont d'ailleurs diminuées par l'utilisation de l'attelle extensible.

ART ET AMOUR VALDOTAINS

MARTIGNY — La Haute-Savoie et le Valais tout entier ont un cœur qui bat en Val d'Aoste. C'est ce que nous disent éloquemment les somptueuses réceptions que réservèrent les autorités de la ville d'Aoste, à la presse, aux représentants du Triangle de l'Amitié et aux amis, la veille au Grand-Hôtel de Turin et, le jour de la foire, à celui d'Aoste. Après la vision d'un très beau film retraçant la vie artisanale et touristique de la région qui mit les cœurs de tous en harmonie avec les traditions valdotaines, le lendemain, 31 janvier, ouvrait les portes de la 968e Foire de St-Ours qui s'étend entre les Portes Prétoriennes et la rue Saint-Anselme.

Toutes les vallées, ces rais de l'étoile de la Rome des Alpes qu'est Aoste, se rendent à la capitale, point de rencontre de ceux qui veulent rester fidèles à eux-mêmes et à leur patrie des sommets. Avec ces paysans montagnards de noble race, l'art populaire

pastoral est descendu dans la rue. C'est un acte de foi de tout un peuple qui s'inscrit sur le bois, la pierre, le fer, la dentelle et les tissus; c'est une communion offerte aux mystères de la nature, une espérance à l'éternelle destinée du paysan artiste que nulle révolution et nul régime n'ont pu et ne pourront jamais arracher à la terre, à cette terre valdotaine que les siens veulent libre et autonome.

Depuis des siècles, tournés vers la Haute-Savoie et le Valais, les Valdôtains soupirent spécialement après notre fraternité valaisanne, que nous ne leur donnons, hélas, qu'au comptegouttes, malgré ce trait d'union tiré entre nos deux peuples par le tunnel du Grand-Saint-Bernard. Nos frères d'âme et de cœur par leur destinée et leurs patois, les Valdôtains nous tendent sans cesse les bras. Les laisserons-nous tomber honteusement avant de les avoir serrés sur nos poitrines? Ce serait perfide trahison. Au contrai-

re, allons vers eux! Faisons leur une place d'honneur dans nos journaux et nos illustrés valaisans, afin qu'on n'y voit plus trop que ce qui se mange ou se boit, mais ce qui se passe dans les cœurs, exprimé par les lettres et les arts. Quel enrichissement pour un illustré comme « Treize Etoiles » de pouvoir orner ses pages avec quelques reproductions de l'art valdotain! Il ne suffit pas de percer les montagnes pour rapprocher les hommes, il faut unir les cœurs. Quand tomberont les murailles factices de nos frontières, il faudra que nous sachions nous retrouver tous les frères d'un même idéal et d'une même civilisation.

Garantie d'avenir, les Valdôtains ont résisté victorieusement à tous les envahissements qui tentèrent de les spolier et sans cesse leur cœur a battu par delà les Alpes. Ne décevons donc pas par un égoïsme forcené ce désir de leur race! Ils veulent être nôtres, soyons leur! Ne nous cloisonnons pas dans notre suffisance médiocre, alors que toute une population veut venir à nous, les mains pleines de richesses les plus authentiques.

Pour un village de notre Haut-Pays, j'ai emporté le magnifique témoignage d'une merveilleuse « Pietà » taillée dans un seul tronc de saule par un jeune paysan de Châtillon. Quel émouvant symbole! Ne laissons pas ce cher peuple valdotain nous offrir sans cesse une douleur méconnue parce que notre apathie l'aura crucifié et humilié dans son amour! (notre photo)

Pour l'an prochain, retenons tous cette date du 31 janvier, jour de la Foire de Saint-Ours, et nous viendrons en nombre du Valais; nous viendrons boire avec nos amis du Val d'Aoste à l'un des bords de cette « grölle », ancienne coupe à vin, qui représente des traditions d'amitié millénaire et veut être le symbole de toute la fraternité humaine.

Marcel Michellod



Dancing « Aux Treize Etoiles » Monthey

les 1 - 2 - 3 - 4 février

vous viendrez applaudir, après un mois de triomphe au BA TA CLAN

HENRI GENES

la vedette française de la chanson et de la fantaisie. Héros du film « Nous irons à Paris » et d'émissions marrantes de la radio télévision ORTF, HENRI GENES présentera chaque soir deux programmes.

Pour enterrer ce sombre janvier et amorcer en beauté la période de carnaval, vous ne manquerez pas ce spectacle. Vous le regretterez. L'orchestre de FABIEN SENEGAS vous fera danser dès 21 heures au matin.

Réservation dès 13 heures (025) 4 24 08

M. Buttet

Bouveret

HOTEL TERMINUS

Samedi 3 février, dès 20 h. 30
Dimanche 4 février de 15 h. à 20 h.

GRAND LOTO

en faveur de l'église du Bouveret

A chaque tour, trois quines et un carton. Au prix de 50 ct. la carte ou 3 cartes pour 1 fr., vous pouvez gagner: lapins, lard, poulets du pays, fromages, salamis, paniers ou filets garnis de provisions, etc.

Invitation cordiale.

alfa romeo



GARAGE IMPERIA SA

MARTIGNY

Tel. (026) 2 18 97

Fête patronale Saint-Ours

FULLY. — Fully, grande commune située au pied du Chavalard, est composée de nombreux villages dans lesquels les traditions sont gardées précieusement. Aussi, hier, 1er février, le village de Branson fêtait dans l'enthousiasme son patron saint Ours.

Le matin, l'office divin fut célébré par le curé de la paroisse alors que l'homélie était prononcée par le père Armand, qui retraça la vie de ce saint. La messe fut chantée en français par le chœur mixte « L'Echo des Follaterres » que dirige avec compétence M. Jean-Marie Monnay.

Après l'office, cette société donna un petit concert sur la place pendant que le verre de l'amitié était servi. Puis, c'est dans une atmosphère de gaieté, gratifiés d'un temps splendide, que les habitants de Branson honorèrent leur patron.

Quinze numéros!

FULLY. — Ce ne sont en effet pas moins de quinze numéros que les Amis Gyms de Fully ont préparé pour mettre au programme de la soirée qu'ils offriront dimanche à 14 heures et 20 heures à la population du village. Les représentations qui auront lieu à la salle du cercle démocratique, se termineront par une comédie en un acte: « Le mariage de Paluche ».

Forces motrices du Grand-Saint-Bernard Bénéfice : 844 685 fr. 20

MARTIGNY — La Société des forces motrices du Grand-St-Bernard vient de présenter son rapport de gestion.

Le bilan totalisant 81 253 667 frs 30, accuse un bénéfice net pour le dernier exercice de 844 685 frs 20, y compris le report de l'exercice précédent soit 2 490 frs 05.

Le bénéfice est réparti comme suit: 42 300.— francs à la réserve; 800 00.— francs dividende de 4% au capital; actions de 20 millions et 2 385 frs 20 comme report à compte nouveau.

Soirée annuelle du chœur Polyphonia

VERNAYAZ — Les membres du chœur mixte Polyphonia, le directeur M. Michel Veuthey, ont préparé au cours de la saison d'hiver un programme à l'intention de leurs amis qu'ils convieront samedi soir 3 février, à 20 h. 30, à la salle de gymnastique du village des bords du Trient.

Un chœur composé d'enfants des écoles, dirigé par M. Guy Revaz, instituteur, se produira également, ainsi que le groupe vocal de Fernand Dubois, Les Popodys.

Le piton cède et Pierre Desailoud fait une chute de 20 mètres

CHAMONIX — Nous avons relaté dans notre édition d'hier, la tentative solitaire du jeune guide chamoniard Pierre Desailoud dans l'arête nord de l'Aiguille du Peigne, qui domine Chamonix et culmine à 3.191 mètres.

Mercredi soir, il se trouvait au-dessous du premier ressaut. Dans la journée de jeudi, il était à mi-hauteur.

Nous étions en communication radio avec lui et, hier soir, à 19 heures, il nous annonçait que l'un de ses « clous » avait cédé et qu'il avait été précipité d'une vingtaine de mètres dans le vide. Fort heureusement, son système d'auto-assurance avait tenu et il ne souffre que d'une blessure à la cheville.

Il nous a assuré qu'il était dans la possibilité de regagner le Plan de l'Aiguille par ses propres moyens.

De toutes façons, une caravane dirigée par son frère, quittera Chamonix ce matin par la première benne du téléphérique de l'Aiguille du Midi afin de pouvoir lui porter aide, le cas échéant.

François Charlet.

SAMEDI 3 février

dès 16 heures précises

au Snack-City à SION

LOTO

des
samaritains

ATTENTION : la première série de 16 heures est gratuite

Invitation cordiale

NOTRE MARCHÉ DE MACHINES D'OCCASION

Machine	Année
Excavateur hydraulique ATLAS AB 1500.	
Excavateur hydraulique ATLAS AB 1200	1961
Excavateur hydraulique ATLAS AB 1200	1962
Excavateur hydraulique ATLAS AB 1200	1963
Grue BEDONI SKYWORKER 1030-1	1965
Pousse-wagons JLO	1950
Élévateur à fourche à moteur diésel Yale	1966
Élévateur à fourche à moteur à essence Clark Yardlift	1956
Élévateur à fourche électrique SIG	1951
Élévateur à fourche Hyster	1952
Tracteur Fordson Major	1960
Whytlock ICB excavateur	1960
Trax Fiat à chenilles FL 8	1963
Kung Spez T 50 tracteur élévateur.	
Greffe grimpeur	
Élévateur à fourche ATLAS, modèle 40	1965
Mélangeur à béton BHS, type LAE 2	1963
Grue Wehrhahn modèle UB 2500	1958
Mighty-Mouse Mini-Trax.	
Pelle HOPTO modèle 300 CR.	
Élévateur à fourche MATBRO C 70	1964
Élévateur à fourche MATBRO C 70	1964



20, rue Boissonnas
Tél. (022) 42 58 00
1211 GENEVE 26



zwahlen & mayr s.a.
constructions métalliques
1860 Aigle

Afin de compléter le personnel de son service administratif et financier cherche

une jeune employée de commerce ou aide-comptable

pour son bureau de la comptabilité financière
Nous demandons :
- apprentissage de commerce ou diplôme d'une école de commerce
- capable de s'occuper de la comptabilité financière

un(e) employé(e) de commerce au bénéfice d'un certificat d'apprentissage ou un(e) aide de bureau ayant quelques années d'expérience

pour son bureau de la comptabilité industrielle

Nous demandons : - goût pour un travail précis.

Nous offrons :

- Semaine de 5 jours
- Bonnes rémunérations et places stables
- Bonnes prestations sociales (caisse de retraite)
- Ambiance agréable dans des bureaux modernes.

Prêre d'adresser vos offres avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et prétentions de salaire à la direction de Zwahlen et Mayr S.A., ch. de Pautex 10, 1860 Aigle.

Annonces diverses

A vendre pour cause de manque de place

1 salle à manger d'occasion
1 chambre à coucher neuve

Prix intéressant.
Tél. (027) 2 54 25.

P 21313 S

PRÊTS

- Sans caution jusqu'à 10.000 fr.
- Formalités simplifiées.
- Discretion absolue



BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHÂTEL / 038 51207

Salle de cinéma

Pour raison d'âge et de santé, à vendre dans chef-lieu du district du canton de Vaud, en plein développement, salle de 300 places. Matériel en bon état, immeuble indépendant. Prix à discuter. Eventuellement location avec reprise des installations. Ecrire sous chiffre PH 31155, à Publicitas, 1002 Lausanne.

P 103 L

A vendre à

MARTIGNY
1 appartement de 3 pièces
52.000 fr.

A verser : 25.000 fr.

1 appartement de 4 pièces
62.000 fr.

A verser : 30.000 fr.

Ecrire sous chiffre PA 21320, à Publicitas, 1951 Sion.

P 21320 S

Grichting et Valtério S.A., entreprises électriques à SION engagent

des monteurs de lignes aériennes

pour chantiers extérieurs.
Entrée immédiate ou date à convenir.
Place stable - Bon salaire - Indemnités de déplacements.
Caisse de prévoyance.

Faire offres au service du personnel, chemin du Vieux-Canal 11, 1950 Sion, tél. (027) 2 23 03

Grande caisse de maladie centralisée cherche

un gérant ou une gérante

RESIDANT A MARTIGNY (emploi accessoire) pour la région de Martigny. (Si possible avec expérience de bureau).

Il s'agit d'une activité partiellement indépendante, avec encaissement des cotisations par compte de chèques postal.

Les offres sont à adresser sous chiffre OFA 2161 B à Orell Fussli Annonces S.A., Berne.

OCCASION UNIQUE

Fiat 2300 S coupé

43.000 km.

Prix avantageux.

Tél. (025) 4 10 39 - 4 18 72.

P 259 S

A vendre plusieurs

téléviseurs

d'occasion

Grands et petits écrans.

S'adresser au tél. (026) 5 32 35, à Charrat.

P 42439 S

Dès 22 h. 30

Bramois - Salle de gymnastique

Samedi 3 février 1968, dès 20 h. 15

BAL

Soirée annuelle

conduit

par l'orchestre

organisée par la société de gymnastique

«LES WILLIAMS» que «LES AMIS-GYMS»

Agriculteurs valaisans

voici le

nouveau tracteur étroit

pour cultures fruitières, vignes et montagne



«NARROW»

- Largeur hors-tout 120 cm.
- Encombrement minimum
- Rayon de braquage maximum
- Visibilité parfaite

- Puissant : 37 CV et 46 CV ● Prix raisonnables

Demandez prospectus sur les nombreux modèles

FORD (Prix dès Fr. 12 770.—)

BON (à découper et expédier à l'adresse ci-dessous)

Veillez m'envoyer des prospectus et listes de prix (sans engagement de ma part) sans visite.

Adresse

Tracteurs FORD service - 1926 Fully (026) 5 33 38



A vendre en ville de Sion

VILLA

5 chambres, 2 salles de bain, dépendances.

Prix : 230.000 fr.

Faire offres sous chiffre Ofa 956 à Orell Fussli-Annonces SA, 1951 Sion.

Ofa 18 L

A louer en ville de Sion, dans villa,

appartement de 5 pièces

avec bureau de 3 pièces et local de 90 m2 chauffé.

Faire offres sous chiffre Ofa 957, à Orell Fussli-Annonces S. A., 1951 Sion.

Ofa 19 L

L. Gilliéron

Pose de papiers peints.

Travail soigné.

Tél. (021) 61 32 78, Montreux.

A vendre au-dessus de l'hôpital de Sion,

vignes et rocailles

1.704 m2 à 30 fr. le m2. Convient pour bâtir après construction de route prévue, vue, ensoleillement de premier ordre.

Agence immobilière César Micheloud, place du Midi 27, 1950 Sion.

Tél. (027) 2 26 08, à midi 2 20 07.

A vendre

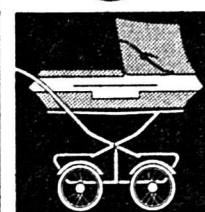
pompes à sulfater

occasion, avec chariot et cuve polyesther.

Max Roh, agence Birchmeier, Pont-de-la-Morge - Conthey. Tél. (027) 8 15 01.

P 21318 S

POUSSETTES



dès 167 fr.

LITS dès 109 fr.

MOISES dès 79 fr.

«AU Berceau d'Or»

21, r. du Simplon. SIERRE

Tél. (027) 5 66 52 P 911 S

A vendre ou à louer dans village de plaine, près de Sierre

café-restaurant

renové, avec appartement de 4 pièces, terrasse. Place de parc, jardin, mobilier compris, 195.000 fr.

Location 700 fr. par mois, sans reprise, mais garantie d'exécution. S'adresser à César Micheloud, agent immobilier, place du Midi 27, 1950 Sion.

Tél. (027) 2 26 08, à midi 2 20 07.

Betteraves

sucrières - fourragères, et

pommes de terre

tout-venant.

Marc Burdevet, à Collombey.

Salon de coiffure

Raymond, Sembrancher.

Horaire messieurs 8 h. - 12 h.; 13 h. 30 - 20 h.

Horaire dames, 8 h. - 12 h.; 13 h. 30 - 18 h. 30.

On peut prendre rendez-vous au nouveau No de tél. (026) 8 81 79.

P 21223 S

Tea-room de Martigny cherche

une remplaçante sommelière

pour 2 jours et demi par semaine;

ainsi qu'un

jeune homme

pour aider à la boulangerie.

Tél. (026) 2 37 31.

P 1203 S

Machine à laver

Service : Candy Doana - Interpolaris assuré par

MAGIC

Tél. (021) 26 15 95 Réparation et vente, toutes marques.

Frigos - Congélateurs. Machines à vaisselle.

P 4101 L

RENAULT ESTAFETTE 1966

surélevée, doublée aluminium. Convient à boucher ou marchand de bétail. Garage de Bergeve, Vevey.

Tél. (021) 51 02 55 P 368-32 V

Chalet

simple 5-6 lits, demandé pour le mois d'août. Au-dessous de 1.000 mètres.

Ecrire : Neeser, chemin Buisson 10, 1202 Genève. P 36 X

50 duvets

neufs, belle qualité, légers et chauds, 120x160 cm.

35 fr. pièce (port compris)

G. KURTH 1038 Bercher Tél. (021) 81 82 19 P 1673 L

5 tapis

superbes milieux moquette, 260x350 cm., fond rouge ou beige, dessins Chiraz. 190 fr. pièce (port compris)

G. KURTH 1038 Bercher Tél. (021) 81 82 19 P 1673 L

Café - restaurant Industriel, Montthey

cherche

une sommelière

Bon gain. Nourrie, logée. Deux jours de congé par semaine.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (025) 4 10 54

Je cherche

1 apprenti pâtissier confiseur et un porteur

Confiserie du Casino, 1950 Sion. Tél. (027) 2 15 69 P 21199 S

On cherche

peintre ou plâtrier-peintre

Région de Sion-Riddes. Place stable et d'avenir.

Faire offres sous chiffre OFA 958, à Orell Füssli Annonces à 1951 Sion. Ofa 21 L

On demande

sommelière

Débutante acceptée. Entrée tout de suite ou à convenir.

Café du Village Suisse, Aigle.

Tél. (025) 2 21 09

Immeubles Commerces Appartements

A vendre à côté de la plage du Bouveret, belle

parcelle de terrain

de 1.000 m., eau sur place et électricité à proximité.

Ecrire sous chiffre PA 21289, Publicitas, 1951 Sion P 21289 S

A louer à Riddes, dans villa, un appartement de 4 chambres confort, garage. Situation ensoleillée.

260 fr. par mois. Tél. (027) 8 72 68 P 21292 S

A louer à Martigny, jolie chambre meublée, de préférence à jeune fille.

Ecrire sous chiffre PA 65115, à Publicitas, à 1951 Sion. P 65115 S

Annonces diverses

A vendre jolie poussette

moderne. Etat de neuf. Prix intéressant.

Tél. (026) 2 38 17 (heures repas). P 21314 S

On cherche

jeune fille

pour tea-room et magasin. Entrée immédiate.

Pâtisserie Burrier, rue du Colège 6, à Martigny. Tél. (026) 2 25 18 P 65113 S

Jeune fille

demandée par café-restaurant pour aider au comptoir. Logée, nourrie, vie de famille.

Tél. (022) 36 75 60, Genève. P 205025 X

Jeune homme

39 ans, ayant belle situation, aimerait trouver jeune fille aimant la campagne si possible, en vue de mariage.

Ecrire sous chiffre OFA 5209 L, à Orell Füssli

Annonces S. A., à 1002 Lausanne. Ofa 06 009 51 L

Renko - Sports Martigny

cherche

jeune fille

pour le magasin. Tél. (026) 2 11 35 P 65111 S

DAME

cherche EMPLOI dans bureau à Martigny. Bonnes références.

Ecrire sous chiffre PA 65114, Publicitas, 1951 Sion P 65114 S

Autos Motos Tracteurs

A vendre

lame à neige

hydraulique, 1 m. x 3,40. Comme neuve. Valeur 5.000 fr.; cédée à 1.000 fr.

Tél. (027) 5 22 41 P 21285 S

A vendre

une remorque

pour Grunder Rapid ou autre, en parfait état.

Se renseigner au tél. (026) 5 33 33. P 186 S

A vendre

une Mercedes Diesel

mod. 190 D, nouvelle calandre, grise 4 portes, radio, etc. Moteur échangé. Bas prix ou échange contre une jeep ou Land-Rover.

Tél. (026) 5 33 38 (le soir). P 186 S

A vendre

moto-faucheuse

« Bucher » K 5 avec remorque à prise de force.

Tél. (027) 8 15 01 P 21318 S

Télévision

A vendre téléviseur petit écran, à l'état de neuf. 250 fr.

Tél. (027) 2 26 59 P 17134 S

SION ET LE CENTRE

Une enquête :

L'AGRICULTURE le parent pauvre de l'économie



SION. — Le secteur agricole a toujours été le parent pauvre. Notre agriculture connaît les mêmes difficultés que celle des autres pays. Les spécialistes se penchent sur le délicat problème. Ils proposent des formules nouvelles, suggèrent des améliorations, étudient les statistiques.

On en parle beaucoup dans toutes les régions. Et, périodiquement dans une région, des mécontentements se font entendre.

Cela ne va plus, il faut faire quelque chose.

UN EXEMPLE

Certaines mesures proposées donnent de l'espoir. Puis comme la situation ne s'améliore pas, les intéressés désespèrent; quelquefois se fâchent.

Un agriculteur me disait : « J'ai cru gérer rationnellement mon exploitation. J'ai tenté successivement l'élevage des vaches, des porcs, pour finir par celui des poulets. Chaque fois j'ai dû renoncer en perdant de l'argent. Mes prix de revient étaient trop élevés. J'ai bénéficié de subventions pour construire des installations appropriées. Mais tout cela ne servait à rien, car j'ai eu beaucoup de peine à vendre mes veaux, mes porcs, mes

poulets à des prix convenables. » Produire c'est bien, placer la marchandise, c'est une autre chanson.

Eu égard au commerce et à l'industrie il y a peu de faillite en agriculture. Cette situation apparemment rassurante est finalement désastreuse. Une faillite clôt un chapitre. Mais notre agriculture stagne, se débat dans de graves problèmes.

On vivote, d'où un sentiment d'impuissance d'être condamné à une mort lente.

La viticulture pour l'heure se défend. Mais tout le monde ne vit pas d'agriculture.

UN MARCHÉ IMPREVISIBLE

L'agriculteur est facilement soupçonneux, circonspect. Il a encore trop souvent les habitudes, d'une activité solitaire. D'autre part, il a la conscience d'être la marionnette d'un marché imprévisible. Il existe en effet un déséquilibre entre le potentiel de production et les besoins de consommation. Il faut donc éclairer le marché, l'organiser, établir une économie contractuelle.

C'est certainement la planche de salut.

—g6—

Les sociétés d'agriculture de la Suisse romande NOUVEAU PRÉSIDENT

LAUSANNE — La Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, qui groupe 28 associations, a tenu son assemblée de délégués jeudi matin à Lausanne, sous la présidence de M. Constantin (Sion), en présence de nombreuses personnalités. L'année 1967 a été une période de réorganisation du secrétariat, assumé désormais par M. Grosclaude, qui s'occupe également du secrétariat de la Fédération romande des vigneron. La Fédération a ses bureaux à la Maison du paysan, à Lausanne. Les commissions des examens de maîtrise et de formation professionnelle ont siégé à plusieurs reprises. Les examens de maîtrise agricole de l'an passé ont permis de remettre leur diplôme à seize candidats vaudois, trois candidats fribourgeois et un candidat neuchâtelois. Les examens de 1968 commenceront en mars pour les travaux écrits, se poursuivront en mai pour les examens oraux et pratiques avec une dernière session en juin. Un cours d'experts est prévu au mois d'avril pour la technique des interrogations.

L'assemblée a approuvé les comptes de 1967 accusant un bénéfice de 177

francs sur un total de recettes de 112 663 francs. Les contributions fédérales et cantonales pour la formation professionnelle et la maîtrise représentent un total de 62 000 francs. La Fédération a admis comme membre nouveau l'Association vaudoise des paysannes diplômées. Le comité de 21 membres a été réélu, à l'exception de M. Paul Torche, conseiller aux Etats (Fribourg), démissionnaire, remplacé par M. Brasey (Bulle). M. Cattat, directeur de l'école d'agriculture de Courtemelon, a été acclamé président.

M. Juri, directeur de l'Union suisse des paysans, à Brugg, a présenté ensuite divers problèmes agricoles : le prix à la production laitière, le plus aigu, la révision du droit foncier, d'une grande importance pour la classe paysanne, la septième révision de l'AVS, qui aura des conséquences dont le paysan ne comprend pas toute la portée. La situation des échanges commerciaux se modifie rapidement sur le marché mondial des produits agricoles. Le Marché commun européen trouble de plus en plus notre marché agricole.

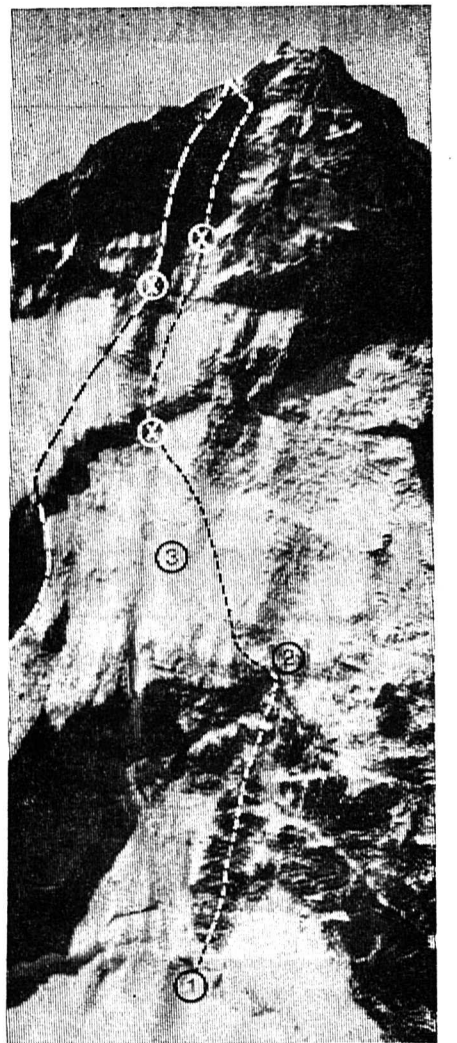
CAMILLE BOURNISSSEN progresse normalement

SION — C'est avec un rythme étonnant que Camille Bournissen progresse dans la paroi nord-est de la Dent Blanche.

En effet, comme nous le relations hier, Camille commença son escalade mardi en début d'après-midi. Au cours de cette demi-journée, il s'élevait d'environ 200 mètres (approximativement point No 2 de la voie Vaucher). Mercredi, en début de journée, après avoir surmonté les « dalles très difficiles », il s'attaqua au « névé médian » qui, en cette saison, est une immense plaque de neige bleue, très dure, inclinée à 55 degrés. On peut imaginer les difficultés qui ont ralenti la progression de cette journée : rochers recouverts de glace, escalade en crampons, vis à glace, paille, relais, sans compter un lourd matériel à remorquer. Bref, mercredi soir, le milieu du « névé médian » était atteint.

Hier, avançant avec une incroyable rapidité, il atteignait le deuxième bivouac Vaucher : c'est là un exploit qui nous permet de bien augurer pour aujourd'hui. Notre liaison radio d'hier soir avec Serge de Quay et Aloys Bournissen au camp d'observation, la rapidité avec laquelle il a progressé hier, tout nous permet de croire que Camille est en pleine forme aujourd'hui pour abattre les 200 derniers mètres, malgré une nuit passée accroché à la paroi par -30 degrés. Nous connaissons sa technique de virtuose, sa résistance physique et sa volonté tenace, mais nous ne savons rien de ces 200 derniers mètres qu'il doit affronter. Espérons que le temps ne se gâte pas trop vite. Si tout va bien, Camille devrait être au sommet samedi.

G. B.



DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

Nombreuses nominations

NOMINATIONS

Le Conseil d'Etat a nommé :
— M. Joseph Favre, expert reviseur au service cantonal des contributions, chef du bureau des experts au même service à Yverdon.
— Mlle Fernande Follonier, Mase, domiciliée à Monthey, provisoirement secrétaire médicale à l'hôpital psychiatrique de Malévoz.
— Mlle Josette Arnold, Sierre, provisoirement sténodactygraphe traductrice au service juridique du Département de justice.

- M. Claude Fontannaz, Vétroz, substitut de officier d'état civil de Vétroz.
- M. Max Eggel, Naters, inspecteur-suppléant des abeilles pour le Haut-Valais.
- M. Karl Wider, Salquenen, inspecteur des abeilles.
- Mlle Adrienne Beytrison, Sion, provisoirement sténodactygraphe au service de la formation professionnelle du Département de l'instruction publique.
- M. Peter Wyer, Lalden, actuellement employé à la caisse cantonale de compensation est nommé secrétaire comptable de langue allemande au bureau cantonal de la taxe militaire.

DEMISSIONS

- Le Conseil d'Etat a accepté la démission de :
— Mlle Marlise Würzler, sténodactygraphe traductrice au service juridique du Département de justice.
- M. Werner Abgottspon, en qualité de membre du conseil communal de Staldenried.
- Mme Marie-Thérèse Hitter, employée à la centrale téléphonique de l'Etat.
- Mlle Solange Berthouzo, employée au Département de l'intérieur.
- M. René Solliard, laveur à l'arsenal cantonal de Sion.

SUBVENTION

- Le Conseil d'Etat a mis au bénéfice d'une subvention cantonale :
— L'établissement du plan cantonal de la région de Martigny.

AUTORISATION

- Le Conseil d'Etat a autorisé :
— La commune de Termen à adjudger les travaux de construction de collecteurs d'égouts au village de Termen.

APPROBATIONS

- Le Conseil d'Etat a approuvé :
— Les modifications apportées aux statuts du syndicat d'élevage ovin Neznor de Loèche.
- Le règlement du cimetière de la commune de Grächen.
- Les statuts du syndicat d'élevage bovin de Verbier-Médières, sur Bagnes.

DIVERS

- La durée de scolarité de l'école ménagère de Biel est portée à trente-sept semaines.
- La durée de scolarité de l'école de promotion de Saas-Grund est portée à quarante semaines.

Le Comité

Remerciements et vœux

SION. — Au lendemain de son loto, qui s'est déroulé au Snack-City, le foyer de la jeune fille et son comité adressent leur plus chaleureux merci à tous ceux et celles qui contribuèrent à son succès : à l'infortunée équipe de messieurs, ainsi qu'aux dames et jeunes filles qui assurèrent sa marche jusqu'à minuit, dans un ordre remarquable.

Un seul regret : l'absence de l'organisateur en chef, M. Th. Winet retenu par la grippe, après s'être à nouveau dépensé sans compter les jours précédents.

Cette pleine réussite, due à la sympathie du public pour cette œuvre si bien adaptée à notre époque, met de la joie dans nos cœurs au moment où nous fêtons les dix ans de sa fondation.

Le 2 février 1958, jour de la Purification, Son Excellence Mgr Adam bénissait la maison, en présence d'une nombreuse assemblée.

Sous ces heureux auspices, elle ne pouvait que se développer harmonieusement et répondre au bien qu'on devait en attendre.

Il y eut de grandes joies, des peines aussi, mais rien n'arrête le plein essor de cette généreuse initiative.

Le foyer de la jeune fille continue sa marche en avant, fort de l'appui des autorités, du public, et des nombreux parents qui lui font confiance.

C'est une action de grâce et un chant de reconnaissance qui s'élevèrent de nos cœurs, à la fin de cette première décennie.

Dimanche 4 février
Pont-de-la-Morge
CAFÉ DES COLLINES

Loto victuailles

de la chapelle de Châteauneuf
dès 16 heures

Jambons, fromages
et nombreux beaux lots
Abonnements

échos du valais

« Triplé » pour la municipalité de Chamoson

TROIS NONAGÉNAIRES

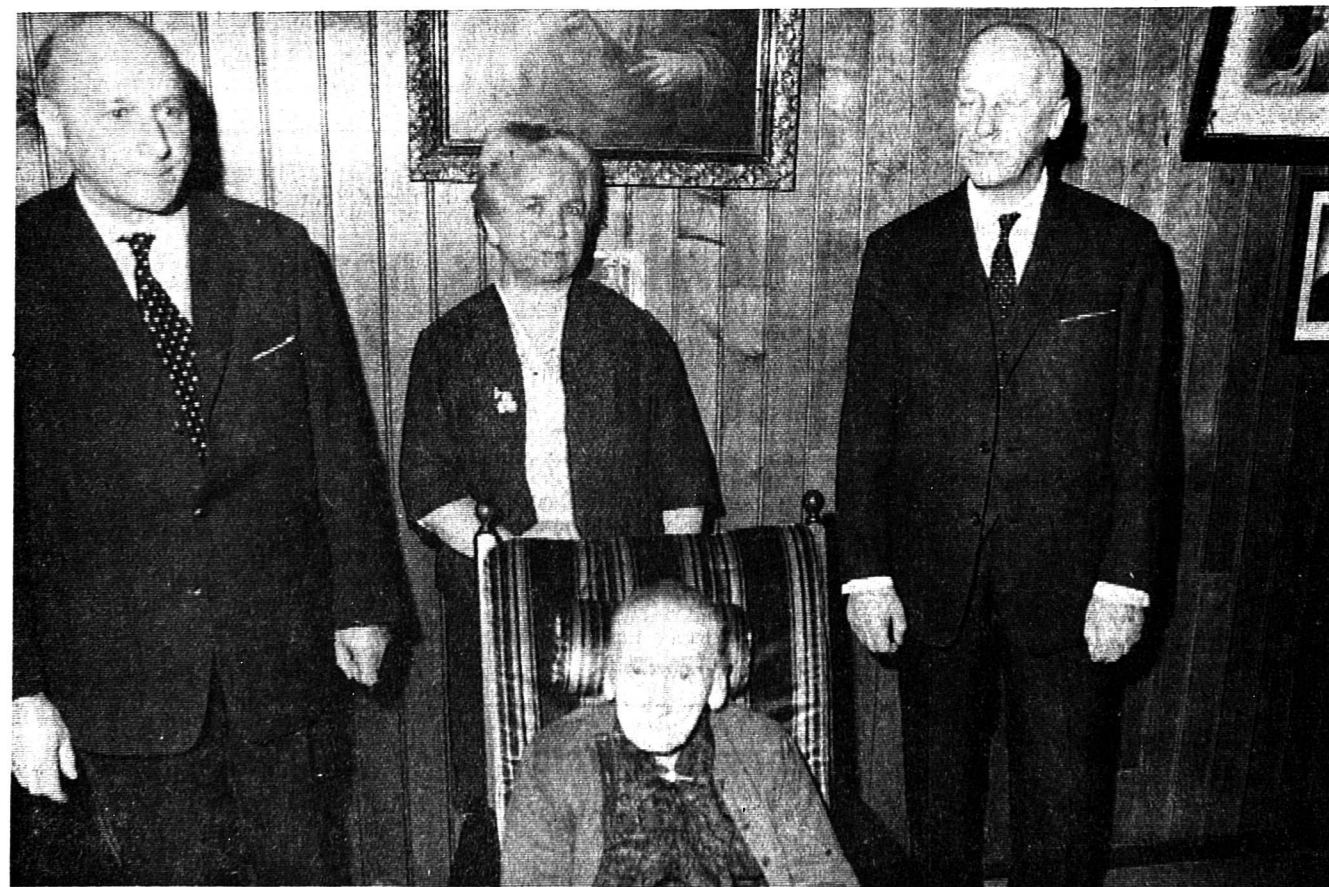
reçoivent

le traditionnel fauteuil

CHAMOSON — La commune de Chamoson, à l'exemple de bien d'autres communes, remet un fauteuil à ses concitoyens et concitoyennes qui ont atteint le bel âge de 90 ans.

C'est une heureuse décision. Elle est tout à l'honneur des autorités. Elle fait grand plaisir aux heureux bénéficiaires.

Chez la doyenne de la commune



La seconde jubilaire visitée a été Mme Joséphine Favre qui est née à Chamoson le 12 février 1878. Elle est actuellement la doyenne de la commune.

Elle est la sœur du chanoine Favre, qui pendant environ les 30 dernières années de sa vie, a été prieur de l'Hospice du Simplon et du docteur Camille Favre, qui fut le premier vétérinaire cantonal du Valais.

Avec 4 de ses frères et sœurs, célibataires comme elle, elle a mené une vie communautaire idéale, où les fonctions de leur domaine agricole-viticole étaient rationnellement réparties dans une merveilleuse entente familiale. Après la mort de leurs deux frères, les trois sœurs se sont partagés la tâche. Tandis que l'aînée, Augustine (qui fut pendant 30 ans institutrice estimée par plusieurs générations d'élèves) s'occupait surtout de la représentation extérieure, et la cadette, Angèle, des soins de la maison, Joséphine avait la charge des travaux de la campagne. Depuis quinze ans, seule survivante de ses frères et sœurs, malgré son âge avancé, elle continua à prendre part souvent activement à l'exploitation. Il y a deux ans encore, elle prit même un jour la faux pour assurer au bétail sa provision d'herbe fraîche.

Alors que ces derniers hivers elle a subi l'une et l'autre alerte dans sa santé, celle-ci s'est depuis consolidée. Mais elle doit désormais renoncer à ses activités extérieures qui furent intenses, elle est heureuse de pouvoir mieux se consacrer au recueillement et à la prière. Joyeuse et affable envers tous, sa grande préoccupation serait de pouvoir encore rendre service.

Notre photo : M. et Mme Adrien Favre, M. Antoine Favre, juge fédéral, entourant leur tante Joséphine Favre.

P = 3 71 11

Autrefois les parents commandaient aux enfants Aujourd'hui les enfants commandent aux parents



La première jubilaire, la cadette des trois, Mme Veuve Odile Maye, née Comby, a été visitée la première. C'est précisément cette brave maman, qui tout au long d'une conversation franche, simple et directe, a émis cette constatation.

La remise du fauteuil s'est faite en présence du rvd curé Bender, desservant de la paroisse de Chamoson et de l'abbé Fournier, desservant de la paroisse de St-Pierre-de-Clages. Le conseil communal était représenté par son président, M. Gaist, plusieurs conseil-

lers et le juge de la commune. « Mme Maye » est très alerte et pleine d'humour et de gaieté. Son excellent moral, son tempérament lui ont aidé à surmonter pas mal de difficultés que la vie ne lui a pas épargnées. Mme Maye a eu 3 enfants. Elle compte aujourd'hui 13 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Mme Maye émue du magnifique geste de la commune a remercié les autorités. Elle a chanté.

Notre photo : L'heureuse jubilaire entourée de ses petits-enfants.

Fête de « Don Bosco » - Sion

SION. — Cette année-ci la fête de Don Bosco revêtit un éclat tout particulier, à l'occasion du 80e anniversaire de la mort de ce grand éducateur. C'est en effet à l'aube du 31 janvier 1888 que Don Bosco rendit son âme à Dieu, pleine de mérites pour son dévouement total à la jeunesse de son temps. Ses fils continuent son œuvre à travers le monde entier, puisqu'ils dirigent ou animent plus de 1300 œuvres en terre chrétienne ou dans les missions lointaines. Ce double apostolat, éducation des jeunes et missions, reste le terrain de choix de leur zèle plein de dynamisme et d'esprit d'initiative.

Les jeunes, confiés à l'institut « Don

Bosco » de Sion, ont fêté magnifiquement leur père et maître, saint Jean Bosco, d'abord en une messe solennelle concélébrée, où la chorale parfaitement exercée par les talents de l'abbé Souday, exécuta la messe des Laurentides (de Gélinau). L'abbé Mabillard, supérieur du séminaire des jeunes du diocèse de Sion, fit le panégyrique du saint au cours de la messe et remplit le rôle de célébrant principal, entouré des pères Bonnet, Deman et Hannauer, salséniens.

Le père Anfossi, avec son brio habituel, tint les orgues et soutint les chants de la chorale.

A midi, un repas de fête, dont l'ordonnance revient à l'art du père Pintaric, économiste, et la préparation aux secours salésiens, réunit autour de la table communautaire un bouquet d'amis et d'anciens de Don Bosco. La partie récréative ne fut pas oubliée non plus : elle commença par un film apprécié des enfants : « Flipper », et dans l'après-midi ce fut « Astérix, le Gaulois » avec sa cohorte de célébrités qui égaya toute la maisonnée en liesse...

Dans la soirée, un fameux « Quitté ou double » sur la vie de Don Bosco, vint clôturer cette inoubliable journée. Une préalable éliminatoire n'avait laissé en lice que quatre concurrents de taille et c'est en définitive le jeune Christian Pataroni, qui soutint le combat jusqu'au bout et fut l'heureux gagnant aux applaudissements de tous les camarades.

Une journée bien dans la note salésienne : prière et joie...

On s'en souviendra à l'institut...

M. Joseph Maye, ancien instituteur, ancien conseiller



L'après-midi les mêmes personnalités se sont retrouvées à l'Asile St-François pour fêter M. Joseph Maye, ancien instituteur, ancien conseiller, personnalité influente de la commune.

A la famille s'étaient jointes les révérendes sœurs de la commune. Depuis 15 ans, M. Maye est à l'Asile St-François. Il jouit encore d'une excellente santé. Malheureusement sa vue baisse un peu.

M. Maye a gardé un excellent moral. Il écrit encore souvent avec sa belle écriture de régent. Sa mémoire est étonnante.

La journée d'hier fut pour lui une grande journée. Le simple fait d'avoir su que la commune faisait quelque

chose en l'honneur de ses 90 ans l'a comblé de joie. Nous avons eu l'occasion, l'année dernière, de faire un reportage sur cette personnalité chamossarde qui a fait beaucoup pour sa belle commune.

Notre photo : Le président de la commune, M. Gaist et quelques conseillers entourent l'heureux jubilaire.

LES SOUHAITS DU PRÉSIDENT GAIST

M. Gaist, président de la commune, au nom de la municipalité a présenté les vœux aux heureux jubilaires. Il a su, par des paroles simples, évo-

catrices, rappeler les mérites de chaque jubilaire. Ceux-ci se souviendront encore pendant longtemps de cette belle journée et du très beau geste de la municipalité.

« NOUS AVONS LE TEMPS D'ATTENDRE »

Mme Maye disait si bien : « J'ai le temps d'attendre les 100 ans ! »

C'est d'ailleurs ce que je souhaite de tout cœur aux trois jubilaires et de nous revoir pour la remise du fauteuil traditionnel des 100 ans.

Bonne santé à tous.



— gc —

échos du valais

TRIBUNAL DE SION

TENTATIVE DE VOLS ! Mais pas pour payer la taxe militaire !

SION — Hier matin a comparu devant le Tribunal de Sion, le dénommé P. R. de Lausanne, âgé de 37 ans. Son complice n'est pas présent car il se trouve présentement hospitalisé à l'hôpital cantonal de Lausanne.

DES PROFESSIONNELS DE LA CAMBRIOLE

Le 23 décembre dernier les deux Lausannois se rendirent à Sierre. Ils firent d'abord la tournée des établissements publics. A deux heures du matin ils descendirent à Sion. Ils camouflèrent la voiture dans la cour d'un immeuble. A la rue des Mayennets ils jetèrent leur dévolu sur le magasin de sport « Héritier ».

A l'aide d'outils, ils s'attaquèrent à la porte d'entrée. Mais un des locataires intrigué par le bruit se leva. Les deux voleurs prirent la fuite immédiatement.

Le jeune témoin ne perdit pas la tête. Il releva le numéro de plaques de la voiture : VD 34174. Il lança un vase à fleurs sur le toit du véhicule et avisa la police.

A Martigny, la police arrêta les deux complices. Après des versions plutôt fleuries, ils passèrent aux aveux.

DES INDIVIDUS DANGEREUX

Le procureur général Me Louis Allet range ces deux Lausannois dans la catégorie des individus dangereux pour la société. Leurs antécédents sont très mauvais. Le casier judiciaire de S. porte les condamnations suivantes : en 1962, infraction sur la loi de la circulation ; en 1963, circulation sans permis de conduire, non-paiement de la taxe militaire, ivresse au volant, violence contre les fonctionnaires ; en 1965, non-paiement de la taxe militaire et abus de confiance. Et, comme le souligne le représentant du ministère public : « Monsieur roule en voiture, mais n'a pas d'argent pour payer la taxe militaire. » (!)

Le casier judiciaire de P. R. contient les condamnations ci-après : en 1952, vols, tentative de vols, circulation sans permis de conduire ; en 1953 vol ; en 1954, non-paiement de la taxe militaire, vols, tentative de vols, recel ; en

1958 vols, vol d'usage ; en 1960 vols, tentative de vol ; en 1961, violation d'une obligation et en 1962 vols, tentative de vol, circulation sans permis de conduire. Le dénommé S. est récidiviste d'ivresse au volant. Le procureur général requiert contre lui une peine d'emprisonnement de 100 jours moins les 18 jours de préventive subie. Le procureur se demande s'il ne faut pas l'interner ? C'est un délinquant notoire. Il est coupable de tentative de vol. Il doit être condamné à 3 mois d'emprisonnement sous déduction de la préventive subie dès le 24 décembre 1967. Les frais sont mis à la charge comme suit : S. les trois cinquièmes et P. les deux cinquièmes.

VICTIME D'UNE FAIBLESSE !

Me François Pfefferlé, défenseur de l'inculpé P., n'opte pas pour la version du représentant du ministère public. Il affirme que les deux prévenus ont dit la vérité. Et, pour cette affaire, il s'agit d'une tentative inachevée. D'ailleurs, ce n'est pas mon client qui a envisagé de faire le coup. Dans toute cette histoire P. n'a joué qu'un rôle mineur. C'est S. qui a mené la barque. De ce fait, le sursis doit être accordé à mon client, car depuis 1962, soit cinq ans, il n'a plus intéressé la justice, ni la police. Il faut considérer ces cinq dernières années et faire confiance à P. Les cinq semaines de préventive subie sont suffisantes. Je vous demande de lui accorder le sursis !

5 ANS DE BONNE CONDUITE : C'EST PEU !

Le procureur demande que P. purge la peine proposée. Les cinq ans de bonne conduite ne justifient pas une remise de peine. P. est faible, influençable.

A la première proposition ou suggestion de faire « un coup » il succombe. La sagesse dit « que l'on ne doit pas rechercher les occasions. »

Pour quelle version le Tribunal optera-t-il ? Nous le saurons demain.
A. H.



Monsieur Flavien FOURNIER et ses enfants, Marie-Rose, Jean-Michel et Jean-Marc, à Veysonnaz ;
Monsieur et Madame Michel GLASSEY-FOURNIER et leurs enfants Elisabeth et Jean-Philippe, à Veysonnaz ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre FOURNIER-GLASSEY, à Clèbes ;
Monsieur Francis FOURNIER, à Veysonnaz ;
Monsieur et Madame David FOURNIER, leurs enfants et petits-enfants, à Veysonnaz et Sion ;
Monsieur et Madame Alphonse FOURNIER, leurs enfants et petits-enfants, à Veysonnaz, Sierre et Monthey ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean THEODOULOZ, à Veysonnaz et Baar ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Léger-Maurice PRAZ, à Veysonnaz, Clèbes, Brignon et Sierre ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Célestine FOURNIER

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, appelée à Dieu le 1er février 1968, dans sa 51e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Veysonnaz, le samedi 3 février, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le centre missionnaire Nendaz-Veysonnaz

a la grande peine de faire part du décès de

Madame Célestine FOURNIER à Veysonnaz

mère de sa dévouée secrétaire-caissière Marie-Rose.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.
P 21373 S



Monsieur Louis GARD, à Versegères ;
Mademoiselle Marie GARD, à Versegères ;
Monsieur Jules GARD, à Versegères ;
Monsieur Pierre GARD, à Versegères ;
Les familles FELLAY, GARD, FILLIEZ, COLLOMBIN, DEURIN, VAUDAN, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Cyrille GARD

leur cher frère, oncle et cousin, décédé à l'âge de 76 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Bagnes, le samedi 3 février 1968, à 10 heures.



Profondément touché des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son deuil pénible

Monsieur Aristide VANNAY

remercie sincèrement les personnes qui de près ou de loin lui ont témoigné leur sympathie par leurs envois de fleurs et leurs dons de messes.

Un merci spécial à l'aumônier, au personnel de l'hôpital de Monthey, à la chorale paroissiale de Vionnaz pour leur dévouement à sa chère disparue.

Vionnaz, janvier 1968.



Très profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de la perte cruelle qui vient de la frapper, la famille de

Madame André RIEDO-UDRIOT

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à son grand chagrin, par leur présence, leur envoi de couronnes et de fleurs, leurs dons de messes et les prières de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial au docteur Léonce Delaloye pour son dévouement, au personnel de l'hôpital de Monthey, à la commune de Monthey, aux polices municipale et cantonale, à la section Plaine du Rhône, à l'usine Giovanola, aux ouvriers Giovanola, à ses collègues de travail, ainsi qu'à l'Orphéon.

Monthey, le 1er février 1968.



Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, la famille de

Madame André Crettenand-Roduit

à Leytron, ainsi que les familles parentes et alliées, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, les ont réconfortés dans leur douloureuse épreuve et les prient de trouver ici l'expression de leur sincère gratitude.

Un merci spécial à l'abbé Fardel, curé de Leytron, à l'abbé Gauye, aux docteurs Boedker et Roggo, aux révérendes sœurs et infirmières de la clinique Sainte-Claire, à Sierre, à la direction et au personnel de la maison Provins, à la direction et au personnel de la Caisse d'épargne du Valais, à la société de Secours mutuels, à la fanfare La Persévérance, à la Société de chant, ainsi qu'à la classe 1918.

Leytron, janvier 1968.

P 20849 S

Conférence des évêques suisses à Coire

SION. — La prochaine réunion des évêques suisses aura lieu à Coire du 11 au 13 mars.

Des propositions éventuelles peuvent être présentées à l'évêque de Coire, Mgr Vonderach, président de la conférence, ou au secrétariat de la conférence des évêques suisses, à Sion.

Les propositions parvenant après le 24 mars ne pourront pas être étudiées lors de la réunion de Coire.

Quant aux propositions émanant de personnes privées, elles doivent être faites par l'entremise de l'évêque diocésain compétent.



Monsieur et Madame Fernand LUY-QUARELLO, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey et Aigle ;
Madame et Monsieur Robert MISCHLER-LUY, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey ;
Madame et Monsieur Edmond COPPEX-LUY, leurs enfants et petit-enfant, à Monthey ;
Monsieur et Madame Gaston LUY-ANKER et leurs enfants et petits-enfants, à Monthey et Martigny ;
Madame et Monsieur Louis BOSI-LUY, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey et Martigny ;
Monsieur Paul LUY, à Monthey ;
Monsieur René LUY, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jean LUY-COUTURIER et leurs enfants, à Colombier ;
Les enfants de feu Augusta LUY-TOISSI, à Losone et Rohr ;
Les enfants de feu Alexis BESSE-LUY, à Martigny ;
Madame et Monsieur Théophile TERRETTAZ-LUY et leurs enfants, à Martigny ;
Madame Vve Théodomin LUY-PILLET et sa fille, à Martigny ;
Madame Anna LUY et ses enfants, à Fully ;
Madame Berthe GUILLERMET-LUY, à Martigny ;
Les familles MOREND-VUILLOUD et COUTAZ, à Saint-Maurice ; DELEZ, à Martigny ; DEFERR, à Monthey et CLERICI, à Genève ;

ainsi que les familles, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Fernand Luy

typographe retraité

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 1er février 1968, dans sa 85e année, après une courte maladie, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, le samedi 3 février, à 10 h 30.

Domicile mortuaire : 10, route du Gros-Bellet.



Madame Louiselle SAUTHIER-NANÇOZ, à Vens-Conthey ;
Monsieur et Madame Léon SAUTHIER-GUIDUGLI et leurs enfants Sonia, Fabienne et Stéphane, à Sion ;
Monsieur et Madame Charly SAUTHIER-ZAMBAZ, à Vens ;
Madame et Monsieur Marcel STEBLER-SAUTHIER et leurs enfants Jean-Michel et Nicole, à Montana ;
Madame Marie FAY-SAUTHIER, ses enfants et petits-enfants, à New-York ;
Madame Angèle TERSOLIO-SAUTHIER, à New-York ;
Madame Césarine VON GUNTEN-SAUTHIER, à Vens-Conthey ;
La famille de feu Blondine CHENEVAL-SAUTHIER, à Genève ;
Les familles de feu Caroline JORDAN-SAUTHIER, à Genève ;
Monsieur et Madame Raymond NANÇOZ et leurs enfants, à New-York ;
Madame veuve Marceline KEST-NANÇOZ, à Genève ;
Monsieur et Madame Aristide NANÇOZ et leurs enfants, à New-York ;
Madame veuve Mathilde SAUTHIER-NANÇOZ, à Pont-de-la-Morge ;
Madame veuve Anna NANÇOZ et sa fille, à Genève ;
Madame et Monsieur Paul ZAMBAZ-NANÇOZ et leur fille, à Plan-Conthey ;
Les enfants de feu Alphonse NANÇOZ, à Genève et Pont-de-la-Morge ;
Monsieur et Madame Innocent NANÇOZ et leurs enfants, à Bienne ;
Madame et Monsieur Roger CHAPPAZ-NANÇOZ et leurs enfants, à Genève ;
Madame et Monsieur A. DAVIDUKE-NANÇOZ, à New-York ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri Sauthier

Négociant
à Vens-Conthey

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, survenu le 1er février 1968 à l'âge de 66 ans, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu, le samedi 3 février 1968 à 10 heures, à l'église de Saint-Séverin, Conthey.

Départ du domicile mortuaire à Vens, à 9 h. 30.

Selon le désir du défunt, ni fleurs ni couronnes.

P. P. L.

La direction et le personnel de l'entrepôt régional COOP, à Bex,

ont le pénible devoir de faire part du décès, survenu accidentellement le 31 janvier 1968, à l'âge de 54 ans, de

Monsieur Lucien TALON

Ils garderont de ce collaborateur et camarade serviable et dévoué, le meilleur souvenir.

L'ensevelissement aura lieu le 2 février 1968, à 15 h 45, à Veytaux.

Culte, à 15 heures, au temple de Clarens.

Assemblée politique

VETROZ. — Le parti CCS de Vétroz-Magnot tiendra son assemblée annuelle à la grande salle de la Concordia le samedi 3 février à 20 heures.

Après la partie administrative, les participants entendront M. Henri Roh qui traitera de : « La structure de l'économie valaisanne et l'aménagement du territoire ». La soirée se terminera par la projection du film : « Les rives du bisse ».



Monsieur et Madame Robert MARGELISCH-IERJEN et leurs enfants Madeleine, Véronique et Marcel, à Monthey ;

Monsieur et Madame Jean MARGELISCH-LAUBER, leurs enfants et petits-enfants, à Betten, Viège, Rarogne, Laufen, Schwaderloch et Eggenwil ;

Monsieur et Madame Frédéric IERJEN-GISCHIG, leurs enfants et petits-enfants, à Collombey-le-Grand, Monthey et Choëx ;

Madame veuve Véronique LAUBER, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Täsch, Töbel, Oensingen et Herbruggen ;

Monsieur Otto MARGELISCH, à Schwaderloch, son parrain ;
Madame Marguerite JUGATION, à Outre-Vieze sur Monthey, sa marraine ;

Monsieur Werner PFAMATTER, à Muraz, son parrain de confirmation ;
ainsi que les familles parentes et alliées à Vevey, Greich, Monthey, Collombey et Eggerberg, ont la douleur de faire part du décès de leur cher petit

MICHEL

leur cher fils, frère, petit-fils, arrière-petit-fils, neveu, cousin et filleul, enlevé à leur tendre affection le 31 janvier 1968, dans sa 16e année, après une pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, le samedi 3 février, à 9 h 30.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

échos du valais

DE VALERE A TOURBILLON

Vaincre ou mourir !

Une firme suisse de fortifiant a lancé le slogan : « Pour mieux réussir, utilisez le produit X ».

Et pour réussir, que faut-il faire ? Deux certitudes s'offrent à l'homme de notre époque. L'une est caution de son savoir et l'autre de son pouvoir. Le savoir reste limité par les incertitudes inhérentes au monde matériel. Le pouvoir apparaît, par contre, sans limite.

Il y a quelques années, une équipe d'amis effectuait la « Haute-Route à skis ». Sur leurs bâtons de ski ils avaient gravé cette simple inscription : « Vaincre ou mourir ! »

Ils n'ont pas pu vaincre car une chute dans une crevasse leur coûta la vie.

Pour vaincre, il faut une somme de volonté. Et tout dépend de cela. Camille Bournissen est parti en solitaire faire la face nord de la Dent-Blanche.

Voilà une entreprise qui exige de la volonté.

Je vois notre guide dans sa périlleuse entreprise. Le grand calme, impressionné.

Centimètre par centimètre, mètre par mètre, c'est une lutte implacable.

Tout doit être calculé. Tout doit être apprécié et mesuré. La moindre erreur, le plus petit faux mouvement, peuvent provoquer une chute mortelle.

Durant de longues heures, un effort soutenu permet d'avancer, et d'espérer même une victoire...

C'est d'ailleurs ce que je lui souhaite ardemment du fond du cœur.

Et dans son igloo Camille va récupérer des forces. Il pensera à la nouvelle journée, à son programme, à l'organisation.

Il aura une pensée pour les siens, pour ses amis, ses connaissances, pour tous ceux qui comme lui ont essayé de vaincre la montagne.

Bien sûr, il n'aura pas oublié le Très-Haut, celui qui a tout fait et de qui tout dépend.

Dans une telle ascension il doit se présenter de profonds sentiments que seul l'intéressé peut traduire, expliquer.

Collé aux rochers, collé à la glace, regardant à droite, à gauche, cherchant le petit replat pour poser un pied, une anfractuosité pour s'agripper, n'oublie pas de lever les yeux.

Là-haut tu dois arriver.

Tu dois vaincre.

— gé —

Cabaret dancing LA MATZE SION

Dès le 1er février 1968
Le sensationnel

TEDDY RAYE

et son ensemble, vedette des disques RCA Victor

Quand une femme rêve de bonheur et d'amour...

Oui, quand une femme rêve de bonheur et d'amour, sa famille, son intérieur deviennent les centres d'attraction. Les maris attentifs le remarquent, et même prennent les initiatives qui s'imposent. Actuellement, les nouvelles vitrines Pfister Ameublements, Montchoisi 5, Lausanne, démontrent de quelle manière on peut, aujourd'hui, se meubler bien et avantageusement.

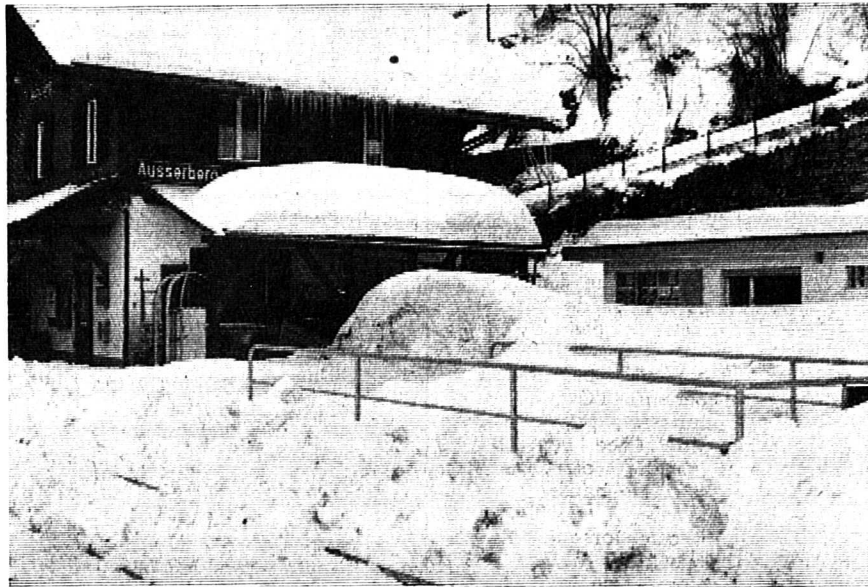
Ce que les vitrines présentent, vous le retrouvez cent fois confirmé à l'intérieur, dans l'immense choix de meubles et de tapis. Pensez, par exemple, au temps de nettoyage gagné par la pose d'un tapis de fond MIRA, sans couture, de paroi à paroi, sans clou, ni colle qui ne nécessite qu'un coup d'aspirateur — sans parler de la nouvelle ambiance ainsi créée. Pensez aussi à quel point un ensemble mural spacieux, pratique, ou une armoire haute simplifie le travail quotidien du ménage.

Chez Pfister Ameublements, chaque jour est une porte ouverte sur les enthousiasmantes suggestions d'ameublements qu'on y découvre... et le premier pas qui mène au renouvellement progressif de votre intérieur doit être fait. Ainsi, et seulement ainsi, vous parviendrez agréablement au but de votre rêve !

Naturellement, les fiancés trouveront chez Pfister Ameublements l'intérieur de leur rêve. Il faut avoir vu le plus grand et le plus beau choix européen de meubles et de tapis, chez Pfister Ameublements. C'est vraiment une expérience unique et fascinante.

HAUT-VALAIS

Il n'était pas le seul à être obstrué



AUSSERBERG — Hier, nous avons signalé que le passage sous-voie de la gare de Hochtenn avait été complètement obstrué par une coulée de neige. Or, on nous fait remarquer que ce passage ne fut pas le seul à être mis hors service. En effet, comme le montre notre photo, celui d'Ausserberg avait subi un sort identique.

ludo.

De l'animation en gare



BRIGUE — A maintes reprises nous avons eu l'occasion de signaler l'animation qui règne en gare de Brigue lors de l'arrivée, d'Italie, des trains internationaux amenant chez nous de nombreux saisonniers. Pour mieux illustrer la situation, cette photo indique bien ce qu'est cette animation.

ludo.

Si jeunes et déjà orphelins



BRIGUE — Parmi les nombreux sinistrés de Sicile qui rentrent chez nous ces derniers temps, nous avons fait la connaissance de deux petits êtres qui ont perdu leurs père et mère sous les décombres de leur maison. Avec toute l'innocence de leur âge ces pauvres petits s'efforçaient de nous expliquer — dans leur dialecte — comment ils furent sortis des ruines par les sauveteurs et comment ils vécurent une dizaine de jours sous les tentes construites dans la campagne. Si, aujourd'hui, ils ont trouvé un gîte plus en sécurité, il est heureux que, pour le moment, ils ignorent encore le sort qui a été réservé à leurs parents. En effet, il est humain que pour l'instant on leur cache la raison réelle de l'absence du papa et de la «mamma». Espérons, pour ces jeunes orphelins, qu'ils trouvent beaucoup d'amour auprès de ceux qui se chargent de les héberger.

ludo

Notre photo : Les deux orphelins. Si l'un ne semble pas trop se soucier de ce qui lui est arrivé, le second a l'air de se demander pour quelle raison on s'occupe tant de lui.

Jambes cassées en série

NATERS — La semaine dernière, on a enregistré cinq jambes cassées parmi les jeunes skieurs natersois; cette série d'accidents se complète par deux autres survenus l'un à Belalp, l'autre à Riederalp. Mlle Josiane Grandi et Mlle Martha Gertschen chutèrent si malencontreusement qu'elles souffrent d'une fracture de la jambe. Toutes deux ont été transportées à l'hôpital de Brigue.

Importante conférence

BRIGUE — Sous l'égide de la Société des arts et métiers de Brigue et environs, M. Edmond Hildbrand, chef du Service social de l'Etat du Valais, donnera une conférence qui se tiendra au café National. L'auditoire sera intéressé sur la nouvelle loi du travail se rapportant tout spécialement sur l'heure d'ouverture des magasins, la durée du travail et les questions sociales concernant l'artisanat et l'industrie.

CINEMA CINEMA

★ Sion - Arlequin ★

Du lundi 29 janvier au dimanche 4 février

Anna Karina - Liselotte Pulver
Micheline Presle dans

La religieuse

Enfin le film que l'on attend depuis longtemps, qui a provoqué des remous considérables, une œuvre poignante et belle

Parlé français - Eastmancolor
Faveurs suspendues - 18 ans révolus

★ Sion - Lux ★

Du lundi 29 janvier au dimanche 4 février

En grande première

Astérix le Gaulois

Le grand dessin animé français partout des prolongations
Couleurs - 16 ans révolus

Mercredi 31 janvier matinée à 14 h. pour enfants dès 7 ans

★ Sion - Capitole ★

Du mercredi 31 janvier au dimanche 4 février

Roger Hanin - Margaret Lee
Michel Bouquet dans

Le tigre se parfume à la dynamite

Le tigre mugit et fait miauler les espionnes. Un film explosif
Parlé français - Eastmancolor
18 ans révolus

★ Martigny - Etoile ★

Jusqu'à dimanche 4 - 16 ans révolus

Le triomphe de Michel Simon

Le vieil homme et l'enfant

Dès rires... Des larmes...

★ Martigny - Corso ★

Jusqu'à dimanche 4 - 18 ans révolus

Un « western » avec Franco Nero

Django

Un film dur et âpre...

★ Cinéma d'Ardon ★

Vendredi, samedi, dimanche 20 h. 30

16 ans - En scope-couleurs

Au sommet du cinéma français se situe ce film somptueux et spectaculaire

SURCOUF

Le prestigieux corsaire qui personnifia la hardiesse, la bravoure et l'amour

Walter Willisch expose à la Matze

BRIGUE. — Hier soir, la Matze haut-valaisanne — lieu de rendez-vous des artistes du pays et d'ailleurs — était de nouveau le théâtre d'une sympathique manifestation à l'occasion d'un vernissage organisé en faveur d'une exposition de tableaux dus au jeune peintre haut-valaisan Walter Willisch.

INHUMATIONS

M. Charles Gay-Vouilloz : 2 février, à 10 h. 30, à Saillon.

M. Stanislas Devanthery : 3 février, à 10 h., à Chalais.

★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir : relâche. Dimanche 4 février :

Les enfants du paradis

★ Saxon - Rex ★

Jusqu'à dimanche 4 - 18 ans révolus

En même temps qu'à Lausanne

Le « Super-Thriller » du moment !

Technique d'un meurtre

avec Franco Nero et Jeanne Valérié

★ St-Maurice - Roxy ★

Vendredi et samedi à 20 h. 30

Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30

16 ans révolus

Le palpitant film de Claude Chabrol d'après le récit du colonel Rémy

Maurice Ronet - Jean Seberg

La ligne de démarcation

Daniel Gélin - Noël Roquevert

Des événements qui bouleversèrent le monde

Les heures angoissantes de ceux qui gagnèrent le combat sans espoir

★ Fully - Michel ★

Jusqu'à dimanche 4 - 16 ans révolus

L'extraordinaire succès comique

LE CORNIAUD

avec Bourvil et Louis de Funès

★ Monthey - Montheolo ★

Anthony Quinn - Virna Lisi
Serge Reggiani

La 25e heure

Une bouleversante histoire d'amour

Un film de grande classe - Scope-couleur

16 ans révolus

★ Monthey - Plaza ★

Le film que l'on attend depuis longtemps :

Anna Karina - Liselotte Pulver
Micheline Presle
Suzanne Simonin

La religieuse

de Diderot

dès 18 ans révolus

★ Bex - Rex ★

Ce soir 20 h. 30 - 16 ans révolus

Eddie Constantine dans

Cartes sur table

Un déchainement de sensations

WEEK-END

enseulé, enneigé, enchanté.

Skiez à Grimentz

Des kilomètres de pistes parfaitement entretenues.

P 21301 S

Assurance risque au décès avec remboursement des primes en cas de vie à l'échéance.

TICINO-VIE Case 108, Sion 2

P. Siegenthaler. Tél. (027) 2 50 61

P 890 S

THYON 2000-2400 M.

1800 M.

LES COLLONS

20 KM.

SION 13 KM.

VEYSONNAZ 1300 M.

La joie du ski!

Remontées mécaniques: Les Collons - Thyon - Veysonnaz.
1 télécabine, 1 télésiège, 8 téléskis. — Renseignements:
Les Collons, tél. 027 4 84 84 / Veysonnaz, tél. 027 2 34 35

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

La situation économique en France

« EXCESSIVEMENT PRUDENTE »

PARIS — Les experts de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) jugent que l'action du gouvernement français pour relancer l'expansion est « excessivement prudente » alors que des ressources productives sont inutilisées et que les réserves de change sont relativement abondantes.

Dans leur rapport annuel sur la situation en France, établi, il est vrai, avant l'annonce des mesures de relance

de l'économie, la semaine dernière, ces experts notent que l'augmentation de la demande globale s'est considérablement ralentie en 1967. Ils en concluent que, pour cette année-là, l'accroissement du produit intérieur brut en dépassera 3,5 à 4%, alors que de source gouvernementale française on avance 4,1 à 4,2%.

Ils estiment que la dégradation de la situation s'est arrêtée depuis quelques mois, mais qu'une reprise dépend en

core de « facteurs fortement incertains ». D'autant que, pour eux, « l'effet positif des mesures budgétaires sur la demande est plus que compensé par l'effet négatif concernant la sécurité sociale. »

En outre, il y a peu à attendre d'un réamorçage de l'expansion par les exportations, d'une part en raison de la dévaluation de la livre sterling, et d'autre part parce que l'accélération actuellement prévisible de la demande mondiale ne semble pas devoir être très forte.

Quant à une reprise par la consommation, les experts de l'OCDE estiment que la consommation privée pourrait subir aussi l'influence négative des prélèvements publics et parapublics accrus, et aussi d'une hausse plus forte des prix.

Ils concluent que lorsque le risque de hausses injustifiées des prix à la suite de la réforme de la TVA aura été dépassé, les autorités pourraient envisager le recours à des mesures budgétaires de stimulation, notamment par des allègements temporaires de la fiscalité, ce qui a d'ailleurs été annoncé la semaine dernière par le gouvernement français.

Confiance à M. Moro

ROME — Le Parlement italien a accordé sa confiance, par 329 voix contre 214, sur 543 députés présents, au gouvernement de M. Aldo Moro. Il a, en effet, approuvé les déclarations de M. Moro, relatives à la question du « SIFAR », en décidant de ne pas passer à l'examen des propositions d'enquête avancées par l'opposition d'extrême-gauche. Auparavant, la Chambre avait repoussé, toujours en vote de confiance, une motion des libéraux et un ordre

du jour de M. Luigi Anderlini, socialiste indépendant, relatifs eux aussi au « SIFAR ».

● **LES BANDITS PRENNENT DES OTAGES EN SERIE**
VAIL (Colorado). — Pour la seconde fois en quatre jours des gangsters du Colorado ont protégé leur fuite en voiture en emmenant avec eux des otages.

VALAIS DERNIERE — VALAIS

Tôles froissées au carrefour de l'Etoile

SION — Un accident qui, fort heureusement ne s'est soldé que par des dégâts matériels, s'est produit cette nuit, vers 0 h 25, au Carrefour de l'Etoile. M. Jean-Pierre Allet, circulait au volant de sa voiture sur l'avenue de France, en direction du Bas-Valais. Au moment où il allait braquer à droite pour faire la présélection, il fut tamponné à l'arrière par le véhicule qui suivait. Ce dernier était conduit par M. Gaby Berthouzo.

EPUL: Bientôt la décision

BERNE — Les pourparlers pour la reprise de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne par la Confédération progressent rapidement. Comme l'a fait savoir jeudi M. W. Martel, secrétaire général du Département fédéral de l'Intérieur, un contrat a été élaboré. Il est actuellement à l'étude auprès des autorités vaudoises. Mais, sauf imprévu, la publication du message du conseil fédéral pourra être annoncée à la session de mars, de sorte que les commis-

sions parlementaires pourront être immédiatement désignées. Le projet pourrait ainsi entrer en vigueur au 1er janvier 1969, en même temps que la loi sur l'aide aux universités.

● LE PRESIDENT BOURGUIBA SE RENDRA SAMEDI EN SUISSE

TUNIS — Le président de la République tunisienne M. Habib Bourguiba quittera Tunis samedi à destination de la Suisse pour un séjour de repos de trois semaines environ.

C'est à Gstaad, la célèbre station suisse de haute montagne que séjournera M. Bourguiba.

Avant les élections au Conseil d'Etat de Bâle-Ville Liste commune ?

BALE. — L'Assemblée des délégués du parti libéral-démocratique de Bâle-Ville a décidé de proposer à l'Assemblée générale du parti de présenter pour les élections du Conseil d'Etat de mars prochain son représentant actuel, M. Lukas Burckhardt et d'accepter une liste commune de quatre candidats avec les partis conservateur chrétien-social et radical-démocratique.

La « première » de la comédie de Max Frisch « Biographie : un jeu » à Zurich

ZURICH. — Avec une avance de deux jours sur un théâtre allemand, le théâtre de la « Comédie » de Zurich a joué jeudi soir, en première, la pièce de Max Frisch : « Biographie : un jeu », sous une véritable tempête d'applaudissements du public.

Pour aider les victimes des avalanches CAMPAGNE DE SOUPES

LUCERNE. — Désireuse d'assurer à sa campagne en faveur des victimes des avalanches un plein succès, Caritas Suisse lance à Lucerne une « opération soupes », à laquelle participeront de hautes personnalités, telles le nonce apostolique, Mgr Marconi, le conseiller fédéral Bonvin et l'évêque de Coire, Mgr Vonderach. En outre, des points de vente de soupes seront disséminés dans la ville de Lucerne, afin que la population puisse participer à la campagne.

Maçon arrêté

GENEVE. — Un maçon, âgé de 25 ans, de Saint-Imier (Jura bernois), a été arrêté par la police genevoise. Il a reconnu avoir commis, ces dernières semaines, une trentaine de cambriolages, dont la moitié dans le canton de Genève. Il a aussi « opéré » dans les cantons de Berne et Soleure.

Ses cambriolages de Genève lui ont « rapporté » plusieurs milliers de francs.

Un enfant s'étrangle en jouant

MOUTIER. — Le petit Lorenzo Meneghelli, âgé de 10 ans, fils de M. Carlo Meneghelli, entrepreneur à Moutier, a été victime d'un accident mortel jeudi après-midi. Jouant sur une place de jeux, l'enfant s'étrangla avec une courroie dans des circonstances que l'enquête s'efforcera d'établir.

B. B. enlevée...

MONTREAL — Brigitte Bardot a été enlevée et une récompense de 100 dollars a été promise à qui pourrait permettre de la retrouver. Il ne s'agit, précisons-le, que de l'effigie de la célèbre vedette disparue mercredi du « musée de cire » de Montréal.

Toutefois, à l'heure même où paraissait cette information dans les quotidiens du matin, « B.B. » était présente par les étudiants de l'Université de Montréal parmi les trophées de leur carnaval 1968.

D'autres prises remarquables figureraient également à leur tableau de chasse, notamment deux chameaux subtilisés au zoo de Granby, non loin de Montréal, une danseuse (vraie celle-là) pesant quelque 100 kilos, un char d'assaut provenant d'un manège militaire de Montréal et le fauteuil du lieutenant gouverneur de Québec, enlevé à la barbe des policiers du service de sécurité du parlement, par des étudiants qui s'étaient fait passer pour des ouvriers chargés de réparer le meuble.

Rapport de l'ONU sur les opérations dans le canal de Suez

La « dernière » à U Thant

NATIONS UNIES (New-York) — M. Thant est intervenu auprès du gouvernement israélien pour tenter de le convaincre du caractère « raisonnable » du projet de la RAU de procéder à une étude des débouchés nord du canal de Suez, projet qui, selon lui, comporterait d'autant moins de risques pour la sécurité d'Israël qu'il serait placé sous la surveillance constante des observateurs de l'ONU (N. d. l. r. — Israël est payé pour connaître la valeur du terme « surveillance » des observateurs de l'ONU !)

C'est ce qui ressort d'un rapport du secrétaire général de l'ONU sur l'historique des incidents israélo-egyptiens du 30 janvier.

SUSPENSION DEFINITIVE DES TRAVAUX DANS LE CANAL
LE CAIRE — « Les travaux de dégagement des navires bloqués dans le canal de Suez ont été définitivement suspendus et les bateaux demeureront où ils se trouvent jusqu'au règlement de la crise du Moyen-Orient et à la réouverture du canal à la navigation », a annoncé hier matin « Al Ahram ».

● LA PRINCESSE MARGARET SERA OPEREE DES AMYGDALLES

LONDRES. — La princesse Margaret a été admise hier soir à l'hôpital londonien King Edward VII pour y être opérée des amygdalles. On s'attend que l'opération aura lieu vendredi.

Administration cantonale genevoise : démission

GENEVE — Yves Maystre, directeur de l'aménagement du canton de Genève, au Département des travaux publics, a demandé à être libéré de ses fonctions pour pouvoir entreprendre de nouvelles études. Cette requête a été acceptée par le Conseil d'Etat avec honneur et remerciements.

Successivement chef de la division de l'assainissement, ingénieur cantonal et directeur de génie civil, puis directeur de l'aménagement du canton, M. Maystre a mis ses qualités d'ingénieur et d'administrateur au service de l'Etat pendant dix années.

Genève : réception d'officiers généraux

GENEVE — Le Conseil d'Etat genevois a reçu en visite de courtoisie les colonels René Dubois et Roch de Diesbach, ancien et nouveau commandants du CA camp. 1, ainsi que les colonels brigadiers Jacques Bulet, chef EM ca camp. 1 et Jean Jacques Chouet, cdt. de la Br. fr. 1. D'aimables paroles ont été échangées entre M. Fr. Peyrot, président du gouvernement, et les deux colonels commandants de corps.

● INCENDIES DE FORETS AU CHILI

SANTIAGO DU CHILI — De violents incendies de forêts ont éclaté à 900 km au sud de la capitale du Chili. Le gouvernement a mobilisé toutes les forces à disposition pour circonscrire les foyers d'incendie provoqués par la chaleur et la sécheresse inhabituelles.

● ECHAUFFOUREE A MUNICH : UN MORT

MUNICH — De violentes échauffourees faisant un mort ont opposé hier soir dans la capitale bavaroise des manifestants d'extrême-droite au service d'ordre au cours d'une manifestation organisée à l'occasion du 35e anniversaire de la prise du pouvoir par les nationaux-socialistes en Allemagne.

● NIXON CANDIDAT A LA PRESIDENCE

NEW YORK. — M. Richard Nixon a annoncé jeudi qu'il était candidat à la présidence des Etats-Unis. L'ancien vice-président sous l'administration du général Eisenhower cherchera à obtenir l'investiture du parti républicain.

● INCIDENTS RACIAUX EN INDE : TREIZE MORTS

MEERUT. — De graves incidents ont éclaté dans la région de Meerut à 70 kilomètres au nord-est de La Nouvelle-Delhi entre hindous et musulmans. Au cours de ces trois derniers jours ces incidents ont causé la mort de treize personnes. Des unités de l'armée ont été envoyées à Meerut pour appuyer les services de sécurité locaux.

La formation du gouvernement danois

COPENHAGUE — Le leader radical Hilmar Baunsgaard a rendu compte hier matin au roi Frederik IX de ses négociations en vue de former un gouvernement. A sa sortie du palais M. Baunsgaard a déclaré à la presse : « J'ai informé Sa Majesté que les partis radical, conservateur et libéral agrarien étaient prêts à participer à un gouvernement de coalition. Le roi a accepté la solution proposée et m'a officiellement chargé de former un gouvernement sur cette base. Vendredi matin, à 10 h 30, je présenterai le nouveau cabinet à Sa Majesté. »

Le gouvernement de coalition des trois partis dits « bourgeois » aura une majorité de 98 mandats sur 175 au Folketing (parlement monocaméral).

Aarberg : vol avec effraction

AARBERG — Un vol avec effraction a été commis dans une entreprise de travaux publics d'Aarberg, dans la nuit de mercredi à jeudi. Les malfaiteurs se sont emparés de 8500 francs. Une tentative d'effraction commise dans une autre entreprise d'Aarberg, est restée sans succès. Enfin, on signale une troisième effraction, infructueuse elle aussi, dans une entreprise d'Anet.

pour bien digérer



1/4 HENNIEZ LITHINÉE

bien-être et sécurité



Ces questions juridiques vous intéressent

Louant à Jules un bâtiment d'habitation dont vous n'avez pas vous-même l'usage, vous avez été sollicité, il y a un an, par votre locataire, de l'autoriser à transformer le garage en atelier. Vous avez accordé cette autorisation en précisant par écrit que vous n'entendiez participer en aucune façon à ces frais d'aménagement. Ces travaux touchent à leur fin et il s'avère que Jules est dans une situation financière désastreuse. L'un des entrepreneurs vous a déclaré qu'il demanderait l'inscription de l'hypothèque légale pour la valeur de ses travaux. A-t-il le droit d'obtenir cette inscription ?

La loi dispose certes que les entrepreneurs employés à des bâtiments et

autres ouvrages peuvent requérir l'inscription d'une hypothèque légale sur l'immeuble pour lequel ils ont fourni des matériaux et du travail, mais cela à condition qu'ils aient une créance contre le propriétaire de l'immeuble.

Dans le cas que vous exposez, le fait que vous ayez donné cette autorisation ne vous rend en aucune façon débiteur des entrepreneurs pour les travaux qu'ils ont effectués dans ce garage. Dans ces conditions, les entrepreneurs n'ont une créance que contre Jules, lequel n'est pas propriétaire de l'immeuble. Ils n'obtiendront donc pas l'inscription d'une hypothèque légale.

Intérim.

Refroidissement en perspective...

pastilles pour la gorge

Formitrol WANDER
protègent de la contagion

30 pastilles fr. 2.40 Dr. A. Wander S.A. Berne



Un enfant s'étrangle en jouant

MOUTIER. — Le petit Lorenzo Meneghelli, âgé de 10 ans, fils de M. Carlo Meneghelli, entrepreneur à Moutier, a été victime d'un accident mortel jeudi après-midi. Jouant sur une place de jeux, l'enfant s'étrangla avec une courroie dans des circonstances que l'enquête s'efforcera d'établir.

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

**« Minerve » :
opération
de sauvetage
considérée
comme terminée**

TOULON. — « Nous n'avons abouti à rien et l'opération de sauvetage qui avait pour but de récupérer les membres d'équipage de la « Minerve » doit être considérée comme terminée », a déclaré hier soir le vice-amiral de Scitivaux de Greischa, préfet maritime de la région de Toulon.

M. Johnson et le Vietcong: « L'ENNEMI ÉCHOUERA, ÉCHOUERA ENCORE, ÉCHOUERA TOUJOURS »

WASHINGTON. — Le président Johnson a réaffirmé avec force jeudi le principe de la réciprocité, en annonçant publiquement qu'il se refuse à interrompre les bombardements du Nord-Vietnam tant qu'il n'aura pas reçu des indications plus fermes d'Hanoi que les communistes ne chercheront pas à tirer parti d'une décision de cet ordre de sa part pour intensifier leur campagne d'agression dans le Sud.

Le chef de l'exécutif a fait cette déclaration dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion de la remise

de la plus haute décoration de la nation, la médaille d'honneur du Congrès, à un ancien pilote américain au Vietnam. M. Johnson a également fait allusion à la situation actuelle et à l'offensive généralisée déclenchée par le Vietcong pour réitérer sa confiance dans les forces américaines et exprimer la conviction que « l'ennemi échouera, échouera encore, échouera toujours, aussi longtemps qu'il menacera la liberté et la paix, terrains sur lesquels les Américains ne céderont jamais ».

« Nous mobilisons toutes nos ressources, industrielles et techniques, notre potentiel d'hommes courageux et capables, pour poursuivre une guerre limitée en réduisant au minimum les pertes en vies humaines », a poursuivi M. Johnson.

« Que ceux qui voudraient mettre un terme aux bombardements répondent à cette question : Que feraient les Nord-Vietnamiens si nous les laissons tranquilles ? »

« La réponse est simple. Les forces ennemies dans le Sud seraient accrues et mieux équipées. La guerre serait plus dure et plus longue. Un nombre accru de vies américaines seraient sacrifiées. »

« Les hommes qui se sont mesurés à l'ennemi au sol au cours des derniers jours — dans la première région, dans la deuxième et la troisième régions, à Saïgon — ont des vues très précises sur la valeur de la puissance aérienne. Elle ne peut pas empêcher l'ennemi de se mettre en ordre de bataille. Mais elle peut freiner son élan. Elle peut réduire considérablement le nom-

bre de ces hommes qui assaillent les nôtres.

« Et nous continuerons d'accorder à nos hommes la protection de notre puissance aérienne, jusqu'au jour où nous aurons reçu des indications plus fermes que celles des derniers jours que l'ennemi n'intensifiera pas sa campagne de terrorisme et d'agression si nous mettons un terme aux bombardements. »

LES COMBATS A SAIGON

SAIGON — Deux foyers de résistance subsistent, 48 heures après l'attaque du Vietcong à Saïgon : la pagode An-Quang, à Cholon (ouest) et le quartier de Ba-Queo (nord-est) sur la route de Tan-Son-Nhut.

La pagode An-Quang, autre « point chaud », est située dans un faubourg de Cholon, qui ne se distingue plus, maintenant, de Saïgon, que par ses enseignes en caractères chinois. C'est une banlieue surpeuplée plus qu'une ville distincte.

De durs combats ont également eu lieu à Da-Kao, faubourg nord de Saïgon. A la sortie de Da-Kao, un pont fortement gardé sur la rivière de Saïgon, c'est l'autoroute de Bien-Hoa,

vers Dalat et Da-Nnang. A droite de la route, s'étend sur des dizaines de kilomètres le camp de Binh-Long, le plus formidable dépôt américain au Vietnam.

LE GENERAL WESTMORELAND : PROCHAINE GRANDE OFFENSIVE VIETCONG

SAIGON — Le général Westmoreland a déclaré qu'il fallait s'attendre dans les prochaines semaines à une grande offensive vietcong qui mettra en action le plus grand nombre de troupes jamais engagé par le Vietcong dans un combat. Son objectif sera les deux provinces septentrionales du pays, celles de Quang Tri et de Thua Thien. Il a ajouté que les offensives actuelles contre Saïgon et les autres grandes villes n'étaient qu'une préparation à l'effort principal. Il a confirmé que des « dégâts considérables » avaient été infligés à la ville de Pleiku.

Le général Westmoreland a dit que depuis le 29 janvier, à 18 h 00 locales, 5800 Vietcongs avaient été tués, 12 500 personnes (pour la plupart Vietcongs) faites prisonnières et 530 militaires alliés tués.

Il y a 25 ans



Il y a 25 ans, soit le 2 février 1943, la bataille de Stalingrad, qui fut le véritable tournant de la Deuxième Guerre mondiale, prenait fin. De l'armée von Paulus forte de 260.000 hommes, 135.000 trouveront la mort, 90.000 furent faits prisonniers et 34.000 seulement purent rejoindre les lignes allemandes. Notre photo d'archive montre quelques prisonniers de guerre allemands rescapés de la meurtrière bataille de Stalingrad.

«Le Pueblo»: Les EU prêts à discuter devant la commission d'armistice

WASHINGTON — Les Etats-Unis sont prêts à discuter de la remise en liberté du navire « Pueblo » et des 83 hommes

d'équipage au sein de la commission militaire d'armistice.

Cette acceptation a été rendue officielle jeudi par le porte-parole du Département d'Etat, M. Robert McCloskey. Elle fait suite à une déclaration de Pyong Yang faite par le secrétaire du comité central du parti communiste nord-coréen selon laquelle la Corée du Nord refuse d'accepter une initiative des Nations-Unies, mais est disposée à examiner le cas au sein de la commission d'armistice. « Les Etats-Unis, a dit M. McCloskey, sont prêts à régler cette affaire par ce canal. »

Le porte-parole a ajouté qu'à sa connaissance aucune date n'avait été fixée pour une deuxième réunion de la commission d'armistice mais, a-t-il dit, « plus tôt elle se déroulera, mieux cela vaudra. »

Dans les milieux officiels américains, on souligne toutefois que la teneur de la déclaration de ce haut fonctionnaire nord-coréen, telle qu'elle a été dif-

fusée par le radio de Pyong Yang, n'a pas fait l'objet d'une confirmation par la voie diplomatique. En tout état de cause, a dit M. McCloskey, « le gouvernement des Etats-Unis tout entier estime que nous n'avons aucune raison de nous excuser pour quelque motif que ce soit. »

L'unique intérêt des Etats-Unis, a souligné M. McCloskey, est d'obtenir la libération du navire et de son équipage.

Prié de dire si une initiative au sein de la commission d'armistice signifierait la cessation des démarches américaines à l'ONU, M. McCloskey a répondu : « A l'heure actuelle, nous continuons d'explorer toutes les voies possibles afin d'obtenir satisfaction. Pour l'instant, nous restons dans l'expectative et nous attendons de voir ce qui va se passer au sein de la commission d'armistice avant de prendre d'autres décisions. »

Espion arrêté aux Grisons

BERNE. — Le Département fédéral de justice et police a annoncé mercredi la découverte d'une affaire d'espionnage aux Grisons. Jeudi, le nom du ressortissant allemand impliqué dans cette affaire a été révélé. Il s'agit d'un nommé Peter Neumann, commerçant de profession, qui a été libéré. Il ne s'agit pas, en effet, d'un cas particulièrement grave, les agissements du réseau ayant été découverts à temps.

Prochaine augmentation du prix du pain en Grande-Bretagne

LONDRES. — Le prix du pain augmentera de 10 centimes en Grande-Bretagne à partir du 12 février en raison de l'augmentation du coût des céréales importées résultant de la dévaluation. La hausse, approuvée par le ministère de l'Agriculture, est la huitième en huit ans.

Nouvelle secousse en Sicile

MESSINE. — Une légère secousse tellurique dont l'épicentre se situait dans la zone de la Sicile occidentale frappée par le tremblement de terre, a été enregistrée hier matin par les sismographes de l'Observatoire de l'Institut géophysique de l'université de Messine. On compte encore 24 735 sans-abri dans la zone sinistrée. Une partie d'entre eux continue de vivre sous les tentes. Cependant, la situation s'améliore peu à peu et le rythme de l'exode s'est considérablement ralenti.

ROLAND MORET: 15 ans de réclusion

Jeudi, à 19 heures, le président de la cour d'assises a donné connaissance de l'arrêt : Roland Moret est condamné pour assassinat, lésions corporelles simples, transport, dissimulation et emploi d'explosif dans un dessein délictueux, vols, dommages à la propriété et crime manqué, d'extorsion, à quinze ans de réclusion, sous déduction de la détention préventive et à 10 ans de privation des droits civiques, ainsi qu'aux frais de la cause. La cour a reconnu, dans son arrêt, la circonstance atténuante d'une responsabilité limitée de l'accusé.

Rueti: un incendie qui aurait pu mal tourner

RUETI (Zurich). — Un incendie, qui aurait pu avoir de graves conséquences, a fort heureusement pu être maîtrisé à temps à Rueti. En effet, le feu avait pris dans le stand de tir, mais une voisine s'en aperçut et alerta les pompiers.

Accourus en toute hâte, ceux-ci réussirent à circonscrire le sinistre. Ils empêchèrent les flammes d'atteindre un dépôt, où se trouvaient 50 000 pièces de munitions. Les dégâts atteignent 5 000 francs.

Tué par le câble d'une grue

BELLINZONE. — Un accident mortel s'est produit hier après-midi dans une carrière de Lodrino. Quelques ouvriers étaient en train de manoeuvrer des cargaisons de grosses pierres pour les charger à l'aide d'une grue sur des camions.

Soudain, le câble de la grue se brisa et atteignit M. Ulisse Cerutti, âgé de 55 ans, domicilié à Preonzo.

Transporté à l'hôpital San Giovanni, à Bellinzone, il y décéda après quelques heures.

Découverte d'une villa romaine à Sargans

SARGANS — A la suite de découvertes de murs romains lors des travaux de construction d'une route à Sargans, l'archéologue cantonal saint-gallois M. B.-B. Frei, assisté de M. R. Laur, de Bâle, expert en archéologie romaine, a procédé à une étude des restes mis à jour. Il s'agit de ruines provenant d'une grande « villa » romaine, dont les

premiers vestiges avaient été découverts en 1864 déjà. Cette colonie agricole se trouvait probablement sur une éminence, située au nord de la route actuelle, près d'un important nœud routier, celui de la route du Rheintal et du lac de Walenstadt.

Les parties mises au jour cette année concernent surtout l'hypocauste, et les fondations du four sont encore bien visibles. Ce four avait d'ailleurs été découvert en 1920 déjà, mais de nombreux éléments en avaient alors été perdus. Le Département des travaux publics de Saint-Gall a demandé à la commune de Sargans de surseoir à la construction de la route, et le bureau d'ingénieurs chargé des travaux a été prié de trouver une variante. On pense pouvoir arriver à une entente en ce qui concerne les indemnités nécessaires aux changements de plans.

Le nouveau rôle du Conseil de l'Europe

STRASBOURG — Le Conseil de l'Europe a subi en vingt ans une « étrange métamorphose » : d'alliance diplomatique, il est devenu une entreprise de coopération technique et se transforme en « organisation régionale de développement pacifique d'une société en devenir ».

Cette constatation constitue la base d'un rapport de M. Klaus Peter Schulz (SPD, All. féd.), sur la « fonction et l'avenir du Conseil de l'Europe », qui a été approuvé jeudi par l'assemblée.

La fonction essentielle de l'organisation des « Dix-huit » est de préparer dans un monde en transformation rapide l'Europe de l'an 2000, estime l'assemblée avec M. Schulz. Elle pourrait entreprendre « un effort systématique de prévision, voire d'anticipation ». Le fameux « retard technologique » qu'a pris l'Europe sur les Etats-Unis, est foncièrement et avant tout un « retard de prévision ». Le Conseil pourrait devenir le laboratoire qui « mettrait en projet » l'avenir du vieux continent,

en veillant à ce que la transformation technologique « serve l'homme sans l'asservir ».

Cette action de type futuriste, pourrait s'accroître dans quatre domaines déjà explorés par le programme de travail intergouvernemental actuel : l'éducation permanente, l'adaptation du droit et des structures administratives aux conditions de vie, l'aménagement du territoire et du cadre de la vie de l'homme dans ses communautés urbaines et rurales, le développement des institutions sociales et l'amélioration des conditions de la santé publique. En outre, une coopération étroite entre les deux organes du Conseil, l'assemblée consultative et le comité des ministres, pourrait assurer la réalisation d'une politique scientifique et technologique en Europe.

En fait, estime le rapporteur, le Conseil devrait devenir en Europe pour le développement culturel, juridique et social ce que l'Organisation européenne de développement économique (OCDE)

est dans le domaine du développement économique.

Pour réussir dans une telle entreprise, estime l'assemblée, il faut moderniser les structures et les méthodes de travail du Conseil, lui donner des moyens financiers accrus (son budget culturel est l'équivalent de celui d'une ville de 100 000 habitants), le doter des instruments de réflexion nécessaires et placer la coopération technique sous la responsabilité de conférences ministérielles spécialisées. Les conférences des ministres techniques européens déjà existantes devraient être institutionnalisées et reliées aux organismes compétents du Conseil tels que le Conseil de coopération culturelle.

Toutes ces suggestions parmi d'autres, ont été en général approuvées par les orateurs qui sont intervenus sur ce rapport et ont été reprises dans une recommandation votée à la fin du débat par l'assemblée.

Les portes de la voiture n'étaient pas fermées

15 000 francs disparaissent

ZURICH. — Le propriétaire d'une entreprise de textile avait parké sa voiture, mercredi, à Zurich, en plein centre de la ville. Il n'en avait, malheureusement, pas fermé les portières à clé : on profita pour dérober une serviette, contenant 15 000 francs.